

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES,

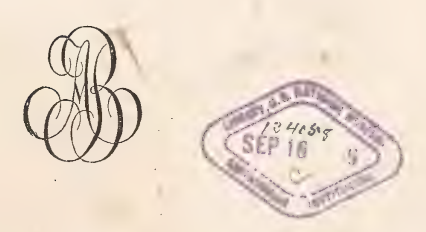
AVEC DES FIGURES ORIGINALES, COLORIÉES, DESSINÉES D'APRÈS DES ANIMAUX VIVANS;

Publiée sous l'autorité de l'Administration du Muséum d'Histoire Naturelle,

PAR M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM,

ET PAR M. FRÉDÉRIC CUVIER,
CHARGÉ EN CHEF DE LA MÉNAGERIE ROYALE.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES MATHURINS S.-J., No. 14;

Et chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger.

1824.

Pl. I.



Werner pinx et del. *¼ de la grand. nat.* *Lithog. de C de Last*

Paca brun mâle.

LE PACA BRUN.

Les naturalistes n'admettaient qu'une seule espèce de Paca, qu'ils réunissaient à quelques autres Rongeurs, dont ils formaient le genre *Cavia*, lorsque je crus reconnaître que ces animaux étaient des types d'autant de genres distincts, et qu'il existait deux espèces de Pacas, auxquels je donnai le nom générique de *Cœlogenus* (Annales du Muséum d'Hist. nat., t. X, p. 203).

L'espèce dont je publie aujourd'hui la figure est celle du Paca brun, *Cœlogenus subniger* : cet animal nous a été envoyé de l'Amérique méridionale par M. Plée, voyageur de l'établissement; il a les formes trapues et l'apparence extérieure des Paquidermes. Ses jambes sont épaisses, son cou est court, sa tête lourde, son corps arrondi, ses allures pesantes, et ses mouvements prompts et brusques; aussi l'on ne voit pas pourquoi les auteurs qui ont formé ou admis le genre *Hydrochœrus* ne l'ont pas réuni dans ce genre avec le Cabiai, qu'ils y faisaient entrer; car ces animaux ont beaucoup de rapports extérieurs : les Pacas sont dans les Rongeurs omnivores ce que les Cabiais sont dans les Rongeurs herbivores. En effet les premiers ont des molaires à racines distinctes des couronnes, et qui sont au nombre de quatre de chaque côté des deux mâchoires. Celles de la mâchoire supérieure sont à peu près de même grandeur; mais à la mâchoire opposée elles vont en diminuant graduellement de la dernière à la première. Toutes, avant d'avoir éprouvé les effets de la mastication, présentent à la surface de leur couronne quatre tubercules qui divisent plus ou moins complétement la dent dans sa largeur, et qui sont séparés par trois sillons également transverses, plus ou moins larges et plus ou moins profonds : les uns ne sont que des sillons légers; les autres sont des plis qui, de l'un ou l'autre côté seulement, descendent jusqu'aux racines; et tous indistinctement sont revêtus d'une lame d'émail qui pénètre partout avec eux. Lorsque la mastication a commencé à user la surface des couronnes, les tubercules s'usent par leur sommet; l'émail s'enlève dans ce point; et, au lieu d'une sorte de calotte, il forme des rubans, dont les contours représentent les rapports des tubercules et des sillons. A mesure que l'usure des couronnes continue, les tubercules s'effacent successivement, et l'on finit par ne plus rien voir que l'émail qui entoure la dent, et celui qui pénètre dans son intérieur avec les plis les plus profonds; de sorte que les rubans d'émail de la face triturante des dents changent de figure avec l'âge des animaux, et finissent par disparaître en grande partie. Les incisives n'ont rien de particulier, et ressemblent à celles de la plupart des autres Rongeurs.

Tous les pieds ont cinq doigts qui, dans les pieds de devant, ont les proportions ordinaires; mais, dans ceux de derrière, les analogues du petit doigt et du pouce sont extraordinairement courts, en proportion des autres, et presque en rudiment, comme les quatrièmes doigts des Cochons. Les ongles sont coniques, épais et forts, et très-propres à fouir. La queue se réduit à un tubercule nu, de quelques lignes, tout-à-fait immobile. La verge se dirige en arrière, et l'on ne voit point de testicules extérieurement. L'oreille externe est de grandeur moyenne, arrondie et assez simple. L'œil n'a rien de particulier, et sa prunelle est ronde. Les narines sont ouvertes transversalement au museau, larges et presque réunies. La langue est fort douce, courte et épaisse; la lèvre supérieure est fendue; des abajoues garnissent l'intérieur de la bouche, et l'arcade zygomatique s'élargissant considérablement de haut en bas, la peau des joues se reploie sous cet os, et présente une sorte de creux de poche, qui n'a aucun autre exemple parmi les Mammifères, et dont il est difficile d'apprécier l'objet, si le grand développement de cet os n'a pas été destiné à préserver les abajoues du choc des corps étrangers. De fortes moustaches garnissent les côtés du museau et le derrière de l'œil. Le pelage ne se compose que de poils soyeux, très-courts, très-rares et très-roides, d'un brun-terre-d'ombre sur toutes les parties supérieures du corps, excepté quatre rangées de taches parallèles, qui commencent aux épaules et se terminent aux fesses; les taches de chaque ligne sont si rapprochées l'une de l'autre, que, vues d'un certain côté, elles semblent ne former qu'une ligne continue; et la ligne la plus voisine du ventre se confond presque avec la couleur de cette partie, qui est blanche, ainsi que le dessous des mâchoires, une partie de la face interne des membres et les ongles.

Voici ses dimensions principales :

	Pouces.
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue	16
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	5
Hauteur, aux épaules	12
——— au train de derrière	14

Rien ne paraît moins intelligent que cet animal en esclavage; lorsqu'il éprouve quelque contrariété, il se jette brusquement sur l'objet qui lui déplaît, ou il fait entendre un grognement sourd qui éclate comme un aboiement; et lorsqu'il ne mange pas, il dort : mais pour cela il a besoin d'un lit doux et propre; et pour en avoir un tel, il ramasse avec sa gueule tout ce qu'il rencontre, le foin, l'herbe, la paille, en forme un petit tas avec son museau, et il se couche au centre. Jamais il n'y fait ses ordures; au contraire, il va les déposer dans la partie de sa cage la plus éloignée de son gîte, et il revient constamment pour cela au même endroit. S'il est peu favorisé du côté de l'intelligence, il paraît l'être au contraire beaucoup du côté de l'instinct, à en juger du moins par les apparences. Dans son état de nature, cet animal se creuse des terriers dans le voisinage des forêts, et va la nuit pourvoir à ses besoins.

Les Pacas se rapprochent des Agontis par les formes générales du corps et par les organes. Ils ont le même système général de dents, à peu près les mêmes sens, les mêmes organes génitaux; ils sont l'un et l'autre privés de clavicules; et, s'ils diffèrent par le nombre des doigts, c'est par des points peu importants : l'Agonti n'a que trois doigts aux pieds de derrière, et le Paca a de plus deux doigts presque rudimentaires. C'est donc par les abajoues, le repli de la peau sous l'arcade

zygomatique, la forme générale de la tête et le pelage, que ces animaux diffèrent principalement : aussi ont-ils été constamment rapprochés dans les Catalogues méthodiques.

Le Paca brun est connu depuis long-temps. Marcgrave en avait donné une mauvaise figure, qui a long-temps été la seule qu'on eût. Buffon (Supp., t. III, pl. 35) en a depuis donné une beaucoup meilleure, et c'est celle-là que Screber a copiée, tab. 171. C'est aussi de cette espèce que parlent comme auteurs originaux, Maffé, Histoire des Indes, p. 70, ed. lat.; Jean de Lery, Hist. d'un Voyage fait en terre de Brésil, p. 138; Dazara, Hist. nat. des Quadrupèdes du Paraguay, t. II, p. 20 et; Barère, Hist. nat. de la France équinoxiale, qui ajoute que dans cette contrée il porte le nom d'Ourana.

Décembre 1820.

Pl. II.



Werner pinx et del — 1/3 de la grand. nat — Lith. de Last

Porc-épic d'Italie.

LE PORC-ÉPIC D'ITALIE.

Cet animal a été le sujet d'un grand nombre d'erreurs. Buffon en a déjà détruit quelques-unes, et principalement celle qui consistait dans la pensée que ces animaux avaient la faculté de lancer leurs piquants; mais il en est quelques autres contre lesquelles il n'a pu s'élever faute d'observations exactes, et qui ont continué à être reproduites comme des vérités. La possession de plusieurs Porcs-Épics nous ayant mis dans le cas de les examiner avec attention, nous avons pu ajouter quelques faits à leur histoire, et contribuer par-là à la débarrasser de ceux dont l'imagination et la crédulité s'étaient empressés de l'enrichir.

Nous savons par Agricola (*de Anim., subter., cap.* xx) que le Porc-Épic n'est point naturel à l'Italie, et qu'après y avoir été apporté de l'Inde ou de l'Afrique, il s'y est acclimaté, et a continué à s'y reproduire à l'état sauvage. Ce Porc-Épic ne diffère en effet de celui d'Afrique que par une taille plus petite et de moins fortes épines, ce qui peut être attribué à l'influence du climat.

On le rencontre principalement dans le royaume de Naples, et dans les parties méridionales des États Romains. Il fuit les lieux habités, et se choisit pour retraite les coteaux pierreux et arides exposés au sud-est ou au midi, sur le penchant desquels il se creuse des terriers profonds et à plusieurs issues, où il vit dans une profonde solitude et dans une grande sécurité. Son extrême timidité le porte à passer le jour caché dans le fond de son gîte, et à ne s'occuper de pourvoir à ses besoins que pendant la nuit. Lorsque le crépuscule finit, il s'approche avec prudence de l'ouverture principale de son terrier, et ne s'expose au dehors que lorsqu'il s'est bien assuré qu'aucun bruit ne se fait entendre. Dès que sa confiance est rassurée, il va à la recherche des substances végétales qui servent à sa nourriture, et qui consistent surtout en bayes, fruits, bourgeons, racines, etc., etc., ou si c'est à l'époque de l'année où le besoin de la reproduction se fait sentir pour lui, il se réunit à un individu d'un autre sexe que le sien. L'hiver est pour cette espèce un temps de sommeil; durant cette saison le Porc-Épic ne sort point de son terrier et n'a besoin d'aucun aliment; mais cette léthargie ne paraît pas être très-profonde, car aux premiers beaux jours il reparaît avec toute sa force.

C'est dans ce calme que se passe la vie de cet animal, qui paraît s'étendre jusqu'à quinze ou vingt ans. Il n'a guère d'autre ennemi à craindre que l'homme, qui l'attend à l'affût, et le recherche pour sa chair que l'on dit très-bonne. Les animaux ne peuvent lui faire aucun mal à cause de ses épines longues et aiguës

qui ne leur permettent pas de l'approcher, et dans lesquelles d'ailleurs il sait s'envelopper lorsque la fatigue du combat le force au repos.

Les anciens avaient dit, et les modernes avaient répété, que le Porc-Épic lançait ses épines avec force, comme des dards, et même qu'elles avaient la faculté de pénétrer d'elles-mêmes dans la chair une fois qu'elles y étaient attachées. Buffon a détruit ce préjugé et a fort bien expliqué, par les mouvements de la peau de cet animal, la chute de quelques-unes de ses épines lorsqu'il est irrité, et contraint de les redresser avec force pour se défendre. Il ne se borne cependant pas toujours à éviter les atteintes de ses ennemis; lorsqu'ils le pressent de trop près il se jette avec impétuosité sur eux, et toujours de côté, parce que ses épines les plus longues et les plus fortes sont placées sur les parties latérales de son corps; dans le danger il cherche à protéger sa tête, et cependant l'animal qui tenterait à l'attaquer par là, pourrait être cruellement puni de sa témérité; car les animaux carnassiers les plus forts ne feraient pas avec leurs canines des blessures aussi profondes et aussi dangereuses, que le Porc-Épic avec ses incisives : il perce les planches les plus épaisses et les plus dures en peu de temps, et coupe même le fil de fer, tant ses mâchoires ont de force, tant ses dents ont de dureté. Aussi, pour le conserver en esclavage, est-on obligé de garnir entièrement de forte tôle la cage où on le tient enfermé. Malgré toute la puissance du penchant qui le porte à vivre solitaire, il n'est pas impossible de l'apprivoiser jusqu'à un certain point; il finit par s'habituer au mouvement, au bruit, lorsqu'il a été forcé d'y rester exposé pendant quelque temps; mais il ne devient jamais familier ni confiant, et à plus forte raison affectueux.

On croyait, d'après Aristote, que le Porc-Épic ne portait ses petits que trente jours, et on ignorait toutes les autres circonstances de sa propagation. M. Tupputi, dans un Mémoire intéressant sur cet animal, intitulé : *Observations sur le Porc-Épic*, Paris 1807, a rectifié l'erreur des anciens; mais il en est une autre à laquelle son autorité pourrait donner plus de poids, c'est la croyance que ces animaux ne s'accouplent qu'autant que la femelle se renverse sur le dos. Cette erreur est plutôt de raisonnement que de fait : on avait conclu que des animaux couverts de piquons ne pouvaient s'accoupler à la manière des autres; et M. Tupputi lui-même avait cru les voir s'accoupler suivant la seule manière dont on pensait qu'ils pouvaient le faire, tant les jugements *à priori*, si près des préjugés, peuvent exercer d'influence même sur l'exercice de nos sens! Le fait est qu'ils s'accouplent comme tous les autres Mammifères, et il suffit pour cela à la femelle de coucher ses épines, ou plutôt de laisser dans un état d'inactivité complet le muscle qui sert à les relever; c'est ce que j'ai pu constater plusieurs fois sur des Porcs-Épics du Cap, que notre Ménagerie a possédés, et qui se sont reproduits pendant plusieurs années. C'est en effet, comme le dit M. Tupputi, au mois de mai, que ces animaux se recherchent pour la génération, et c'est au mois d'août que les petits naissent, c'est-à-dire que la gestation dure de soixante à soixante-dix jours, et les jeunes Porcs-Épics viennent au monde les yeux ouverts et déjà revêtus d'épines, mais elles n'ont qu'environ sept lignes de longueur; leurs incisives ont une ligne et demie; leur taille, du bout du museau à l'origine de la queue, est de sept à huit pouces; les couleurs de leurs épines sont les mêmes que celles des épines des adultes; et les jeunes ressemblent encore aux vieux par toutes les autres parties de leur organisation.

Le Porc-Épic est une des plus grandes espèces de l'ordre des Rongeurs. Sa longueur, de l'origine de la queue à l'oreille, est de plus de deux pieds. Sa tête, de l'oreille au bout du museau, a près de six pouces, et sa queue près de quatre. Sa hauteur au train de derrière est d'un pied quatre pouces, et au train de devant, de près de onze pouces; enfin, la largeur de sa tête, prise entre les deux oreilles, est de cinq pouces. Sa physionomie est grossière et sa démarche lourde. Son museau obtus, ses grosses narines, ses très-petits yeux contribuent principalement à sa laideur, et la pesanteur de ses mouvements tient à ce qu'il est entièrement plantigrade. Il appartient à la division des Rongeurs omnivores, c'est-à-dire que ses dents molaires ont des racines distinctes des couronnes par leurs formes. Le nombre de ses incisives, comme celui des incisives de tous les Rongeurs, est de deux à chaque mâchoire; la face antérieure de celles d'en bas est opposée à la face postérieure de celles d'en haut, et ces dents agissent l'une sur l'autre, comme font entre elles les deux lames d'un ciseau. Les molaires sont au nombre de quatre de chaque côté des mâchoires, et elles se ressemblent toutes. Dans la jeunesse de l'animal, elles sont formées de plusieurs tubercules minces réunis entre eux par une substance intermédiaire. Les tubercules en s'usant présentent d'abord un creux à chacune des extrémités de la dent, et deux plis dans le milieu, vis-à-vis l'un de l'autre. Lorsque l'usure augmente, les creux, dont le fond est inégal, se divisent, et les deux plis se réunissent de manière à couper, par un sillon, la dent dans son milieu. Enfin le pli externe des molaires inférieures, et l'interne des supérieures restent seuls sensibles, et les divisions du creux des extrémités se rapetissent en se réduisant définitivement à des points. Chaque pied a cinq doigts, armés d'ongles émoussés; mais le pouce de ceux de devant n'est qu'en rudiment, et la plante des quatre pieds est entièrement nue et garnie de tubercules épais et élastiques, très-propres à rendre douce et facile la marche de l'animal. Sa queue, toujours nue, n'est qu'un rudiment de quelques pouces.

Excepté l'odorat, la plupart des sens paraissaient obtus, à en juger du moins par leur organisation extérieure. L'œil est extrêmement petit, à deux paupières seulement, et je crois que la pupille est ronde. Les oreilles sont peu développées et assez simples par le petit nombre de leurs replis; les narines sont ouvertes aux deux extrémités d'un sinus en forme de croissant, qui traverse le museau sans interruption, et il est bordé de lèvres épaisses ou bourrelets charnus, revêtus de téguments particuliers et de quelques poils courts. La lèvre supérieure est fendue; et la langue, peu extensible, est garnie de papilles cornées, très-larges dans son milieu, et plus étroites et assez semblables à celles des Chats sur ses bords. Les poils sont de deux natures, les épines et les poils lisses qui représentent les poils soyeux, et les poils gauffrés qui représentent les laineux. La verge se dirige en arrière, et les testicules restent cachés. Le vagin ne présente à l'extérieur qu'un simple orifice, et les mamelles sont au nombre de six, trois de chaque côté, placées tout-à-fait sur les flancs de l'animal, et non point sur les côtés de l'abdomen.

La tête et le cou sont garnis de très-longs poils que l'animal peut relever comme une aigrette ou un panache. Le museau, les côtés du cou, la gorge, la partie antérieure des épaules, les membres, la poitrine, le ventre, ne sont couverts que de poils courts, et les épines revêtent la partie postérieure des épaules, le dos, les côtés du corps, les cuisses et la croupe; les plus grandes

sont sur les côtés, et sur la partie antérieure du dos; celles qui garnissent les cuisses et la croupe sont plus courtes, mais de même nature que les premiers; et celles qui entourent la queue sont des tubes, ouverts par l'extrémité libre, et attachés à la peau, comme au reste toutes les épines, par un pédicule mince et solide. Toutes les parties couvertes de poils sont noires, les épines pleines sont couvertes d'anneaux, alternativement blancs et noirs, et les tubes sont tout-à-fait blancs. Les poils gauffrés sont roussâtres, de sorte qu'au total les couleurs de cet animal sont sombres et tristes comme son existence.

Les anciens connaissaient le Porc-Épic qu'ils nommaient *Hystrix*, à cause de ses poils durs et semblables aux soies de Cochons. C'est ce nom qui a été traduit presque dans toutes les langues, pour désigner cet animal, que les modernes n'ont jamais confondu avec aucun autre. Aussi les figures qu'ils en ont données sont-elles généralement passables. Il est désigné, dans nos Catalogues méthodiques, sous le nom de *Histrix cristata*, à cause de l'espèce de crinière qu'il a sur le cou.

Novembre 1821.

Pl. III



Werner pinx et del. ⅓ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Marmotte.

LA MARMOTTE.

Il n'est personne en Europe qui ne connaisse la Marmotte, au moins par ces faibles enfants que l'on voit, chaque année, descendre des hautes Alpes avec cet animal industrieux, dont ils ont su adoucir le naturel sauvage, et qu'ils se sont associé pour exciter notre commisération.

Sa taille ramassée, son dos écrasé, ses jambes épaisses et peu élevées, sa tête large et aplatie, ses oreilles tronquées, sa queue courte, et qu'elle ne relève jamais, jointes à des allures lourdes et embarrassées, lui donnent une physionomie qu'on ne retrouve chez aucun autre animal, et qui seule suffirait pour la caractériser.

En effet, la Marmotte, organisée pour fouir, destinée à la vie obscure d'un terrier; n'ayant besoin, pour se nourrir, que de l'herbe ou du foin qui entoure son habitation; trouvant dans sa retraite le moyen d'échapper à la plupart de ses ennemis, et dormant continuellement durant une moitié de l'année, ne sait ni s'élancer comme le Rat, ni grimper comme l'Écureuil. Elle marche lentement, et court en se soulevant avec effort, mais plus vite en montant qu'en descendant; et, si elle peut grimper, ce n'est que dans les fentes des rochers, et en s'aidant alternativement de son dos et de ses jambes, comme on le fait pour monter dans les cheminées. On dit même que c'est aux Marmottes que les ramoneurs savoyards doivent leur industrie. Aussi les Marmottes s'éloignent-elles rarement de leur asile; et comme elles sont toujours réunies par familles, la nature, pour suppléer à ce qui leur manque d'agilité, les a douées de cet admirable instinct, qu'elles ne sortent jamais du terrier sans que l'une d'entre elles soit placée en sentinelle, à portée des autres, sur le rocher ou le tertre le plus élevé. Dès qu'elle aperçoit un ennemi, dès que la présence d'un nouvel objet l'inquiète, elle jette un cri perçant; et, à l'instant même, toutes les autres, qui étaient occupées ou à brouter l'herbe, ou à s'ébattre sur le gazon, rentrent précipitamment avec elle sous l'abri commun; ou, si elles sont trop éloignées, elles se cachent sous les rochers les plus voisins. Ce terrier, dont l'ouverture est ordinairement placée sous quelque masse pierreuse, et dans la région des neiges, au-dessus de la limite des forêts, est creusé dans un coteau exposé au sud, au sud-est ou au sud-ouest. Il se compose généralement d'un conduit en forme de boyau étroit, et suffisant seulement pour le passage de l'animal. A l'extrémité de ce boyau, qui a communément de cinq à six pieds de longueur, est une excavation circulaire de trois à quatre pieds en tout sens, appelée bauge, où les Marmottes se retirent, et qui forme leur retraite d'hiver. Quelquefois ces terriers

ont deux conduits qui aboutissent tous deux à la bauge; dans ce cas, ils forment entre eux un angle plus ou moins aigu. On a comparé leur figure à un Y; et comme les Marmottes ont une extrême propreté, et qu'elles ne salissent jamais leur bauge, on a supposé que l'un de ces conduits servait à l'expulsion des excréments; ce qui est peu vraisemblable. En outre, il paraît que l'on trouve toujours dans l'un des conduits une excavation particulière qui vient de la terre que ces animaux ont enlevée pour boucher l'entrée de leur terrier, à l'époque où le sommeil d'hiver doit commencer. Cette époque est déterminée par celle des froids, et varie de la mi-septembre à la mi-octobre. Alors les nouvelles familles qui se sont formées se creusent un terrier, et le remplissent du foin au milieu duquel elles doivent s'engourdir. Elles composent de ce foin des tas sphériques qu'elles pressent fortement, ce qui donne à ces petites masses quelque consistance; et c'est dans leur centre que les animaux se logent, en se ployant pour ramener leur tête entre leurs jambes; mais, afin de les fermer entièrement, elles y entrent à reculons, ayant à leur bouche une poignée de foin, qu'après être entrées, elles laissent dans l'ouverture : c'est ce dont j'ai moi-même été témoin sur plusieurs Marmottes apprivoisées.

Dès que le moment de la retraite est tout-à-fait arrivé, les Marmottes, qui sont alors extrêmement grasses, bouchent les entrées de leur terrier avec le plus grand soin, et restent dans cet état jusqu'à l'arrivée du printemps, c'est-à-dire jusque vers le mois d'avril. On n'a point encore fait connaître l'âge et la saison de l'amour pour ces animaux, ni la durée de leur gestation; de sorte qu'on ignore si chaque famille se compose du père, de la mère et des petits de deux années, ou d'une année seulement, et si ceux qui se creusent de nouveaux terriers vers la fin de l'été, sont des familles nouvelles réunies pour les besoins de la propagation. En général, tout ce qui tient à l'histoire de la génération de ces animaux est peu connu. Les auteurs se bornent à nous apprendre que les portées sont de trois à six petits qui, dans leur premier été, s'éloignent peu du terrier.

Les Marmottes, passant l'hiver dans une léthargie profonde, ne font aucune provision; et elles maigrissent beaucoup durant ce temps d'abstinence, qui rend leur chair dure et coriace. C'est au commencement des grands froids que les habitans des montagnes les recherchent comme une nourriture agréable, mais qui serait loin de l'être pour des palais délicats. Leur graisse a l'apparence et le goût du saindoux, et leur chair se sale pour se conserver. Leur peau a aussi quelque valeur comme fourrure commune.

La Marmotte, comme tous les Rongeurs, n'a que des molaires et des incisives. Celles-ci sont, à chaque mâchoire, au nombre de deux; celles d'en bas sont terminées par une pointe plus ou moins arrondie, et celles d'en haut par une ligne droite. Ce sont des armes puissantes, et qui font des blessures cruelles; elles servent aussi à l'animal pour ronger, pour percer, et si efficacement, qu'il ne peut être retenu dans aucune cage, à moins qu'elle ne soit doublée en fer. Elle a cinq molaires à la mâchoire supérieure, et quatre à l'inférieure. La première des molaires supérieures est petite, et ne présente qu'un simple tubercule; les quatre autres ont une forme triangulaire, et sont imprimées de deux sillons transverses qui donnent naissance à trois éminences, une au milieu de la dent, et une sur chacun de ses bords. Ces sillons et ces éminences n'arrivent point jusqu'à la face interne de la dent; ce qui fait que cette partie ne présente qu'une ligne unie

et simple. Au contraire, la partie opposée où les sillons commencent, présente trois pointes aiguës. Les dents de la mâchoire inférieure n'ont qu'un sillon dans leur milieu, qui partage la dent dans toute sa largeur, et l'éminence transverse de la partie antérieure est échancrée de manière à offrir deux tubercules aigus. Ces dents sont carrées.

Ces animaux sont plantigrades; leurs pieds de devant ont quatre doigts à l'extérieur, armés d'ongles fouisseurs, et ceux de derrière en ont cinq garnis également d'ongles propres à fouir. Aux membres antérieurs, le doigt externe est plus court que les trois autres. C'est le moyen qui est le plus long, et les deux qui restent sont égaux. Aux membres postérieurs, le pouce est le plus court; le doigt externe vient après pour la longueur, et les trois autres sont entre eux dans les mêmes rapports que les analogues des pieds de devant. Les oreilles, très-petites, n'ont qu'un rudiment d'hélix à la partie antérieure, sans autres lobes ou replis. Les yeux, qui sont grands et à fleur de tête, ont leur pupille ronde. Les narines ne sont point entourées d'un mufle, mais elles sont séparées par une partie nue; la lèvre supérieure est fendue; ce qui laisse toujours à découvert les incisives supérieures. La langue est petite, épaisse et douce. La verge se dirige en avant, et les testicules sont renfermés dans l'aine; le vagin est simple avec un clitoris saillant; les mamelles sont au nombre de dix. Des moustaches garnissent les côtés du museau, et la partie supérieure et antérieure de l'œil. Les poils sont de deux natures; les laineux, qui sont longs, assez peu frisés et les plus épais; ils sont gris-foncé dans la plus grande partie de leur longueur, et blancs au bout. Les soyeux, généralement assez rares, sont un peu plus longs que les précédents; ils sont noirs dans la plus grande partie de leur longueur, et blancs à leur extrémité dans les parties grises. Dans les parties fauves ils sont entièrement de cette couleur, ou avec quelques anneaux noirs très-étroits vers leur pointe.

C'est de la plus ou moins grande étendue de ces couleurs que dérivent, au commencement de l'hiver, celles du pelage de la Marmotte, qui a le dos, le cou, la tête et une partie des côtés du corps et des membres d'un gris tiqueté, assez doux; et les flancs, les cuisses, les parties antérieures et postérieures des pieds de devant, la poitrine, la gorge, et le dessous des mâchoires, d'un blanc teint de fauve. La tête est d'un gris plus foncé que le cou; et la moitié de la queue est noire. Le tour du museau est blanchâtre, et les oreilles sont d'un gris un peu plus clair que les parties voisines. Les doigts sont blanchâtres, et les ongles noirs.

Chez tous les individus, le fauve des flancs ne s'élève pas aussi haut que sur celui que j'ai fait représenter. Ordinairement les flancs et les cuisses sont gris.

Tout ce pelage est très-épais, très-fourni sur le dos, les flancs, le ventre et les parties supérieures des membres; ce qui se remarque principalement sur les côtés des mâchoires, où les poils changent toutes les proportions de la tête par l'extrême largeur qu'ils lui donnent en apparence. Les poils de la queue sont plus roides et plus longs que ceux des autres parties; ceux du dessus de la tête et des membres sont courts et presque ras.

Notre Marmotte n'avait que quinze pouces de l'origine de la queue au bout du museau; il y en a qui ont jusqu'à deux pieds.

La Marmotte était vraisemblablement connue des Latins sous le nom de *Mus Alpinus*. Une des premières bonnes descriptions et des premières figures passables que nous en ayons, sont celles qu'en a données Gessner (p. 743 et suiv.). Matthiole

auparavant, dans ses Commentaires sur Dioscoride, avait donné une figure de cet animal qu'Aldrovande a copiée, et qui est très-inexacte. Nous en devons une un peu moins mauvaise à Jonston (pl. 67), qui semble avoir copié celle de Gessner, en y faisant quelques légers changements; mais de toutes celles qui ont été données avant le dernier siècle, la plus défectueuse, sans contredit, est celle de Perraut (Anim. III, pl. 7, p. 31). C'est à Buffon (tom. VIII, pl. 28) que, jusqu'à ces derniers temps, nous devions la meilleure, ainsi qu'une histoire à laquelle on n'a presque rien ajouté jusqu'à ce jour, quoiqu'elle soit prise, presque tout entière, de Gessner, qui parlait de la Marmotte vers les commencements du seizième siècle. Depuis, M. Mouton Fontenille a publié en France une nouvelle Histoire de la Marmotte, avec une figure, d'après des observations de M. Héricard de Thury. (Observ. sur la Marmotte, 1808). Cet animal est le *Mus Alpinus* ou le *Mus Marmotta* des Catalogues méthodiques.

Octobre 1820.

Pl. IX.



Werner pinx et del. $\frac{1}{3}$ de la grand. nat. Lith. de C de Las

Monax.

MONAX GRIS.

Les Marmottes de l'Amérique septentrionale ne nous sont encore connues que par des notes si peu étendues, des renseignements si peu détaillés, qu'il est impossible de s'en représenter clairement les caractères, et de se faire une idée nette des animaux qu'ils ont pour objet. En effet, si l'on rapproche les descriptions qu'en ont données les auteurs originaux, on aperçoit entre elles des contradictions manifestes; et ces causes de doutes et d'incertitudes ne font que s'augmenter lorsqu'on cherche à appliquer ces descriptions à la nature elle-même, c'est-à-dire aux animaux auxquels il est probable qu'elles s'appliquent, aux Marmottes de l'Amérique du nord.

Jusqu'à ce jour on a admis deux espèces de la combinaison des diverses notions qui ont été acquises sur ces Marmottes du Nouveau-Monde. L'*Arctomys monax*, Linn., et l'*Arctomys empetra*, Pall. (Je ne fais point entrer dan cet examen la Marmotte du Missouri, *Arctomys Missouriensis*, de M. Warden, Description statistique des États-Unis, etc., trad. franç., tom. V, pag. 627, les notes que j'examine n'y ayant aucun rapport.)

La première se constitue des rapports de Catesby (Carol. II, pl. 79), d'Edwards (Glan., tab. 104), de Buffon (Suppl. III, p. 120, pl. 28), et de Warden (ouvrage cité, tom. V, pag. 627). Catesby nous apprend de son Lapin de Bahama, que c'est un animal un peu plus petit que le Lapin de garenne, qu'il est brun sans aucun mélange de gris; que ses oreilles, ses pieds et sa queue ressemblent à ceux d'un rat, etc. De son côté, Edwards dit que le Monax a le museau gris, antérieurement, tout le corps brun, plus foncé sur le dos que sur les côtés, et surtout que sur le ventre, les pieds noirs; et la queue, *longue de plus de la moitié de la longueur du corps*, est touffue, et couverte de poils bruns et noirâtres.

Buffon n'a donné qu'une figure du Monax sans aucune description, mais cette figure ressemble tout-à-fait à celle que nous devons à Edwards; elle en a la tête et la queue. Enfin M. Warden donne à sa Marmotte du Maryland, qu'il rapporte au Monax, la taille d'un Lapin, un pelage d'un brun ferrugineux, un museau d'un gris-bleuâtre, des jambes courtes, des pattes longues, une queue velue, d'environ la longueur de la moitié du corps, un museau pointu, etc.

Il résulte de ces détails, que l'espèce qu'ils sont supposés avoir pour objet aurait un pelage brun, sans aucun mélange de gris, suivant l'un, et ferrugineux, suivant les autres; que la queue est semblable à celle d'un rat, au dire de Catesby, et touffue d'après ce que rapportent Edwards et Warden; enfin tous

présentent cet organe comme égalant à peu près, par sa longueur, la moitié de la longueur du corps.

La seconde espèce ne repose que sur une description de Pallas (Glires, pag. 75), faite d'après une peau bourrée du cabinet de Leyde, sur une de Pennant, qui est accompagnée d'une figure évidemment faite aussi d'après une peau bourrée (Syn., quad., pag. 270, n° 199, tab. 24, fig. 2), et sur une troisième de Forster (Phil. trans. LXII, pag. 378.)

Pallas nous donne son *Mus empetra* comme étant plus petit que la Marmotte, et ayant la tête brune en dessus et blanchâtre en dessous, les parties supérieures du corps brunes avec l'extrémité des poils d'un gris-blanc, les parties inférieures et les membres couleur de rouille, la queue courte, de la couleur du dos, avec le bout noir.

Pennant, au contraire, nous dit que sa Marmotte de Quebec avait les poils gris à leur origine, noirs au milieu et blancs à leur extrémité, ce qui ne produit qu'une teinte grise, et non point une teinte brune. Le ventre et les jambes étaient de couleur orangée, et les pieds noirs; la queue était courte et d'une couleur obscure.

Quant à Forster, il parle évidemment de l'*Arctomis empetra*. Le sommet de la tête, dit-il, est châtain, le dos tiqueté d'un noir-grisâtre et d'un brun-jaunâtre. Les jambes et tout le dessous du corps sont d'une brillante couleur ferrugineuse, etc.

Si actuellement nous comparons les notes descriptives que nous venons de rapporter, aux Marmottes d'Amérique qui se trouvent dans les collections du Muséum, et à la Marmotte que nous possédons vivante, nous devons penser que la première espèce n'a pas été revue, et nous douterions même qu'elle appartînt à ce genre, si les auteurs qui l'ont possédée ne la comparaient pas à la Marmotte, dont la physionomie ne peut être confondue avec celles des espèces d'aucun autre genre. La couleur brune sans mélange de gris, et la queue longue, qui font ses caractères, ne se rapportent à aucune des Marmottes que nous avons sous les yeux; et une Marmotte à queue longue et à poils unicolores, lorsque toutes celles qui sont bien connues ont, au contraire, la queue très-courte et du blanc et du noir dans les poils, a besoin aujourd'hui d'être observée de nouveau pour dissiper les doutes que de telles anomalies font naître.

Nous devons donc regarder l'Arctomys Monax comme une espèce peu connue, ou peut être fondée sur des caractères infidèles, et représentée par des figures plus propres à en donner des idées imparfaites que des idées justes.

Quant à l'*Arctomys empetra*, il est bien évident que les deux descriptions qu'on y rapporte ne concordent pas : l'animal décrit par Pallas était brun, et celui qu'avait observé Pennant était gris; mais nous retrouvons du moins dans les individus que nous sommes à portée de leur comparer un moyen de confirmer l'exactitude de ces descriptions, si ce n'est le rapprochement qu'on en a fait.

En effet, les galeries du Muséum possèdent évidemment des individus congénères de celui de Pallas; et celui dont je donne aujourd'hui la figure est tout-à-fait conforme à celui de Pennant. Tous ont la même taille, les mêmes proportions, la même physionomie générale, et la même teinte de rouille aux parties inférieures du corps; mais les parties supérieures sont d'un beau roux chez les uns, et d'un beau gris chez les autres.

L'*Arctomys empetra* a généralement un ton fauve, qui devient plus vif et plus

brillant sur le ventre, la poitrine et les membres, et qui se glace de blanc sur le cou, le dos, les épaules, les reins, les cuisses et les côtés du corps. Le dessus de la tête et la queue sont d'un brun foncé; le blanc domine sur les côtés des joues et sur la mâchoire inférieure. Ces couleurs résultent de celles des deux sortes de poils, les uns laineux, et les autres soyeux, qui constituent la fourure très-épaisse de cet animal, excepté sur la tête, les membres, le ventre et la queue, où il ne s'en trouve que de soyeux. Les uns et les autres sont noirs dans toute leur partie inférieure; les premiers se terminent par une pointe fauve qui fait à peu près la moitié de leur longueur; les autres par une belle couleur de rouille, partout où cette couleur domine; et où le fauve est lavé de blanc, ces poils ont généralement trois anneaux, un fauve, un noir et un blanc. Le blanc des joues et du dessous de la mâchoire résulte de poils soyeux qui sont d'un blanc sale dans la plus grande partie de leur longueur, et le brun du dessus de la tête et de la queue de poils de même nature entièrement bruns, excepté un petit nombre d'entre eux, qui, vers l'origine de la queue, ont quelques anneaux fauves.

Le *Monax gris* a généralement un ton gris sur le dos, les épaules, les reins, les cuisses et les côtés du corps; toutes les parties inférieures et les membres sont d'un beau fauve rouille; cette même couleur borde la lèvre supérieure, et on en voit des traces sur le cou près de la nuque. Ces couleurs résultent de la disposition de celles qui se trouvent sur les deux espèces de poils qui constituent le pelage de cette Marmotte. Comme dans l'espèce précédente, ces poils sont noirs à leur base, et les laineux sont gris dans tout le reste de leur longueur. Les soyeux se terminent par des anneaux noirs et blancs, le dernier de ces anneaux est ordinairement blanc, sur toutes les parties grises; ils ont leur partie supérieure uniformément fauve où cette couleur domine; et ils sont blancs en arrière des joues, et bruns-noirs sur la tête et la queue. Leur distribution est la même que sur l'espèce précédente, c'est-à-dire qu'il n'y a de poils laineux que sur les parties supérieures du corps, où c'est le gris qui domine.

Ce Monax est de la taille de l'Empetra : il a, de l'origine de la queue à l'occiput, quatre pouces, sa tête en a trois, sa queue douze; et sa physionomie générale est celle de la Marmotte commune; elle en a non-seulement les formes et les proportions, mais encore les dents, les organes des sens, du mouvement et de la génération. C'est pourquoi je ne parlerai pas de ces différents organes, les ayant décrits en donnant l'histoire naturelle de cette Marmotte commune.

Son naturel paraît être aussi le même que celui de cette dernière espèce. Il est très-apprivoisé, mais très-stupide; il n'éprouve aucune crainte lorsqu'on le touche, qu'on l'empoigne, qu'on le transporte d'un lieu dans un autre; il montre la plus grande indifférence pour teutes les situations, pourvu qu'il puisse se coucher proprement. Il ne paraît pas distinguer les personnes qui le soignent, et ne montre aucune affection pour elles; en un mot c'est un animal entièrement dépourvu d'activité intellectuelle, et dont la plupart des actions doivent par conséquent être instinctives.

Je ne déciderai pas si l'Empetra et mon Monax gris, qui me paraît ressembler à la Marmotte de Quebec de Pennant, appartiennent à la même espèce, et ne présentent que des différences de variétés : la nature de ces animaux n'est pas assez connue pour qu'on puisse fixer les limites de l'influence que les cir-

constances extérieures exercent sur elle. Je n'ai pas donné à ce Monax le nom qu'il a reçu de Pennant, parce que toutes les Marmottes d'Amérique se trouvent en Canada; et dans le doute où j'étais sur la nature de ses caractères, je me suis borné à joindre à un nom qui est devenu commun pour les Marmottes américaines, celui de la couleur qui le distingue; si les trois espèces dont j'ai parlé dans cet article acquièrent une existence réelle, elles conserveront les noms qu'elles ont reçus. Si le contraire arrivait, les synonymes pourraient se rectifier.

Novembre 1822.

Pl. V



Werner pinx et del. ½ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last.

Ecureuil commun.

L'ÉCUREUIL COMMUN.

Lorsque l'on considère l'ordre suivant lequel les Mammifères ont été répartis sur la surface de la terre, on découvre bien quelques-uns de ces phénomènes généraux qui, se convertissant en lois, font le caractère des sciences. Ainsi, les Sajous, les Sarigues appartiennent exclusivement à l'Amérique; les Makis, les Tanrecks, à Madagascar; les Kanguroos, les Dasiures, les Phalangers, à l'Asie australe, etc. etc. On trouve même, avec quelque apparence de raison, la cause qui fait que des continents tout-à-fait séparés l'un de l'autre nourrissent cependant les mêmes animaux; et c'est un sujet que Buffon a traité avec toute la supériorité de son génie; mais si l'on descend à des exceptions d'un ordre inférieur, toute conjecture pour les expliquer devient impossible : tant il est vrai que la plupart des explications de ce genre reposent encore plus sur les créations de notre esprit que sur les rapports réels des faits! car elles paraissent toujours d'autant plus vraisemblables, que notre imagination a pu y prendre plus de part.

Une de ces exceptions inexplicables, c'est que l'Écureuil commun est la seule espèce d'un des genres de Mammifères les plus riches, qui se trouve sur l'immense surface des régions septentrionales de l'ancien monde, à en juger du moins par les observations qu'on possède aujourd'hui, et abstraction faite des Écureuils volants. A la vérité cette espèce, soumise à des influences si diverses, a produit plusieurs variétés, toutes plus ou moins importantes à connaître, et dont nous donnerons les figures et les descriptions dans nos livraisons suivantes. C'est la variété fauve que nous prendrons pour type des autres, parce que c'est de celle-là qu'elles paraissent se rapprocher le plus lorsque leurs caractères changent.

On sait que les Écureuils communs habitent nos grandes forêts, qu'ils se tiennent sur les arbres les plus élevés, où ils trouvent leur nourriture, où ils construisent leur gîte, où ils élèvent leurs petits, en un mot, où ils passent toute leur vie dans l'abondance et la sécurité. Ils vivent par paires, et l'arbre qu'ils choisissent n'est point pour eux une habitation passagère; c'est un domaine qu'ils s'approprient, et sur lequel ils construisent le petit manoir qui deviendra le témoin de leurs premières amours, et qui les verra mourir.

C'est toujours l'enfourchure de deux ou plusieurs branches qu'ils choisissent pour construire leur habitation; elle consiste dans un nid sphérique, dont l'ouverture regarde le ciel, et est recouverte par une sorte de toit de forme conique qui l'abrite de la pluie. Ce nid est formé de brins d'herbes flexibles et de mousse,

si bien entrelacés, qu'il semble faire partie de l'arbre même. Ils y passent à dormir une partie du jour, et en sortent le soir pour s'ébattre en sautant de branche en branche, et en poussant de petits cris aigus qui les font d'abord reconnaître. Ces animaux commencent à ressentir les besoins de l'amour au commencement du printemps, et ils mettent au monde cinq ou six petits vers le mois de juin : car on ne sait pas exactement la durée de la gestation. Ils ont le plus grand soin de leur progéniture. Le père et la mère s'en occupent également; et, quoique élevés, les petits ne quittent leurs parents qu'au printemps suivant, pour travailler eux-mêmes à se former une famille. Lorsque les jeunes Écureuils cessent d'avoir besoin de secours, lorsqu'ils peuvent commencer eux-mêmes à suffire à leurs besoins, les vieux s'occupent à faire des provisions pour l'hiver. Dans cette vue, ils choisissent plusieurs creux dans les arbres voisins de leur gîte, et les remplissent des fruits et des graines dont ils font leur nourriture habituelle; et, dès que la terre est dépouillée, ils y ont recours, et savent fort bien les retrouver sous la neige, qu'ils écartent avec leurs pates. La nature les a donc abondamment pourvus de moyens propres à se procurer leur nourriture et à élever leur famille; elle les a aussi instruits à éviter les dangers qu'ils ne peuvent braver, et les ennemis qu'ils ne peuvent combattre. Dans nos contrées, l'Écureuil n'a guère à craindre que les Chats sauvages, les oiseaux de proie et les chasseurs. Tant qu'il reste dans son nid, toujours si bien caché ou déguisé, que l'œil le plus exercé ne peut l'apercevoir, il est à peu près garanti de tout danger; et s'il en sort, sa bonne vue lui fait d'abord apercevoir l'ennemi qui pourrait le menacer; alors, pour l'éviter, il a le plus grand soin de se mettre du côté de la branche qui lui est opposée : si le danger se montre d'un côté de l'arbre, il va de l'autre, et tourne ainsi continuellement jusqu'à ce qu'il n'ait plus de sujet de crainte. Lorsqu'il va d'une branche à l'autre avec rapidité, il semble plutôt voler que courir; et tous ses mouvements sont brusques et arrêtés.

C'est un animal d'une extrême propreté; on le voit sans cesse occupé à lustrer son pelage avec ses pates de devant; jamais il ne salit son nid ou sa bauge; il se tient habituellement assis sur le derrière, la queue relevée en panache sur sa tête, et il porte ses aliments à sa bouche avec les mains. Autant il grimpe avec facilité, autant il marche mal. Lorsqu'il est à terre, il n'avance que par sauts, et en galopant, à cause de la longueur de ses membres postérieurs. Sa voix consiste dans un cri très-aigu, et on l'entend quelquefois faire un murmure continu dont on ne paraît point encore avoir apprécié la cause.

Cet Écureuil est roux sur toutes les parties supérieures du corps, excepté sur les côtés, où l'on voit du gris, qui résulte de poils jaunâtres annelés de noir; les parties inférieures sont d'un beau blanc, et le bord des oreilles est garni de longs poils qui les dépassent de beaucoup, et y forment une sorte de brosse. Les poils soyeux, ainsi que les laineux, sont épais, gris à leur base, et dans le reste de leur longueur, de la couleur des parties de l'animal qu'ils revêtent. Les moustaches sont également fauves.

Voici les dimensions de l'individu mâle, jeune encore, que j'ai fait représenter :

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, de l'origine de la queue à l'occiput	6	»
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	2	4
——— de la queue	6	10
Hauteur du train de devant	3	8
——— de derrière	4	5

Tout ce que j'ai dit du naturel de l'Écureuil de la Caroline convient entièrement à l'Écureuil commun; et il en est de même de ce qui concerne les organes des sens, du mouvement de la manducation et de la génération, à la description desquels je renvoie, afin de ne point me répéter inutilement.

Cette espèce d'Écureuil n'a jamais cessé d'être connue, et a porté chez les Grecs et les Latins le même nom qu'elle porte chez nous; et si toutes les figures qu'on en a données ne sont pas également bonnes, toutes du moins rappellent bien sa physionomie générale. C'est le *Sciurus vulgaris* des Catalogues méthodiques.

Novembre 1820.



$\frac{1}{2}$ de la grand. nat.

Werner pinx. et del.

Lithog. de C. de Last

Ecureuil commun, variété petit gris.

LE PETIT-GRIS.

J'ai donné le nom d'Écureuil, Variété Petit-Gris, à l'animal que je vais décrire, par égard pour l'opinion générale des naturalistes, qui s'accordent à le regarder comme une simple variété de l'Écureuil commun, naturelle aux régions les plus septentrionales de l'ancien Monde, et produite par le froid de ces contrées polaires. Cependant, lorsqu'on examine les autorités sur lesquelles cette opinion repose, on ne peut se défendre de quelques doutes; et l'on sent que, pour l'admettre sans restriction, des observations plus positives que celles qui ont été faites sont encore nécessaires.

Il faut d'abord écarter de cet examen le *Mus Ponticus* des anciens (Aristote, Hist. des Anim., liv. VIII, chap. 17; et Pline, liv. VIII, chap. 37, etc.), qui n'est point le Petit-Gris, comme on pourrait l'induire de ce que dit Gessner. Il paraîtrait cependant que cet Écureuil nous était connu depuis fort long-temps; tout porte en effet à penser que c'est de sa fourrure qu'on a entendu parler, dans le moyen âge, sous le nom de *Vair*, qui s'est conservé dans le blason, et que Nicot dérive de *Varius*. C'est aussi sous ce dernier nom qu'on trouvait vulgairement désigné chez nous, comme le dit Gessner, un Écureuil, gris en dessus et blanc en dessous, qui paraît avoir avec le Petit-Gris les plus grandes analogies; et il est à remarquer qu'aujourd'hui c'est celui-ci qui est employé dans tous les usages où l'était l'autre. Ce *Sciurus Varius* paraît être aussi le *Mus Lassicus* de Mathiol.

Gessner, en rapportant qu'on trouve des variétés grises de l'Écureuil commun, n'ajoute rien qui le mette hors de doute, et surtout qui établisse l'identité de cette variété avec le Petit-Gris véritable. Il en est de même des divers auteurs qu'il cite, d'Aldrovande, qui l'a copié, et de tous les compilateurs qui sont venus après eux, jusqu'aux temps modernes. Il paraît que Regnard (Voy. en Laponie, tom. I, pag. 163) est le premier voyageur qui ait dit d'une manière affirmative que les Petits-Gris qu'il trouva en Laponie sont nos Écureuils, « qui changent leur couleur rousse lorsque l'hiver et les neiges leur en font prendre une grise »; mais comme il ne passa dans le Nord que deux mois d'été, il n'a pu, ainsi que l'observe fort bien Buffon, être témoin de ce changement de couleur; il ne le rapporte donc que d'après l'opinion établie à cette époque; et si Linnéus, dans sa *Fauna suecica*, ainsi que Retzius, dans la nouvelle édition qu'il a donnée de cet ouvrage, disent que les Écureuils communs deviennent gris en hiver; ils ne l'affirment point expressément et de manière à faire penser qu'ils le rapportent

autrement que comme une idée vulgairement reçue. Il y a plus : Klein dit positivement que l'on rencontre en Prusse et en Pologne des Écureuils gris qui ne changent point de couleur avec les saisons, ce que Rzaczynski (Hist. nat. Pol., pag. 224) semble confirmer. Pallas lui-même (Voyages, 1772) parle de Petits-Gris, qui, vers l'automne, émigrent en troupes considérables, du midi au nord, lorsque la nourriture leur manque; or est-il vraisemblable qu'à cette époque de l'année où la mue d'hiver commence seulement, ces animaux aient pu être appelés *Petits-Gris* par ce naturaliste célèbre, s'ils n'avaient pas été revêtus auparavant de leur fourrure grise? et les migrations de ces Écureuils dont Gessner et Regnard parlent déjà me semblent être encore un caractère auquel je ne sache pas qu'on puisse reconnaître l'Écureuil commun.

Tout ce que je viens de dire a cependant moins pour objet d'établir que le Petit-Gris n'appartient pas à l'espèce de l'Écureuil commun, que de montrer que les véritables rapports de ces animaux ne sont point encore établis, et que des observations nouvelles sont indispensables.

Ce Petit-Gris, dont la fourrure est si agréable à l'œil, si douce au toucher, si légère, et qui fait un objet considérable de commerce, est, comme son nom l'indique, sur toutes les parties supérieures du corps, d'un joli gris, très-légèrement teint de fauve, principalement le long du dos, à la tête, aux oreilles, aux membres et à la queue, et d'un blanc très-pur aux parties inférieures. La face interne des membres est jaunâtre, et la ligne qui sépare cette partie du gris de la face supérieure est du fauve le plus pur. Dans toutes les parties grises, les poils sont gris d'ardoise à leur moitié inférieure, et annelés de blanc, plus ou moins fauve, et de noir à leur autre moitié. Les poils des parties blanches sont entièrement de cette couleur, et ceux des parties rousses sont roux. Les anneaux des poils de la queue étant plus larges que ceux des poils du dos, et les anneaux noirs étant les derniers, il en résulte une teinte moins douce et plus sombre sur cet organe que sur le reste du pelage.

Ce sont, à ce qu'il paraît, là les seuls caractères qui distinguent le Petit-Gris de l'Écureuil ordinaire; car il a, comme ce dernier, chaque oreille terminée par un pinceau, les poils de la queue distiques, et les organes des sens, du mouvement, de la génération, et de la mastication semblables à ceux de l'Écureuil de la Caroline, à l'article duquel nous devons renvoyer.

L'individu qui a servi de sujet à cette description appartenait à un montreur d'animaux, qui l'avait rapporté du Nord; et il était en tout point conforme aux peaux de Petits-Gris que nous procure le commerce.

L'Écureuil publié par Buffon sous le nom de *Petit-Gris* est un Écureuil de la Caroline; ceux qui ont été donnés par Gessner et Aldrovande ne sont que des copies de leur Écureuil commun.

Janvier 1821.



Werner del. Lithog de C. de Last

Ecureuil des Pyrenées.

L'ÉCUREUIL DES PYRÉNÉES.

J'IGNORE si cet Écureuil a jamais été décrit, et s'il n'a pas toujours été regardé, ainsi que le font aujourd'hui quelques naturalistes, comme une variété de l'Écureuil commun. Ce qui est certain, c'est que les caractères qui le distinguent de cette dernière espèce ne sont point accidentels, qu'ils ne tiennent ni à l'âge, ni au sexe, ni à la saison; ils ont toute la constance des caractères spécifiques : les jeunes les apportent en naissant, et les adultes les conservent toujours; ils ne sont pas non plus, je crois, de nature à pouvoir être considérés comme des caractères de races que la génération reproduirait, mais qui tiendraient cependant à des causes fortuites, et non point à l'organisation primitive de l'animal. Du moins n'a-t-on point, il me semble, d'exemples suffisants et d'analogies assez fortes, dans le genre des Écureuils, pour faire abstraction des différences qui distinguent l'Écureuil commun de l'Écureuil des Pyrénées, et induire leur identité spécifique. La simple comparaison de ces deux animaux pourra le démontrer.

Partageant les idées les plus généralement reçues, lorsque je publiai la figure de l'Écureuil commun, je considérai cette espèce comme étant la seule qu'on rencontrât dans les parties septentrionales de l'ancien Monde; et si les réflexions qui me furent suggérées à l'occasion de ce rapprochement perdent un peu de leur généralité par l'espèce nouvelle que je suis aujourd'hui porté à admettre dans ces contrées, elles ne restent pas moins vraies. En effet la nature est si riche, si prodigue de sa puissance, si infinie dans ses moyens! nous sommes tellement habitués à la voir varier les espèces dans le rapport des circonstances propres à agir sur les organes qui les caractérisent, que nous devons toujours nous étonner de ne rencontrer qu'un si petit nombre d'Écureuils dans des contrées si différentes et si étendues, et qui paraissent être aussi favorables qu'aucune autre à la nature intime de ces animaux, au développement de leurs principaux systèmes d'organes; tandis qu'au contraire nous trouvons dans le nouveau Monde, et sous les mêmes parallèles, un nombre comparativement très-grand d'espèces de ce genre. Il y a même plus : c'est que quand nous croyons que la nature manque à ses lois, c'est-à-dire à cette harmonie qui fait son essence, c'est presque toujours nous qui manquons d'observations; et alors il serait aussi naturel et plus sûr de chercher à détruire les anomalies par des observations nouvelles, que de chercher à les expliquer par des hypothèses.

L'Écureuil des Pyrénées commence donc à remplir une lacune dont il était difficile de rendre raison. Sa couleur est d'un brun très-foncé, tiqueté de blanc-

jaunâtre sur toutes les parties supérieures du corps, et d'un blanc très-pur à toutes les parties inférieures. La face interne des membres est grise; les côtés de la bouche sont fauves-clairs, et le bord des lèvres est blanc; les quatre pieds sont d'un fauve assez pur, et l'on voit une bande de cette couleur séparer la partie blanche du cou et de la poitrine, et la partie grise des membres, des parties supérieures brunes; quelques poils fauves se montrent aussi le long du bord antérieur de la jambe et de la cuisse. La queue, vue de profil, paraît toute noire, parce que les poils qui la composent sont noirs dans toute leur partie visible; mais ils sont annelés de noir et de fauve-clair dans leur moitié inférieure, c'est-à-dire dans leur partie cachée. Ces poils très-longs s'étalent en divergeant, comme ceux de l'Écureuil commun. Les poils soyeux des parties brunes sont d'un beau gris d'ardoise à leur base, puis annelés de fauve et de noir; ceux des parties blanches sont entièrement blancs. Les poils laineux, qui sont très-considérables, sont gris d'ardoise dans presque toute leur longueur; seulement ils ont le petit bout fauve, pour la plupart du moins. Les moustaches qui se trouvent au-dessus des yeux et au-dessus des lèvres supérieures sont noires; les oreilles sont garnies de poils longs, comme celles de l'Écureuil commun.

Du reste, cette espèce ressemble à ce dernier Écureuil par les proportions ainsi que par la taille; seulement sa tête est plus petite; et tout ce que nous avons dit des organes principaux, à l'article de l'Écureuil de la Caroline, lui convient sans aucune exception; c'est pourquoi nous ne croyons point devoir le répéter.

Cet Écureuil a long-temps vécu à notre Ménagerie; nous en avons possédé le mâle et la femelle; leur mue a eu lieu plusieurs fois sous nos yeux, et jamais nous n'avons vu leur pelage changer essentiellement de couleur; durant l'été, les parties brunes étaient plus noirâtres que pendant l'hiver, et dans cette dernière saison, il se mêlait à la couleur brune une légère teinte grise. Ces animaux nous avaient été envoyés des Pyrénées; mais nous en avons vu de tout semblables venant des Alpes; ce qui permettrait de conjecturer qu'ils appartiennent plus spécialement aux régions élevées que notre Écureuil commun, dont ils seraient une variété constante, et occasionée par les influences qui s'exerceraient sur eux dans ces régions, si enfin des observations directes venaient à montrer qu'en effet la couleur fauve qui couvre uniformément les parties visibles des poils soyeux de l'Écureuil de nos forêts, peut se changer en anneaux noirs et fauves. En attendant ces observations, l'Écureuil des Pyrénées doit être désigné, dans nos Catalogues méthodiques, par un nom spécifique; et je proposerai celui d'*Alpinus*, qui, signifiant proprement *sommet élevé*, semble convenir à des animaux qui paraissent exclusivement propres aux pays montagneux.

Cet Écureuil, ainsi que je l'ai dit en commençant, ne me paraît pas avoir été décrit; cependant on le trouve indiqué comme variété du commun. Ainsi Gessner, Aldrovande, Klein, en parlant de ce dernier, disent qu'il y en a de brun-sombre; et cette assertion a été répétée plusieurs fois.

Janvier 1821.

Pl. VIII



Capistrate, mâle.

LE CAPISTRATE.

M. Bosc, membre de l'Académie des Sciences, a publié dans le premier volume, pag. 281, des Annales du Muséum d'Histoire naturelle, sous le nom de *Capistrate*, des observations sur les Écureuils de l'Amérique septentrionale, qui se caractérisent surtout par l'extrémité du museau et les oreilles blanches. Ces observations avaient principalement pour objet l'Écureuil pourvu de ces caractères, et dont le pelage est gris. Or cet Écureuil avait certainement été décrit long-temps auparavant par Daubenton, sous le nom de *Coqualin* (Buffon, tom. XIII, pl. 13.). Mais M. Bosc, pensant que ce caractère du nez et des oreilles blanches devait rassembler dans la même espèce tous les Écureuils qui le présentaient, fut conduit à regarder comme des Capistrates, non-seulement les Écureuils dont le pelage était gris, mais encore ceux dont le pelage était noir; ce qui renfermait dans cette espèce l'Écureuil de Brown, pl. 47, de ses nouvelles Illustrations.

Nous ignorons jusqu'à quel point la réunion d'animaux si divers est fondée; M. Bosc ne l'établit même point sur des observations directes; il ne semble l'indiquer que conjecturalement, c'est-à-dire comme ayant besoin d'être confirmée par de nouveaux faits. Nous entrons tout-à-fait dans ses vues, et nous donnons le nom de *Capistrate* à l'Écureuil noir ou à ventre noir, dont le nez et les oreilles sont toujours blancs, et qui a quelquefois aussi le bout de la queue et les doigts de cette couleur; laissant celui de Coqualin à l'espèce ou à la variété qui réunit à ces caractères un pelage gris sur le dos, et blanc ou blanc-jaunâtre sous le ventre. Lorsque de nouvelles observations auront levé les doutes qui restent encore sur les véritables rapports qu'ont entre eux les Écureuils gris et noirs à oreilles et à nez blancs, on se décidera à conserver les noms de *Coqualin* et de *Capistrate*, si ces animaux doivent former deux espèces, ou à n'en conserver qu'un, s'ils ne diffèrent l'un de l'autre que par des caractères de variété.

J'ai décrit, à l'article de l'Écureuil de la Caroline, tous les organes essentiels des Écureuils, ceux par lesquels ces animaux se caractérisent génériquement; ils sont exactement les mêmes chez le Capistrate, qui fait l'objet de cet article; c'est pourquoi je me bornerai à parler de cet animal sous le rapport de ses caractères spécifiques. Je ne répéterai pas non plus ce que j'ai dit des mœurs de cet Écureuil de la Caroline; ce que je serais cependant obligé de faire, si je voulais rapporter les observations de cette nature auxquelles le Capistrate a donné lieu. Il paraît que tous les Écureuils se ressemblent par les dispositions intellectuelles et les instincts : on ne peut pas plus méconnaître à ces caractères l'intimité de

leurs rapports, qu'on ne peut le faire à leur physionomie générale. L'individu que j'ai fait représenter était entièrement noir, comme on le voit par notre planche, à l'exception des oreilles, du museau, des doigts, et du bout de la queue. Son pelage se composait d'une très-grande quantité de poils laineux, et d'une quantité bien moindre de poils soyeux; mais les uns et les autres étaient noirs à leur extrémité, dans les parties noires, et gris a leur origine : dans les parties blanches, les poils blancs étaient entièrement de cette couleur.

La Ménagerie avait déjà possédé, en 1809, un Écureuil de l'Amérique septentrionale, tout-à-fait semblable à celui-ci, mais qui avait sur les côtés du corps, principalement sur la croupe et sur les flancs, sous la queue et vers le scrotum, un grand nombre de poils soyeux terminés par du blanc; ce qui donnait à ces parties un reflet blanchâtre, qu'il faut distinguer du gris, résultant d'un mélange uniforme d'anneaux noirs et blancs. Par ces poils blancs on pourrait cependant considérer cet Écureuil comme faisant un passage entre le Capistrate et le Coqualin; à la vérité, son ventre, sa poitrine, et la face interne de ses membres, étaient entièrement noirs, tandis que le Coqualin a ces parties blanches, quelquefois teintes de jaunâtre; et si ces deux animaux appartiennent à deux espèces, on trouvera peut-être dans les couleurs du ventre des caractères plus tranchés que dans la couleur des autres parties du corps, pour les distinguer l'un de l'autre.

Le Capistrate qui nous occupe ne paraît jamais avoir été considéré que comme une variété; mais jusqu'à M. Bosc, on ne l'avait rapporté qu'à l'Écureuil noir de Catesby, ainsi que nous le voyons dans Pennant et Shaw.

Dans cet état de choses, le nom de *Sciurus variegatus* me paraît devoir rester au Coqualin, et celui de *Sciurus capistratus* au Capistrate, jusqu'à ce que de nouvelles observations viennent éclaircir ce qui reste encore de douteux dans l'histoire de ces animaux.

Avril 1821.

Pl. IX.



W. del. 2/3 de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Lari.

LE LARY.

Ce Rongeur est encore un de ces Écureuils à queue cylindrique, à grands testicules et à oreilles ovales, qui paraissent se trouver en assez grand nombre dans l'Archipel du midi de l'Asie, et dont nous avons déjà décrit une espèce, celle du Tupaye, dans une de nos Livraisons précédentes.

Nous devons cette nouvelle espèce d'Écureuil à M. Alfred Duvaucel, qui nous en a envoyé de Sumatra une fort bonne peinture, et plusieurs individus empaillés. Il a la taille, les proportions et la physionomie du Tupaye; c'est-à-dire que son corps, de la partie postérieure de la tête à l'origine de la queue, a environ six pouces, sa tête trois pouces et demi, et sa queue six pouces; sa hauteur moyenne est de trois pouces quatre lignes. Il a tous les organes essentiels des Écureuils ordinaires, sauf les exceptions légères que nous avons indiquées plus haut; sa couleur générale est fauve avec du blanc aux parties inférieures, et trois raies noires le long du dos, séparées par deux raies d'un fauve-grisâtre. Mais quelques détails de plus sur ces couleurs sont nécessaires. Toute la tête, jusqu'à la mâchoire inférieure, est d'un brun-grisâtre, résultant de poils couverts d'anneaux noirs et blancs ou jaunes; entre cette partie colorée et la mâchoire inférieure, se trouve une bande étroite de poils d'un fauve pur, qui s'étend de la commissure des lèvres jusqu'au cou. Les côtés du cou, le haut des épaules, les bras, les côtés du corps, et surtout les cuisses et les jambes, sont d'un roux brillant, mélangé de noir, la plupart des poils qui composent cette partie du pelage ayant un large anneau roux dans leur milieu, et étant terminés par une pointe noire. Cette dernière couleur se fait même sentir un peu plus que l'autre sur les membres antérieurs. La queue est glacée de blanc sur un fond noir et fauve, ce qui résulte des longs poils qui la composent et qui, après un large anneau roux et un anneau semblable noir, se terminent par une longue pointe blanche. La mâchoire inférieure, le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc; la face interne des membres antérieurs est d'un gris-fauve, et celle des membres postérieurs d'un fauve clair; les pieds sont du gris-brun de la tête.

Mais les couleurs qui caractérisent principalement cet Écureuil, sont les trois bandes noires, de deux à trois lignes de large, qui naissent au bas du cou et s'étendent parallèlement l'une à l'autre jusqu'à la croupe, séparées par des poils du brun-grisâtre de la tête qui forment eux-mêmes deux bandes de cinq à six lignes de large. La ligne noire moyenne suit l'épine, et les deux autres la

suivent parallèlement à égale distance sur les côtés. La moitié inférieure des poils est grise dans toutes les parties du corps.

Presque tout le pelage de cet animal se compose de poils soyeux, et principalement sur les membres et la tête; et l'on observe des moustaches sur le côté des lèvres supérieures, en arrière des joues, sous le cou et sur les sourcils; on en remarque également un bouquet sur les jambes de devant, et à leur face postérieure au-dessus du carpe; c'est même une particularité propre à beaucoup d'Écureuils, et qui s'observe aussi chez le Tupaye, quoique nous ayons négligé de le faire remarquer.

Je n'ai point de renseignements à donner sur le naturel du Lary; mais ressemblant essentiellement au Tupaye, il doit en avoir le genre de vie. M. Raffles n'en a point parlé dans son Catalogue des animaux de Sumatra, parce que M. A. Duvaucel l'aura sans doute découvert après ceux qui ont fait l'objet des publications de M. Raffles; et comme cet Écureuil n'a point encore de dénomination latine, nous proposerons de lui donner, dans les Catalogues méthodiques, le nom d'*Insignis*, à cause des bandes qui ornent son pelage.

Novembre 1821.

Pl. X.



W. del. — $\frac{2}{3}$ de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Toupaye mâle.

LE TOUPAYE.

C'est sous ce nom malais que M. Duvaucel nous a envoyé de Sumatra cette jolie espèce d'Écureuil. Il paraît être un nom générique donné à des animaux qui sont pour nous de genre et même d'ordres différents, mais qui ont quelque ressemblance dans certaines parties de leur corps.

Le Toupaye a tous les caractères principaux des Écureuils proprement dits, seulement sa queue, au lieu d'être distique, c'est-à-dire à poils séparés comme les barbes d'une plume, est recouverte uniformément de ses poils; les testicules du mâle sont remarquables par leur volume, quoique cet organe soit assez grand chez les Écureuils ordinaires; et les oreilles sont plus arrondies et plus semblables à celle des Quadrumanes que les oreilles de ces derniers. Les poils, extrêmement doux, paraissent être, pour la plupart, de nature soyeuse. Les femelles ont quatre mamelles ventrales. La taille de cet Écureuil surpasse un peu celle de notre Écureuil commun; il a six pouces de l'occiput à l'origine de la queue; sa tête en a deux environ, et sa queue six; mais elle paraît en avoir huit à cause des poils longs de deux pouces qui dépassent son extrémité.

Ses couleurs sont agréables et variées; toutes les parties supérieures du corps sont tiquetées de blanc-jaunâtre sur un fond brun-noir, qui prend une teinte plus pâle à la face externe des membres, sur les côtés et le dessous de la tête. Cette disposition de couleurs résulte d'anneaux alternativement noirs et fauve-clair, qui recouvrent les poils dans leur plus grande étendue, ces anneaux sont beaucoup plus larges sur la queue que sur les parties voisines; et les fauves sont plus nombreux sur les membres et les côtés de la tête que les noirs. Toutes les parties inférieures, la face interne des membres et l'extrémité de la queue, sont d'un roux brillant, et sur les côtés, entre les membres antérieurs et postérieurs, se trouvent une ligne noire et une ligne blanche qui séparent les parties rousses des parties brunes du pelage. La bande noire est inférieure, et la blanche supérieure. Les moustaches sont noires, et il s'en trouve sur les côtés du museau, à la lèvre supérieure, sur les sourcils, sous la mâchoire inférieure, et sur le bord postérieur du carpe; la pupille est entourée d'un cercle d'un beau jaune.

Cette belle espèce d'Écureuil est originaire de Sumatra, où elle vit dans les bois, et principalement sur les palmiers. Elle aime surtout le lait des cocos, dont elle perce fort adroitement les enveloppes.

M. Raffles a déjà donné une description du Toupaye, nom qu'il écrit Tupaï, d'après les individus recueillis par MM. Diard et Duvaucel, et il lui a donné le

nom latin de *Vittatus*, sans doute à cause de la bande blanche et de la bande noire qu'on voit sur les flancs de cet animal. Ce nom sera vraisemblablement conservé dans les Catalogues méthodiques.

Octobre 1821.



Werner pinx et del.

$\frac{2}{3}$ de la grand. nat.

Lith. de C. de Last

Loir.

LE LOIR.

Le goût est peut-être de tous les sens de l'homme celui qui a le moins de fixité, qui peut le plus facilement être flatté ou repoussé, qui est le plus susceptible de se prêter aux hasards des circonstances, à la variété des situations; et cette disposition n'est pas une des moindres causes de la puissance de l'espèce humaine et de l'empire qu'elle s'est acquis sur toute la nature : son sens du goût a su se prêter à toutes les saveurs, et trouver du plaisir dans toutes les espèces de nourriture; c'est-à-dire que partout elle a pu vivre. Aussi rien ne paraît varier autant que l'usage des aliments et que l'art de les apprêter. L'animal qui fait le sujet de cet article en est un exemple. C'est à peine s'il est connu dans les lieux dont il est originaire, dans les parties méridionales de l'Europe; et il était pour les Romains un mets si recherché, que leurs censeurs furent forcés de le défendre. Ce peuple élevait des Loirs en grand nombre, les nourrissait avec soin dans des tonneaux ou dans des parcs, comme nous-mêmes nous nourrissons des Lapins. Pline (liv. VIII, chap. 57 et 58) attribue à Fulvius Lupinus, l'art de les élver en domesticité; et il dit qu'ils ne se trouvaient en Italie que dans la forêt Messienne, ce qui sans doute est une erreur comme plusieurs autres qu'il rapporte, et que nous ne jugeons pas devoir répéter. Varron (*de Re Rustica*) décrit la disposition des lieux qui leur sont les plus favorables; et Apicius, les meilleurs procédés pour les bien apprêter. Aujourd'hui les Loirs ne sont plus guère pour nous que des animaux nuisibles; il paraît cependant que dans quelques parties de l'Italie on les mange encore, lorsqu'on les découvre en hiver; mais ils ne sont plus un objet d'industrie, n'étant plus un sujet de besoin. Leur genre de vie est analogue à celui des Écureuils : ils vivent sur les grands arbres et dans les forêts; mais au lieu de se construire un nid aussi ingénieusement que le font ces derniers animaux, ils se cachent dans les trous des arbres ou des rochers où ils se contentent de ramasser des fruits et de la mousse; c'est là où ils passent le jour, car ce sont des animaux qui fuient la grande lumière; et ils s'y retirent lorsque l'arrivée des froids vient les plonger dans le sommeil léthargique où, comme les Marmottes, ils tombent dès que l'hiver arrive, et dans lequel ils restent ensevelis jusqu'au retour du printemps. Leur nourriture principale consiste dans les fruits sauvages, la faine, les noisettes, etc., etc. On assure qu'ils mangent aussi les petits oiseaux qu'ils surprennent dans le nid; ce qui me paraît d'autant plus croyable, que j'ai vu des Lérots, espèce du même genre que le Loir, se dévorer entre eux; leur cri de colère est aigu, et très-aigre. C'est au

printemps que l'amour réunit les mâles aux femelles, mais on ignore les circonstances de l'accouplement, la durée de la gestation, et l'état où sont les petits lorsqu'ils naissent, au nombre, dit-on, de cinq à six. Vers la fin de l'automne, les Loirs sont extrêmement gras, comme tous les animaux hibernans, et c'est alors surtout qu'ils sont bons à manger. Quand ils sortent de la torpeur où le froid les plonge, leur graisse a disparu en grande partie, surtout si l'hiver a été constant et rigoureux, sans doute parce qu'elle a servi à la nutrition qui s'exerce encore, quoique faiblement, pendant ce profond sommeil, qui ne suspend jamais tout-à-fait les fonctions vitales. Lorsque les froids n'ont pas été de longue durée, et que par la douceur de la température les Loirs ont pu se réveiller et prendre de la nourriture, leur embonpoint se conserve; et c'est par-là que Buffon explique ce que dit Aristote (liv. VIII, pag. 17), que les Loirs prennent de la graisse pendant leur sommeil d'hiver.

Parmi les animaux qui sont communs chez nous, c'est l'Écureuil qui donne la plus juste idée de la physionomie générale du Loir; celui-ci cependant n'est pas aussi élevé sur jambes, et surtout sur celles de derrière, et par conséquent ses proportions, comme ses mouvements, ont moins de légèreté; mais ces animaux ont à peu près la même forme de tête et de grands yeux, un pelage doux et fourni, et une queue très-touffue, qu'ils portent également relevée en panache. Ce sont ces apparences extérieures qui avaient déterminé les premiers naturalistes à réunir dans le même groupe générique les Loirs et les Écureuils; mais lorsqu'on examine les détails de leur organisation, on voit bientôt qu'ils appartiennent à deux types d'organisations différents. Nous devons l'individu que nous avons fait représenter, et qui nous donnera ces détails, à M. Compan, docteur en médecine à Perpignan, de qui nous tenons beaucoup de renseignements précieux sur les animaux du midi de la France. Nous saisissons avec empressement cette occasion pour lui témoigner notre reconnaissance.

Le Loir a en tout vingt dents, deux incisives, et quatre molaires de chaque côté aux deux mâchoires; les incisives sont, comme chez tous les rongeurs, longues, arquées, rapprochées l'une de l'autre à leur face latérale interne, taillées en biseau à leur face postérieure, et aplaties à l'antérieure; les supérieures ne diffèrent des inférieures que par un peu moins de longueur, et parce qu'elles sont terminées par une ligne droite, les premières ayant leur extrémité pointue. Les molaires sont en carré, arrondies sur leurs angles; la première ou l'antérieure, est la plus petite, et les trois autres sont égales entre elles; leur couronne est plate et comme divisée en quatre zones par trois sillons qui la coupent transversalement; ces sillons sont séparés à leur centre en deux branches, qui se rejoignent à leurs extrémités, ce qui fait qu'au centre de la couronne se trouvent trois autres petites zones transversales qui, étant limitées par les deux branches de chaque sillon, se terminent de chaque côté à la réunion de ces deux branches, et ne se continuent pas jusqu'aux bords latéraux de la couronne. Les molaires des deux mâchoires sont semblables entre elles, et dans leur situation réciproque chaque dent de l'une répond à une semblable de l'autre mâchoire; ainsi la première d'en bas s'oppose à la première d'en haut, et il en est de même pour les trois autres. Dans cette situation les incisives inférieures sont fort en arrière des supérieures, et ne peuvent agir contre elles; mais lorsqu'au contraire elles se trouvent en contact (la mâchoire inférieure n'ayant qu'un mouvement horizontal d'arrière en

avant et d'avant en arrière), la première molaire inférieure n'en a aucune qui lui soit opposée; la seconde répond par son bord postérieur à la première supérieure; la troisième à la deuxième; la quatrième à la troisième, et enfin la quatrième se trouve isolée et sans dent correspondante.

L'œil est assez grand, ovale, et muni à l'angle interne d'une troisième paupière, très-peu développée, et dont l'animal ne paraît faire aucun usage; sa pupille est contractée comme un petit point noir et rond. Ses narines s'ouvrent au-dehors par deux fentes en demi cercle, dont la convexité serait tournée en dehors, et en bas; entre elles, se trouve un petit mufle plat presque carré divisé en deux par un sillon longitudinal assez profond, et qui est la continuation de la fissure de la lèvre supérieure; il est séparé en haut de la partie nue du museau par un repli formé par la proéminence de cette même partie; ce mufle paraît être formé de glandes fort petites. Les oreilles sont ovales, un peu plus larges à leur extrémité qu'à leur base; le tragus est petit et triangulaire; l'ante-tragus est à peine sensible, et de sa base part une lame saillante qui se termine au centre de la conque; le trou auditif est grand, et garni d'un bourrelet sur tout son pourtour; l'hélix, entrant dans la conque, forme au-dessus du tragus une lame courte et saillante qui, descendant obliquement, se termine près de ce bourrelet; cette lame de l'hélix forme, à sa partie supérieure, une sorte de petit cul-de-sac, et au-dessus de la lame de l'ante-tragus, se trouvent deux plis qui occupent, le premier la moitié postérieure de la conque, et le second, placé plus haut, presque toute la largeur de cette conque. La langue est douce et charnue, et la lèvre supérieure est fendue. Les Loirs ont des clavicules qui s'articulent avec l'apophyse coracoïde de l'omoplate; et leurs organes du mouvement sont assez courts. Ils ont cinq doigts à chaque pied; à ceux de devant, le pouce est très-petit, gros, court, et garni en dessus d'un rudiment d'ongle plat; les autres doigts sont très-comprimés, et armés de petits ongles également comprimés, aigus et arqués. La paume a cinq tubercules, trois triangulaires à la base des quatre premiers doigts, un très-gros à la base du pouce, et un autre allongé près du bord externe du métacarpe. Aux pieds de derrière, le pouce est allongé, écarté des autres doigts d'une manière sensible, très-élargi à son extrémité, et muni d'un ongle court très-grêle et recourbé; la dernière phalange est habituellement recourbé en dessous, et conserve cette position dans la marche; les autres doigts sont comprimés, nuds en dessous, et armés de petits ongles pointus, comprimés et recourbés. La plante a six tubercules, trois à la base des quatre premiers doigts, un à la base du pouce, un en arrière de celui-ci, et un autre au bord externe; la peau de la paume et de la plante est douce, et paraît être un organe du toucher assez sensible; les moustaches sont très-longues et dures; il s'en trouve un bouquet sur les sourcils et un autre en arrière de la mâchoire inférieure; la queue est velue, lâche, et presque aussi longue que le corps. Les poils sont de deux sortes, des soyeux et des laineux. Les premiers sont les moins nombreux, et ne se trouvent que sur le dessus du corps; les seconds, plus courts que les autres, sont épais, et abondamment répandus sur tout le corps. Les seules parties nues, ou presque nues, sont les doigts, la paume et la plante, le tour du museau et l'oreille, l'anus et les parties de la génération. La vulve et l'anus sont placés dans un espace dénué de poils et de forme circulaire, et se trouvent à la distance l'un de l'autre d'environ quatre lignes. La première a un orifice arrondi, placé au bout d'un tube charnu

et plissé, de la longueur d'une ligne; ce tube peut se plier longitudinalement, et alors son orifice est fermée. (Nous ne connaissons point la structure des organes mâles.)

La couleur du pelage est d'un gris de souris, résultant de poils laineux qui sont d'un gris-roussâtre, et de poils soyeux qui sont noirs. Le dessus de la tête et le tour des oreilles sont plus roussâtres que les autres parties; le tour des yeux est noirâtre, les joues sont cendré-clair, ainsi que le bas du chanfrein. La mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, le ventre, l'intérieur des membres et le bas des flancs, sont d'un beau blanc; la queue est entièrement cendrée. Les doigts, la plante et la paume, le mufle, le tour des lèvres, sont couleur de chair pâle; les oreilles sont d'un gris-violâtre; l'œil est d'un brun très-foncé, et les moustaches sont noires.

Le Loir n'a jamais cessé d'être connu. La meilleure figure qu'on en ait est celle de Buffon (tom. VIII, fig. 24); c'est elle que depuis on a généralement copiée. Schreber cependant en a donné une originale dans sa planche 225, qu'il a mal enluminée. Cet animal est le *Myoxus glis* des Catalogues méthodiques.

Juillet 1821.

Pl. XII



Werner pinx. et del.   grand nat.   lith. de C. de Last

Lérot du Sénégal

LE LÉROT DU SÉNÉGAL.

Je dois à l'extrême complaisance de M. Le Coupé, capitaine de vaisseau, qui a été chargé de l'intendance du Sénégal, de pouvoir publier cette petite espèce de Loir, d'après un individu vivant. Les cabinets du Muséum la possédaient en peau, mais elle n'avait été ni figurée ni décrite.

On sait que toutes les espèces connues du genre Loir éprouvent, par l'action du froid, l'effet bien remarquable de tomber dans un sommeil profond, dans une léthargie véritable, où ils restent plongés tant que la température ne change pas; et que dans cet état, où toutes les fonctions vitales sont excessivement ralenties, sinon tout-à-fait suspendues, le temps s'arrête véritablement pour eux; qu'ils se réveillent, relativement au développement de leurs organes, dans l'état où ils étaient lorsque leur sommeil a commencé, quel qu'ait été sa durée; qu'en un mot, ils ne vieillissent pas.

Jusqu'à ce jour toutes les espèces de Loir connues appartenaient aux régions tempérées de l'ancien monde, et l'on aurait pu croire que la faculté si remarquable qu'ils ont reçue, de se soustraire aux rigueurs du froid et aux privations qu'entraînent ordinairement, pour des animaux qui se nourrissent de fruits, les saisons où toute végétation est suspendue, leur était particulière; qu'elle n'était point le partage des espèces placées par la nature dans les climats heureux où les végétaux ne cessent jamais de croître, de fleurir et de fructifier. Cette supposition, qu'autorisaient nos idées de sagesse, de raison suffisante, ne se trouve cependant point confirmée par l'expérience. Le Lérot du Sénégal est un animal hybernant, comme celui d'Europe; l'individu dont je parle est tombé dans un profond engourdissement dès les premiers froids qu'il a ressentis, et a repris toute la vivacité qui lui est naturelle, dès qu'une température plus élevée lui a été rendue. Ainsi cette qualité, comme il était naturel de le penser en considérant davantage les lois de l'organisation et les rapports des espèces d'un genre naturel, que les causes finales, cette qualité, dis-je, tient moins à des particularités spécifiques qu'aux modifications d'un système entier d'organes; et c'est en effet à ce résultat que l'expérience a toujours conduit, quoi qu'elle me paraisse encore loin d'avoir démontré d'une manière satisfaisante la cause organique de cet important phénomène.

Le Lérot du Sénégal est plus petit que celui d'Europe, et il se rapproche du Loir par ses couleurs. Sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, est de trois pouces six lignes; sa queue a à peu près la même longueur, et sa

hauteur moyenne est de dix-huit lignes. Toute la partie supérieure de son corps et sa queue, sont d'un gris clair légèrement jaunâtre, qui est assez doux à la vue; les parties inférieures sont blanchâtres, et le blanc de la mâchoire inférieure s'élève sur les joues jusqu'au-dessous des yeux. Les teintes jaunâtres ne résultent que des couleurs de l'extrémité des poils, qui est d'un gris sale; le reste de leur étendue est d'un beau gris d'ardoise, mais les poils de la queue n'ont qu'une seule couleur; le dessus de la tête est du gris uniforme du dos, et sans aucune tache noire; aux parties blanches les poils sont entièrement de cette couleur. Les parties nues, c'est-à-dire le dessous des pattes, les doigts, le bout du museau, les oreilles, sont couleur de chair. Les poils, très-doux au toucher, sont de deux natures; et ceux de la queue, dans toute son étendue, sont longs et épais, ce qui est un rapport de plus entre cet animal et le Loir.

C'est plutôt comme nom commun que comme nom spécifique que je l'ai appelé Lérot; je proposerai de l'admettre dans les Catalogues méthodiques, sous la dénomination de *Coupeii*, en mémoire de la personne qui la première a donné l'occasion de le bien connaître.

Novembre 1822.



Werner pinx.t et del.t — g.d nat. — Lith. de C. de Lasteyrie.

Muscardin

MUSCARDIN.

Le Muscardin est des quatre espèces de Loirs qui nous sont connues, celle dont le pelage a la plus agréable et la plus vive couleur; c'est aussi la plus petite, et celle dont les proportions et les formes sont les plus délicates et les plus légères. Il est moins épais, moins trapu que le Loir proprement dit, moins allongé, moins semblable au Rat que le Lérot; et sa tête est bien moins lourde que celle de l'espèce du Sénégal, que nous avons fait connaître précédemment. Ce n'est pas cependant que, malgré ces différences, ces animaux n'aient un air de famille, une ressemblance générale, qui annonce leurs rapports intimes et leur similitude d'organisation. En effet, le Muscardin a tous les caractères génériques que nous avons décrits à l'article du Loir, sans aucune exception. Aussi ne nous reste-t-il qu'à faire connaître ses caractères spécifiques et ce qui a été rapporté sur ses facultés et ses instincts, pour terminer ce que nous pouvons avoir à en dire.

Il est revêtu d'un pelage doux, formé d'une grande quantité de poils laineux, et d'une moindre quantité de poils soyeux. Sa couleur, aux parties supérieures du corps, est d'un blond fauve, légèrement varié de noir, ce qui résulte de la couleur propre à chaque espèce de poils; les soyeux sont entièrement gris d'ardoise; les laineux sont de ce gris dans les trois quarts de leur longueur, et leur extrémité est fauve; quelques-uns cependant, outre cette couleur fauve, sont terminés par une pointe noire. Aux parties inférieures, où tous les poils sont laineux, les couleurs sont plus pâles; la mâchoire inférieure, le cou, la partie supérieure de la poitrine sont blancs, et dans ces parties les poils sont blancs dans toute leur longueur; le ventre et l'abdomen sont légèrement fauves ou isabelle; là les poils sont terminés par cette dernière couleur et leur moitié inférieure est grise, comme celle des poils des parties supérieures du corps. La queue, pennée, est couverte de poils fauves dans toute leur longueur. Les parties nues, c'est-à-dire la plante des pieds, le muffle, sont couleur de chair; les moustaches sont noires.

Ses dimensions sont les suivantes:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue	»	1	9
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	»	11
——— de la queue	»	2	6

Ce petit animal, comme tous les autres campagnols, tombe, par l'action du

froid, dans un sommeil profond, dans une véritable léthargie, et la température nécessaire pour le tirer de cet état de mort apparente est bien différente de celle qui précède le moment où ce sommeil s'empare de lui, et où l'action de toutes ses facultés semble se suspendre; mais comme ces phénomènes sont communs à toutes les espèces de ce genre, c'est en traitant d'une manière générale de ces animaux, que nous les ferons connaître avec quelques détails.

Il vit loin de nos habitations, bien différent en cela du Lérot, et il choisit son gîte sur les bords des bois, dans les taillis et les haies. Semblable aux Écureuils, il se forme un nid de mousse, auquel il donne une forme circulaire, et il le place ordinairement sur un arbre peu élevé ou sur un buisson; ce nid a son entrée dans sa partie supérieure; c'est là où ce petit animal se retire, et où il passe son sommeil hybernal; c'est là aussi où, au mois de juillet la femelle met bas trois ou quatre petits qui naissent, comme les Souris, aveugles et tout-à-fait nus; mais au bout de peu de jours leurs yeux s'ouvrent, leur corps se couvre de poils, et bientôt ils n'ont plus besoin des soins de leur mère, et vont eux-mêmes se former des nids et pourvoir à leurs besoins.

La petitesse de ces animaux, le soin qu'ils mettent à se cacher, rendent très-difficile de les observer; c'est sans doute pourquoi on ne connaît que d'une manière si générale leur naturel, leurs penchants; en un mot, les différentes circonstances de leur vie. Un examen plus particulier des différents changements que les couleurs de leur pelage peut éprouver par l'effet de l'âge ou des saisons, expliquerait peut-être aussi ce que quelques naturalistes rapportent de différentes espèces de Muscardin. Ray (Synops., anim., pag. 220) dit que le petit Rat dormeur d'Angleterre n'est pas le même que celui d'Italie; et Aldrovande (Hist. quad. digit., pag. 440) pensait qu'il en existait deux espèces dans cette dernière contrée. Ce que dit Ray ne paraît avoir été ni confirmé, ni expliqué par les naturalistes qui sont venus après lui; Edwards, Pennant et Shaw, n'ont parlé que d'une seule espèce de Muscardin, du Muscardin ordinaire; et Edwards dit même qu'il est très-commun en Angleterre. A l'égard d'Aldrovande, il en est de même; les naturalistes modernes italiens ne parlent que de notre Muscardin, ce qui est récemment encore confirmé par le tableau du *Règne animal* que vient de publier M. l'abbé Ranzani, professeur d'histoire naturelle à Bologne, c'est-à-dire dans la patrie même d'Aldrovande.

On a donné plusieurs figures de cette petite espèce de Loir; celle de Gesner est très-imparfaite; celle d'Aldrovande est préférable, mais celle de Buffon est incontestablement la meilleure; elle ne laisse rien à désirer.

Le Muscardin est le *Myoxus avellanarius* des Catalogues méthodiques.

Décembre 1822.



Werner del. Gr. nat. Lith. de C. de Last.

Lerot.

LE LÉROT.

Le Lérot est par rapport au Loir ce qu'est la Fouine par rapport à la Marte, la Souris par rapport au Mulot; il se loge près de nous, profite de notre industrie, vit à nos dépens, tandis que le Loir habite les forêts, cherche la solitude et se nourrit de fruits sauvages; l'un trouve sans doute dans l'abondance un dédommagement aux craintes et aux dangers qui l'environnent sans cesse, et l'autre dans sa sécurité et son indépendance, le prix de sa frugalité.

La cause qui a porté l'espèce du Lérot à vivre en parasite ne saurait cependant être attribuée à un instinct particulier; les fruits de nos vergers sont des produits de l'art, et les instincts sont des penchans naturels que les animaux ne peuvent avoir reçus que pour des conditions qui le sont elles-mêmes. C'est donc au moyen de sa seule intelligence que le Lérot s'est rapproché de nous; il a apprécié les conditions de l'existence nouvelle que nous lui offrons; il a appris à se soustraire à celles qui pourraient lui être nuisibles et à profiter de celles qui pourraient lui être favorables, et il l'a fait même à un tel point que, malgré la chasse perpétuelle qu'on lui fait à cause des nombreux dégâts qu'il nous cause, on n'est parvenu ni à le détruire ni à l'éloigner, et toute notre industrie n'a pu prévaloir contre sa prudence. Mais cette lutte est établie depuis si long-tems, l'espèce du Lérot est contrainte depuis tant de générations à vivre dans ces conditions artificielles créées par nous autour d'elle, que l'art avec lequel elle échappe à nos piéges, trompe notre surveillance et prend sa part de nos meilleurs fruits, est devenu pour elle une seconde nature; elle l'exerce comme par instinct, et elle périrait peut-être si elle était transportée tout à coup au milieu des circonstances très-simples qui durent être dans l'origine celles qui convenaient à ses organes, à ses penchans et à son intelligence. Ainsi tout se modifie, tout change chez les êtres vivans, par une action réciproque; des conditions nouvelles amènent de nouvelles actions et de nouvelles habitudes; la nécessité développe les ressources, les facultés s'accroissent par le besoin, et tel animal qui, sans intelligence, loin de nous se nourrissait sans peine, élevait sa famille sans inquiétude, dormait sans crainte, devient sous notre influence prudent, rusé, et nous offre des combinaisons intellectuelles tellement compliquées que, si nous le comparions avec ce qu'il était auparavant, nous ne pourrions le reconnaître, et serions conduits à voir en lui deux espèces pourvues de qualités essentiellement différentes. C'est aussi par-là que tout se conserve et se perpétue, et que l'harmonie subsiste au milieu de tout ce qui semblerait devoir la détruire.

Le Lérot est un peu plus petit que le Loir; il a environ trois pouces et demi depuis l'occiput à l'origine de la queue; sa tête a un pouce et demi, et sa queue

quatre pouces, et la conque externe de ses oreilles est plus haute et plus développée que celle de cette dernière espèce; mais il en diffère surtout par les couleurs; car dans tout ce qui tient aux organes des sens, du mouvement, de la génération et de la dentition, ces animaux ne présentent aucune différence essentielle et générique, et nous avons donné la description détaillée de ces organes en parlant du Loir.

La couleur du Lérot est généralement d'un gris moins pur que celle du Loir, et elle varie un peu suivant l'âge et peut-être la saison. Les jeunes ont une teinte plus fauve que grise; et c'est le contraire pour les vieux. L'individu que j'ai fait représenter était en hiver d'un gris roussâtre uniforme sur la tête, le cou, les épaules, le dos, les reins, les côtés du corps et la première moitié du dessus de la queue. Cette couleur prenait une teinte plus rousse sur le chanfrein et le front, et la bande qui descendait sur chaque membre était un peu plus noirâtre. La moitié postérieure et supérieure était noire. Une grande tache noire qui naissait vers les moustaches, remontait vers l'œil qu'elle embrassait, passait au bas de l'oreille, et venait se terminer sur les côtés du cou. Une autre tache noire, mais très-petite, se voyait sur chaque côté du front, vers le bord des oreilles, et ces petites taches étaient séparées des grandes par une tache blanche. Le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés des joues, le dessous et les côtés du cou, les membres antérieurs, la poitrine, le dessous et les côtés du ventre, la face antérieure de la jambe et le tour des pieds de derrière, la région de l'anus et des parties génitales, et tout le dessous de la queue étaient blancs; les parties peu couvertes de poils, comme les tarses, les carpes, les doigts et le museau, avaient une teinte couleur de chair; la conque de l'oreille était bleuâtre, excepté à sa base, où cette couleur pâlissait et approchait de la couleur de chair. Les moustaches étaient noires et les ongles blancs. Les poils de toutes les parties du corps étaient gris à leur moitié inférieure, et à leur moitié supérieure ils avaient les couleurs qui formaient celles de l'animal et que nous venons de décrire.

En été le même animal était beaucoup plus roux aux parties supérieures du corps; quant aux parties noires et aux parties blanches, elles ne différaient point de ce que nous venons de voir.

Les Naturalistes ont décrit un Lérot auquel ils ont donné le nom de Dryas, et qui ne paraît différer du Lérot que nous venons de décrire, que par une queue beaucoup plus courte. J'ai possédé un individu femelle de cette dernière espèce, qui ressemblait absolument à ce qu'on a rapporté de la première: sa queue était de moitié plus courte que celle du Lérot, et un pinceau très-long et très-épais la terminait; mais ce caractère de la queue, très-frappant au premier regard et en apparence très-naturel, paraissait provenir d'un accident, et du retranchement d'une partie de la queue par une cause qui en même tems aurait donné à la partie restante la faculté de produire un pinceau; ce qui, dans l'état ordinaire des choses, n'appartient qu'à l'extrémité. Cet organe dépouillé de sa peau se terminait en effet par un filet cartilagineux, qui, malgré sa ténuité, paraissait cependant tenir lieu de vertèbres.

Le Lérot, comme nous le savons trop bien, se nourrit principalement de fruits; il se loge dans nos vergers, dans les trous des murs contre lesquels sont appuyés les espaliers, et à mesure que les fruits mûrissent il les entame; de sorte qu'il en détruit beaucoup plus que ceux qui lui seraient nécessaires pour l'entretenir. Il est en général très-friand de matières sucrées; il aime le miel, et les pâtes dans les-

quelles on en fait entrer sont un excellent appât pour lui; il les préfère aux fruits, et donne par-là un très-bon moyen pour le détruire. Lorsque les bons fruits lui manquent il mange des matières animales; j'ai vu un Lérot en manger trois autres, avec lesquels il était enfermé. On sait que pendant l'hiver il tombe dans un sommeil profond, qui lui rend toute espèce de nourriture inutile, et qui ne contribue pas peu à le soustraire à ses ennemis; par-là il est pendant quatre à cinq mois tout-à-fait hors de leurs atteintes.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe tempérée, et sans doute dans une partie de l'Asie; elle est bien connue et a toujours été assez bien décrite et bien représentée; et elle porte le nom de *Mitela* dans les derniers catalogues méthodiques.

Mars, 1823.



Hérine.

L'HÉRINE.

Ce rongeur, très-commun dans les parties septentrionales de l'Inde, est connu, mais imparfaitement, depuis quelques années. On en doit la première publication à M. Thomas Hardwich, qui fit insérer dans les Transactions de la Société linéenne (T. VIII, p. 279), la description de cet animal, auquel il donna le nom de *Dipus indicus* (Gerboise de l'Inde). La réunion de cet animal aux Gerboises n'était fondée que sur la longueur et la grosseur de ses membres postérieurs, qui surpassent en effet assez sensiblement, sous ce double rapport, ses membres antérieurs; mais un tel caractère ne pouvait point servir de fondement à des rapports naturels. Quelques autres rongeurs, assez remarquables aussi par la longueur de leurs jambes de derrière, ayant été réunis aux Rats, sans autre analogie que celle de leur forme générale, M. Desmarest les en sépara pour les rapprocher du *Dipus indicus*, et en former un nouveau groupe générique sous le nom de Gerbilles. Ayant été dans le cas d'examiner cette Gerboise de l'Inde et quelques autres Gerbilles, j'ai déjà reconnu dans ce genre deux types différens; je laisserai au premier, qui nous est offert par le *Dipus indicus*, le nom générique de Gerbille, et j'appliquerai au second, que me donne le *Dipus canadensis*, le nom de *Meriones*, donné par Illiger aux Gerbilles de M. Desmarest; d'où il résultera pour ces noms une signification précise au lieu de la signification douteuse qu'ils avaient eue jusqu'à présent, puisque les caractères des Gerbilles et des Mériones n'avaient rien d'absolu.

La Gerbille indienne ou l'Hérine est à peu près de la grandeur du Surmulot, et elle en a un peu les couleurs, mais non pas la physionomie. Elle a cinq doigts à chaque pied; aux pieds de devant le pouce est rudimentaire et ne se montre en dehors que par un ongle plat et court; les quatre autres doigts sont de grandeur moyenne. Aux pieds de derrière, les cinq doigts sont bien conformés; les trois moyens sont de moitié plus longs que les deux autres, et c'est l'interne qui est le plus court de tous. Tous ces doigts sont terminés par des ongles aigus, analogues à ceux des Rats. La queue est très-longue, couverte de poils et terminée par un pinceau assez épais.

La tête est large proportionnellement à sa longueur, et le museau dépasse de beaucoup la mâchoire inférieure. Les yeux sont simples, grands, et leur pupille est ronde. Les oreilles sont très-grandes, elliptiques, et cependant intérieurement d'une structure assez simple. Les narines sont semblables à celles des Rats; la lèvre supérieure est fendue et la langue douce. De fortes moustaches garnissent les côtés des lèvres et le dessus des yeux. Les testicules sont volumineux et renfermés dans un scrotum extérieur. Les incisives inférieures sont simples et les supérieures partagées longitudinalement par un sillon. Il y a trois mâchelières de chaque côté à l'une et à

l'autre mâchoire; la première est formée de trois parties ou collines, séparées l'une de l'autre par des sillons; la seconde de deux, et la troisième est simple à la mâchoire inférieure, et formée de deux collines à la supérieure. Lorsque l'usure a effacé ces collines, la première de ces dents présente une surface unie, avec deux échancrures à son côté interne et deux à son côté externe, qui sont les restes des sillons; la seconde a deux échancrures ainsi que la troisième de la mâchoire supérieure, tandis que la troisième de la mâchoire inférieure est tout-à-fait circulaire.

Le pelage se compose de poils laineux entièrement gris qui revêtent immédiatement la peau, et de poils soyeux qui forment la couleur de l'animal.

Celle-ci est généralement, aux parties supérieures, d'un gris fauve mêlé de noir, distribué irrégulièrement; la tête est d'une teinte plus pâle que le corps, et le pinceau qui termine la queue est brun foncé presque noir. Les parties inférieures sont blanches.

Les Hérines se rapprochent des pays cultivés, et se forment des terriers près des champs de blé et d'orge; où ils réunissent de vastes magasins de différentes sortes de grains, mais principalement des épis de blé qu'ils ont soin de ne couper qu'au moment où ils ont acquis le degré de maturité nécessaire pour leur conservation; ils ferment soigneusement ces magasins, auxquels ils ne touchent que quand la campagne est nue, et que les ressources extérieures sont épuisées. Ce sont des animaux assez vagabonds, qui courent bien, mais qui ont surtout la faculté de sauter. Ils portent leur queue horizontalement, et mangent en s'asseyant sur leur derrière et en portant les alimens à leur bouche avec leurs jambes de devant; mais leur existence est nocturne; ils passent tout le long du jour plongés dans un sommeil si profond, qu'on peut les toucher sans les tirer de cette espèce de léthargie. Ils répandent une odeur fétide très-désagréable.

Cette espèce continuera sans doute à être inscrite dans les catalogues méthodiques, sous le nom de *Gerbillus indicus*.

Avril, 1823.



Weiner pinx et del. ⅔ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Rat.

LE RAT.

Le Rat, de même que le Surmulot, ne paraît point être originaire de nos contrées. Rien du moins n'annonce que les anciens l'aient connu, et les auteurs modernes qui en ont parlé clairement, ne remontent pas au delà du seizième siècle. Gessner est peut-être le premier naturaliste qui l'ait décrit. Or, il est peu vraisemblable que si cet animal eût autrefois, comme aujourd'hui, vécu au milieu de nous, et à nos dépens, on n'en eût fait aucune mention, lorsqu'on parlait de la Souris, du Mulot, du Loir, bien moins remarquables et bien moins incommodes que lui. Mais comment, et d'où est-il venu chez nous? Les uns pensent, avec Linnæus et Pallas, que nous l'avons reçu d'Amérique; et les autres, au contraire, supposent que nous l'avons donné au nouveau Monde après l'avoir reçu de l'Orient. C'est qu'il est peut-être impossible de répondre à cette question; et toutes les conjectures qu'on se permettrait à ce sujet, avec les seules connaissances que l'on possède aujourd'hui, ne seraient véritablement que d'inutiles jeux de l'esprit. Ce que l'on sait, c'est que le Rat se rencontre dans toutes les régions chaudes et tempérées, qu'il est extraordinairement commun en Perse, et qu'il s'est prodigieusement multiplié dans les Antilles, où les hivers ne le contraignent pas à se réfugier dans les maisons, et où les champs, durant toute l'année, lui offrent une abondante nourriture. Aussi est-il devenu, dans toute cette partie de l'Amérique, un véritable fléau par ses ravages et ses dévastations. En effet, le Rat consomme une grande quantité de nourriture, et il en gâte et en perd encore davantage, surtout lorsqu'il s'établit dans un champ; car alors il coupe par le pied les plantes dont il ne mange qu'une partie. Chez nous, il se tient de préférence dans les granges et les greniers, sous les toits de paille et dans les maisons abandonnées; mais il fouit aussi, et se loge, comme le Surmulot, dans des terriers lorsqu'il ne peut pas s'établir ailleurs. Quoique cette dernière espèce ne se mêle pas avec le Rat, et qu'elle puisse même le détruire, l'antipathie naturelle qu'on leur a supposée n'existe point. Les Surmulots n'excluent pas nécessairement les Rats d'où ils s'établissent, et j'ai vu ces deux espèces vivre, l'une avec l'autre, sous le même abri et dans des terriers contigus. C'est qu'ils trouvaient dans ce lieu d'abondants aliments, et que les plus forts n'avaient pas besoin, pour se nourrir, de faire la guerre aux plus faibles; car ce n'est que dans ce cas seulement que les uns sont la cause de la disparition des autres; et, comme toutes les espèces du genre, les Rats se dévorent entre eux lorsqu'ils sont pressés par la faim. La plupart des aliments, au reste, leur conviennent, ainsi qu'à tous les Rongeurs à racines distinctes de la couronne dans les dents

molaires. Ils sont au moins autant omnivores que les Omnivores proprement dits; ils se nourrissent indistinctement de viandes et de graines; ils se jettent aussi sur les fruits, et attaquent même toutes les autres parties des végétaux, pour peu qu'elles contiennent des matières sucrées ou oléagineuses; mais ils ne font point de provisions pour l'hiver.

Ces animaux font plusieurs portées par an; au moment de leurs amours, ils se livrent des combats violents, et on les entend alors pousser des cris qui ressemblent à un sifflement aigu; ils préparent avec des feuilles, de la paille, du foin, ou toute autre matière convenable, un nid pour leurs petits, qui naissent entièrement nus et les yeux fermés : ils en font jusqu'à neuf, et peut-être davantage.

Ils ont la physionomie, les allures et le naturel du Surmulot, comme ils en ont l'organisation. Ce sont de véritables plantigrades, et chaque pied a cinq doigts remarquables par leur épaisseur; mais le pouce de ceux de devant ne se montre au dehors que par son ongle; les trois doigts moyens sont les plus longs et égaux en longueur. La plante des pieds et la paume des mains sont garnies de tubercules que nous décrirons plus en détail, ainsi que les autres parties organiques, dans notre discours général sur les Rats. Les oreilles sont arrondies et simples; les narines ouvertes, de chaque côté, d'un mufle, et en forme de demi-croissant; la lèvre supérieure est fendue, et la langue douce; les yeux sont simples et à prunelles rondes, et de longues moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure. La verge, entièrement couverte par le scrotum, se dirige en avant. L'ouverture du vagin est simple, mais il y a une seconde ouverture au-dessous, qui est celle de l'urètre, et où est le clitoris, ce qui semblerait faire de cet organe une dépendance des voies urinaires plutôt qu'une dépendance des organes génitaux. Les mamelles sont au nombre de six. Les deux incisives inférieures sont étroites, presque pointues, et elles se développent en s'écartant l'une de l'autre; les deux supérieures, au contraire, sont tranchantes, et elles se touchent : les unes et les autres ont leur face antérieure jaune. Les molaires sont au nombre de trois de chaque côté des mâchoires; lorsqu'elles ne sont point encore usées par la trituration, elles présentent un nombre déterminé de tubercules bien distincts. A la mâchoire supérieure, la première, qui est la plus grande, en a huit : trois au centre, qui sont les plus forts; trois à la face externe, qui ne sont proprement formés que par un sillon tracé dans les premières; de sorte que ces légers tubercules s'effacent à mesure que la dent s'use, et deux très-distincts à la face interne, correspondans aux intervalles qui séparent ceux du centre; la seconde molaire a six tubercules : deux gros au centre, deux petits à la face externe, et deux un peu plus marqués à la face interne; enfin la troisième, qui est la plus petite, en a cinq : trois à la face interne, et deux à la face externe. Mais les tubercules latéraux, dans la seconde comme dans la troisième dent, ne sont pas disposés régulièrement à côté de ceux du centre : les premiers sont plus avancés d'un tubercule vers l'extrémité de la mâchoire que les autres. C'est en quelque sorte la seule différence qui existe entre les molaires supérieures et celles de la mâchoire inférieure, où les tubercules sont disposés symétriquement, et où le tubercule impair est placé dans l'intervalle de deux dents; seulement la dernière, c'est-à-dire la plus petite, n'a que trois tubercules au lieu de cinq.

Cette description diffère un peu de celle que nous avons donnée dans notre Mémoire sur les dents des Rongeurs (Annales du Mus. d'Hist. nat. L. XIX); ce qui tient simplement à ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux une tête de Rat plus jeune, et des dents moins usées que celles que nous avions à l'époque de ce premier travail. C'est en effet une chose fort difficile que de déterminer d'une manière absolue la figure des molaires, qui changent à mesure qu'elles s'usent, et qui ne présentent plus les mêmes apparences d'une année à l'autre.

Les allures du Rat sont vives; il court avec rapidité, et fait des sauts très-prompts; aussi échappe-t-il souvent à ses ennemis, lorsqu'ils l'attaquent à force ouverte; et s'il est surpris et obligé de se défendre, il le fait avec courage, et quelquefois avec succès, au moyen de ses longues incisives, dont les morsures sont profondes et douloureuses. Il peut porter ses aliments à sa bouche avec ses mains, et boit en lapant; et la propreté paraît être pour lui un véritable besoin. Dans les intervalles qui séparent le temps des repas de celui du sommeil, il s'occupe continuellement à nettoyer et à lustrer son poil, à peu près comme les Chats, avec sa langue et ses pates.

Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un gris foncé, et les parties inférieures d'un gris très-clair. Son pelage consiste en poils soyeux, assez longs, plus épais sur le dos, où il s'en trouve qui sont aplatis, durs et pointus, presque comme des épines; et en poils laineux, très-épais, d'un gris de cendre, qui revêtent entièrement la peau; ce sont les premiers qui déterminent les couleurs de l'animal. Les moustaches sont noires, et la queue n'a de poils que sur les bords des parallélogrammes d'épiderme qui la recouvrent comme de petites écailles. Les poils du museau et des pates sont très-courts; le dessous des pieds et des mains est nu et couleur de chair, ainsi que les oreilles.

Le Rat qui a servi à notre dessin avait 7 pouces 6 lignes du bout du museau à l'anus, et sa queue avait la même longueur; la tête avait 2 pouces.

Gessner a donné une figure passable du Rat, qu'il désigne par cette phrase: *Mus domesticus major quem vulgò Ratum vocant*, p. 829; et c'est sous ce nom de Rat qu'Aldrovande, p. 415, Jonston, t. LXVI, Ray, p. 217, Klein, p. 57, Brisson, p. 168, Linnæus, *ibid.* p. 61, Buffon, qui en a donné une très-bonne figure, t. VII, p. 168, et la plupart des auteurs et des naturalistes, en parlent. On le trouve cependant quelquefois désigné par le nom de *Sorex* (Charleton, *Exercit.* p. 25; Sibbaldo, *Scotia illustrata*, etc.). C'est le *Mutus Ratus* des Catalogues méthodiques.

Octobre 1820.



Pl. XVII.



Werner. pinx et del — grand. nat.[lle] — Lithog de C de Last

Souris.



Werner pinx. et del.

grand. nat.

Lithog. de C. de Last

Souris variété albine.

LA SOURIS.

Chacun connaît ce joli petit Rongeur, parasite incommode, que nous avons porté sur tous les points de la terre où nos vaisseaux ont abordé. Il paraît être naturel à nos contrées, du moins il y est établi de temps immémorial. S'il s'y trouvait avant qu'elles fussent dans la possession de l'homme, il est difficile de concevoir de quelle manière il vivait; et dans ce cas notre présence aurait singulièrement modifié ses facultés instinctives. La Souris ne se creuse point de terrier comme le Surmulot ou le Rat; elle ne ramasse rien pour l'hiver, et le froid de cette saison ne l'engourdit pas; mais nos toits lui servent d'abri, et elle partage nos provisions. Avant que ces ressources lui fussent offertes, ce qu'il est permis de conjecturer sur son genre de vie, c'est qu'elle habitait les arbres creux, les fissures des rochers; ou que, profitant de l'industrie des autres animaux, elle s'introduisait dans leurs demeures : dans les huttes des Castors, nombreux autrefois chez nous, et peut-être même dans les terriers des Blaireaux et des Renards, où elle trouvait de la chaleur et un peu de nourriture, et où elle était soustraite, par sa petitesse, à leur vue et à leur voracité. Mangeant de tout, et peu de chose lui suffisant, elle soutenait son existence, durant l'hiver, par quelques insectes, quelques bourgeons, ou l'écorce des jeunes branches, attendant ainsi le retour du printemps et de la végétation; et avec les beaux jours et l'abondance revenaient sans doute aussi l'excès de la vie et le besoin de l'amour. Notre influence paraît avoir changé cet ordre de choses : l'hiver n'étant plus pour les Souris un temps de privation, elles se reproduisent à cette époque de l'année comme à toutes les autres.

Ces animaux ne se réunissent pas en troupes comme les Surmulots; chaque individu vit isolément, et ils se recherchent lorsque le besoin de la propagation les y porte. Legallois nous apprend que chez la Souris femelle, comme chez la femelle du Cochon d'Inde, les parois de la vulve se collent après la copulation, ainsi qu'après le part. La gestation dure, dit-on, environ vingt-cinq jours, et chaque portée est de quatre à six petits, qui naissent entièrement nus et les yeux fermés, et que leur mère allaite durant une quinzaine de jours, après lesquels ils commencent à chercher eux-mêmes leur nourriture. Bientôt ils éprouvent à leur tour le besoin de se reproduire, et le terme de leur vie se réduit au plus petit nombre des années. Leur existence est certainement renfermée dans un des cercles les plus étroits, et il est peu d'animaux qui aient plus d'ennemis qu'eux;

cependant les individus de cette espèce sont nombreux. C'est qu'ils se reproduisent fréquemment, échappent sans peine aux dangers par leur petitesse, et, quoique faibles et timides, se défendent en mordant lorsqu'ils ne peuvent fuir, et que leur ennemi n'est pas assez fort ou assez bien armé pour les en empêcher.

Cette espèce a entièrement l'organisation du Surmulot et du Rat; aussi tout ce que j'ai dit de ce dernier animal sur les organes des sens, du mouvement de la génération et de la mastication, convient à la Souris, sans nulle exception; et il en est de même des mouvements, des soins individuels, de la manière de prendre la nourriture, de boire, de lustrer le pelage, de procéder à l'accouplement, etc. etc.; c'est pourquoi je ne me répéterai point.

Le gris-jaunâtre est la couleur de la Souris, sur toutes les parties du corps; seulement, il est plus noirâtre sur le dos et plus blanchâtre sous le ventre; les fesses ont une teinte plus jaune que les autres parties. Le pelage se compose de deux sortes de poils, mais qui se distinguent peu; l'un et l'autre sont gris d'ardoise à leur moitié inférieure, et gris-jaune à leur autre moitié; et ils forment une fourrure fine et épaisse.

Les proportions moyennes de cette espèce sont les suivantes:

	Pouces.	Lignes.
Du bout du museau à l'origine de la queue	3	»
——— à l'occiput	»	11
De l'origine de la queue à son extrémité	3	1

Sa hauteur aux épaules est de 14 lignes, et à la croupe de même.

On trouve des Souris albinos.

Décembre 1820.



W. pinx. et del. grand. nat. Lith. de C. de Last

Mulot.

nain

LE MULOT NAIN.

Rien n'est plus obscur que l'histoire des petites espèces du genre Rat, et plus difficile à fixer d'une manière précise que leurs caractères distinctifs. Presque semblables par les formes et les proportions, peu différentes par la taille, de couleurs à peu près les mêmes, on ne trouve point d'expressions propres à rendre clairement les nuances légères par lesquelles elles se caractérisent. Le Mulot est un exemple de la difficulté de ce sujet : quoiqu'il habite au milieu de nos champs et de nos bois, qu'il s'y montre en abondance, et qu'on puisse l'étudier facilement, puisqu'il ne sait éviter aucun des piéges qu'on lui tend, on n'a point encore décidé si les animaux qui ont été désignés par ce nom, et que l'on regarde généralement comme des individus d'une seule et même espèce, n'appartiennent pas en réalité à deux espèces différentes. Buffon (tom. VII, pag. 325) a tranché la difficulté en regardant les différences des petits et des grands Mulots comme des différences accidentelles et des variétés, et cette explication pourrait avoir quelque apparence de fondement, si dès lors on n'eût pas reconnu deux ou trois autres espèces de Rats qui ne diffèrent pas plus l'une de l'autre et du Mulot, que les grands et les petits individus de cette espèce ne diffèrent entre eux, à en juger du moins par ce que l'on en connaît. Pour ne parler que de ces derniers, Daubenton nous apprend que les grands Mulots, qu'il appelle *Mulots des bois*, ont de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, quatre pouces deux lignes; leur tête a un pouce deux lignes, et leur queue quatre pouces six lignes. Les *petits Mulots* ou *Mulots des champs* ont le corps de trois pouces cinq lignes de longueur, la tête d'un pouce, et la queue de deux pouces onze lignes. La différence dans les mesures de la queue, comparées à celles du corps, sont surtout remarquables : la queue du Mulot des bois a quatre lignes de plus que le corps; tandis que celle du Mulot des champs a six lignes de moins. Il faudrait assurément des observations plus positives que celles qu'on possède, pour faire regarder de telles différences comme de simples accidents. Quoi qu'il en soit, le petit animal que je donne sous le nom de *Mulot nain* appartient à cette famille de Rats dont les parties supérieures du pelage sont fauves, et les parties inférieures blanches; sous ce rapport il ne diffère pas du Mulot proprement dit, mais il en diffère beaucoup par la taille : il a

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
De l'occiput à l'origine de la queue	»	1	9
——— au bout du museau	»	1	»
Et sa queue a	»	2	»

Ce qui le distingue principalement des espèces congénères de nos contrées, ce sont ses courtes oreilles arrondies, qui, avec sa petite taille, le rapprochent des *Mures agrarii et minuti* de Pallas. La base des poils de cet animal était d'un beau gris d'ardoise, et leur extrémité fauve; cette teinte pâlissait sur les côtés du corps; et le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les quatre pattes, étaient blancs. La queue couverte d'écailles, comme celles de tous les Rats, était légèrement revêtue de poils gris; des moustaches noires garnissaient les lèvres supérieures, presque dénuées de poils, et dont la peau, ainsi que celle des membres, était couleur de chair.

Cette petite espèce de Rat s'est trouvée dans un terrier, peu éloigné des habitations, et dans les environs de Paris. Elle paraît vivre solitaire; mais je n'ai pu m'assurer si elle fait, comme le Mulot proprement dit, des provisions pour l'hiver; et quoiqu'il ne m'ait pas été possible de retrouver en elle les caractères des espèces qui s'en rapprochent le plus, je n'ai pas cru devoir lui donner précisément un nom particulier; je me borne à l'appeler *Mulot nain*, en attendant qu'elle puisse être mieux connue, et que ses rapports avec les espèces voisines puissent mieux être établis.

Octobre 1821.

Pl. XX.



Werner pinx et del. *G^d nat^elle.* *Lith. de C. de Last*

Schermaus

LE SCHERMAUS.

Cette espèce de Campagnol, dont l'existence paraît encore douteuse, avait probablement été désignée par Linnæus, qui l'avait découverte en Suède, sous le nom de *Mus terrestris* (Fauna suec., 31; L., Syst. nat., 12e edit., tom. I, pag 82), mais on la confondit bientôt avec le Rat d'eau. Ce fut Hermann qui la retrouva en Alsace, et qui la fit connaître à Buffon, lequel prépara sur cette espèce un article, accompagné d'une figure, qu'on trouve dans ses Suppléments (tom. VII, pag. 178, pl. 70), et qui, par erreur, porte le nom de *Schermann*. Hermann lui-même avait fait une histoire du Schermaus, que M. Hammer a publiée dans les Œuvres posthumes de ce savant naturaliste. Cependant, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis environ trente ans, le *Mus terrestris* n'avait point été revu, ses dépouilles n'avaient point été conservées, on n'avait pu vérifier et confirmer les caractères que Hermann lui avait donnés pour le distinguer du Rat d'eau, et l'on était prêt à le confondre de nouveau avec ce dernier; mon frère, en effet, ne regarde le *Mus terrestris* et le Schermaus que comme des Rats d'eau. (Le Règne animal, etc., tom. I, pag. 192, note 1.) Cette disposition constante à réunir ces deux espèces en une seule ne peut avoir eu d'autres causes que leur grande ressemblance, et l'insuffisance des caractères donnés par Linnæus et par Hermann pour les distinguer. Je dois donc, en décrivant le Schermaus, entrer dans plus de détails qu'eux, et établir entre lui et le Rat d'eau une comparaison plus rigoureuse qu'ils ne l'ont fait.

Ce n'est point, au reste, dans les couleurs du pelage, ni dans la structure des dents, des organes des sens, du mouvement et de la génération, qu'on peut trouver des différences caractéristiques entre ces animaux. Sous ces différents rapports, ils ont entre eux la plus complète ressemblance. Les seuls points par lesquels ils me paraissent différer l'un de l'autre, c'est par les proportions générales, les formes de quelques parties de la tête, la longueur et le nombre des vertèbres de la queue.

Je ferai connaître les parties principales de l'organisation du Schermaus en donnant l'histoire du Rat d'eau; je me bornerai ici à parler de ce qui les distingue, et des couleurs de l'espèce qui fait plus particulièrement l'objet de cet article.

Le Schermaus est plus court que le Rat d'eau d'un tiers environ; mais sa tête est proportionnellement plus large, et la distance de l'ethmoïde à l'origine des os du nez plus courte, par rapport à la distance des arcades zygomatiques; il résulte de cette dernière circonstance, que l'espace occupé par la partie antérieure du cerveau est plus large et moins allongé. Mais c'est la queue qui offre le

caractère le plus précis : celle du Rat d'eau a vingt-deux vertèbres, et celle du Schermaus dix-huit, en commençant à les compter par celle qui vient immédiatement après la partie postérieure de l'ischion; et les vertèbres ont elles-mêmes une telle différence de longueur, que la queue du Rat d'eau dépasse de neuf vertèbres celle du Schermaus, lorsqu'elles sont placées à côté l'une de l'autre.

Il paraîtrait que ces animaux se distinguent encore par les mœurs, les instincts: le Rat d'eau fouit et forme ses galeries au bord des ruisseaux, dont on trouve l'ouverture sur la berge même; tandis que le Schermaus ne fait les siennes que dans les prairies, et que ses terriers ne communiquent point immédiatement avec le bord des eaux. Voici ce que nous apprend à cet égard M. Strauss, à qui nous devons l'animal que nous décrivons, et qui s'est déjà fait connaître d'une manière si honorable par ses travaux anatomiques sur les insectes.

« Le Schermaus se trouve ordinairement dans les prairies où croît la carotte sauvage, dont la racine fait sa principale nourriture. On le rencontre cependant aussi quelquefois dans les terres labourées, où il cause de très-grands dégâts en coupant les racines des plantes qu'on y cultive. Il vit sous terre, comme la Taupe, et forme, comme elle, des monceaux de terre à la surface du sol; mais ces petites élévations se distinguent facilement des taupinières, en ce que celles-ci sont immédiatement au-dessus du trou qui communique avec la galerie formée par l'animal, tandis que les autres sont constamment sur le côté de ce trou; ce qui vient de ce que la Taupe soulève et repousse la terre avec sa tête et son museau, tandis que le Schermaus exécute ce travail avec ses pattes; de plus les taupinières ne se composent que d'un seul tas, tandis que les monceaux formés par le Schermaus se composent de la réunion de petits tas particuliers. Les galeries de ce dernier n'ont que six ou sept pouces de profondeur; elles sont très-sinueuses, et c'est au-dessus de leurs contours les plus étroits que les monceaux de terre se trouvent. Cet animal a encore le singulier instinct de boucher l'entrée de ses galeries et de sa demeure d'un tampon de terre fortement pressé, tandis que le Rat d'eau et le Campagnol laissent ouverte l'entrée des leurs. C'est principalement la nuit que ces animaux travaillent; et loin d'être effarouchés des piéges qu'on leur tend dans leurs galeries, ils semblent s'empresser de visiter l'endroit où l'on a travaillé, aussi ne tarde-t-on pas à les prendre. Le Schermaus que j'ai pris moi-même était à une grande portée de fusil de la rivière, et sa galerie, dont j'ai suivi les traces, m'a fait voir qu'il était descendu du haut de la colline. Un taupier qui avait déjà pris un assez grand nombre de ces animaux, m'a assuré qu'ils forment pour l'hiver un magasin très-considérable de carottes qu'ils coupent par morceaux de deux pouces environ de longueur, et qu'ils arrangent les uns à côté des autres avec la plus grande régularité. Une branche latérale des galeries est le lieu où les excréments sont déposés. »

Quant au pelage et à ses couleurs, il est, comme nous l'avons dit, tout-à-fait semblable à celui du Rat d'eau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-marron assez foncé, et les parties inférieures d'un gris clair sur la poitrine, mêlé de jaune sur le ventre. Les poils, pour le plus grand nombre, sont laineux; tous sont d'un beau gris d'ardoise dans les trois quarts de leur longueur. Aux parties brunes, les laineux se terminent par une pointe fauve, et les soyeux, beaucoup plus nombreux sur la croupe que sur les autres parties, sont entièrement noirs; aux parties grises, la partie fauve des poils est devenue blanchâtre.

Les côtés de la tête et les côtés du corps sont d'un brun moins foncé que les parties supérieures; la queue est noirâtre en dessus, et grise en dessous.

Ses dimensions sont les suivantes:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
De l'occiput à l'origine de la queue	»	5	»
Du bout du museau à l'occiput	»	1	6
De l'origine de la queue à son extrémité	»	2	8

Le Schermaus est donc une espèce propre et distincte de tous les autres Campagnols. Il me paraît être le *Mus terrestris* de Linnæus, et devra par conséquent être inscrit dans les Catalogues méthodiques sous le nom de *Lemmus terrestris*, celui de *Lemmus* ayant été étendu à tous les Campagnols par mon frère, qui en a formé un genre.

Décembre 1822.



Werner pinx et del — 1/3 de la grand. nat. — Lithog de C. de Last

Lièvre commun.

LE LIÈVRE COMMUN.

Nous avons parlé de la grande ressemblance de notre Lièvre avec le Lapin, en donnant la description de celui-ci. Nous aurions pu parler de la ressemblance qu'ont entre elles toutes les espèces de ce genre : elles composent en effet un des groupes de Mammifères les plus naturels, quoique répandues sur toutes les parties du globe, et par conséquent soumises à un nombre infini de causes différentes, propres à agir sur elles et à les modifier. Ce n'est qu'en s'attachant aux détails qu'on parviendra à trouver pour ces espèces des caractères nettement distinctifs, si toutefois il en existe de tels : car on ne connaît point encore assez ces animaux pour fixer les limites entre lesquelles leurs variétés s'arrêtent; et si nous devions en juger par notre Lièvre et notre Lapin, nous aurions quelque lieu de craindre que celles de diverses espèces ne se confondissent souvent en une seule.

L'espèce que nous allons décrire, et qui est la mieux connue, nous servira de type pour toutes les autres dans ce qui leur sera commun avec elle, c'est-à-dire dans tout ce qui concerne les caractères génériques.

Notre Lièvre, connu d'un chacun, arrive à une taille plus grande, et est plus élancé et plus fort que le Lapin; sa tête, de l'occiput au bout du museau, a 4 pouces; son corps, de l'occiput à l'origine de la queue, 17 pouces, et sa queue 2 pouces 1/2; sa hauteur au train de derrière est de 1 pied, et il a 3 pouces de moins au train de devant. Comme tous les Rongeurs, il a deux incisives, longues et étroites, à la partie antérieure de chaque mâchoire; mais il a de plus qu'eux, à la mâchoire supérieure, deux autres incisives, de moitié plus petites que les premières, et placées immédiatement derrière elles, comme pour leur servir d'appui, de contre-fort. Les incisives inférieures ont une surface unie et plane; les supérieures sont divisées longitudinalement par un sillon en deux parties inégales, l'interne étant plus étroite que l'autre. Les premières sortent presque parallèlement des mâchoires; mais les secondes, partant de points assez éloignés, se développent en convergeant, et finissent par se toucher à trois ou quatre lignes du point où elles sortent de l'intermaxillaire. Les molaires sont au nombre de six de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui, excepté la dernière, ne diffèrent que par la grandeur : la deuxième et la troisième sont les plus grandes; la quatrième et la cinquième viennent après; la première se place ensuite, et la sixième est la plus petite. Ces dents sont sans racines proprement

dites; les cinq premières présentent, à la surface de leur couronne, la forme d'une ellipse fort allongée, échancrée très-légèrement à chacune de ses extrémités, et partagée en deux parties, par une crête saillante, dans le sens de la longueur de l'ellipse; deux autres crêtes garnissent également ses côtés. L'une et l'autre sont formées par l'émail qui, après avoir entouré la dent, se reploie à la face interne, et s'avance jusqu'à la face externe pour former la crête moyenne : cette crête est conséquemment composée de deux lames d'émail; mais elles ne s'aperçoivent distinctement qu'au point où l'émail se reploie, et dans la partie de la dent cachée dans l'alvéole; dès qu'elles se touchent, elles se soudent, et ne se distinguent plus; et ces parties émailleuses forment des crêtes, parce qu'elles s'usent moins que les parties moyennes. La dernière des molaires supérieures a aussi la surface de sa couronne de forme elliptique; mais elle n'est point divisée comme les cinq autres. La mâchoire inférieure n'a que cinq molaires, qui ont la même structure que celles de la mâchoire opposée, mais qui en diffèrent par la forme, surtout à cause du repli de l'émail : lorsqu'il pénètre dans la dent pour former la crête moyenne, ce pli, étant beaucoup plus sensible, et ne partageant pas également la dent, la fait paraître comme composée de deux parties, elliptiques chacune, et la postérieure plus petite que l'antérieure; et celle-ci s'usant moins que l'autre, il en résulte que la surface de ces dents n'est pas unie comme celle des dents opposées, mais au contraire fort inégale. Ces dents vont ordinairement en diminuant à peu près uniformément de la première à la dernière.

Les jambes de devant, beaucoup plus courtes que celles de derrière, ont cinq doigts garnis d'ongles épais et forts, et qui, pour la longueur, suivent l'ordre progressif suivant : le pouce, que je considérerai comme le premier; le petit doigt, le pénultième, le second, et celui du milieu. Ces doigts ne sont susceptibles que de peu de mouvements, et la paume est entièrement garnie de poils. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, qui ont la forme et les ongles de ceux de devant : c'est le pouce qui manque : aussi la longueur relative de ces doigts est-elle la même que celle des analogues de l'autre pied, et la plante, comme la paume, est couverte de poils : la queue, très-courte, est ordinairement à demi relevée. Les yeux n'ont aucun organe accessoire, et la pupille est allongée horizontalement. Les narines sont circulaires et cachées dans un pli, au moyen duquel elles peuvent être fermées, et elles sont réunies par ce pli au-dessus de la lèvre supérieure. Celle-ci est fendue, et la langue est épaisse et douce. Les oreilles, très-rapprochées par leur base, sont allongées en forme de cornets, terminées en pointe, et susceptibles de se fermer longitudinalement. Le derrière de la bouche et des narines, le dessus et le dessous des yeux sont garnis de moustaches. Les organes génitaux des deux sexes diffèrent peu par les apparences extérieures. La verge du mâle se dirige en arrière, et est à peu de distance de l'anus; le gland est plus petit que le corps de la verge, et de forme conique. Les testicules ne sont point réunis dans une bourse; ils sont séparés et situés chacun dans un sac particulier et dans l'aine, entre la verge et la cuisse. L'espace situé entre les bourses et la verge est nu, et dans son milieu se trouve un enfoncement, auquel aboutit une glande qui y verse une matière épaisse, jaunâtre et puante. Toutes les parties accessoires aux organes de la génération du mâle se trouvent chez la femelle; et, comme elle a le clitoris très-développé et de la forme du gland, il est quelquefois difficile de distinguer les jeunes Lièvres,

dont les testicules ne sont pas encore apparents, des hases un peu âgées. Cependant, chez les premiers, on voit, entre le prépuce et l'anus, un repli de la peau très-sensible, qui ne s'observe pas chez les secondes. Ces animaux ont dix mamelles.

La couleur du pelage est généralement, aux parties supérieures du corps, d'un gris lavé de jaunâtre, qui prend une teinte d'autant plus foncée, que les animaux sont plus vieux; et d'un blanc plus ou moins pur aux parties inférieures, excepté le dessous du cou et la partie antérieure de la poitrine, qui sont fauves : cette couleur domine entre les oreilles, sur le cou, aux épaules, aux côtés du corps, près du ventre, et sur les quatre membres. On voit sur les côtés de la tête une tache blanchâtre, qui part de l'extrémité du museau, entoure l'œil, et aboutit à l'oreille. Celle-ci est d'un fauve-gris à sa face externe antérieurement, et postérieurement blanchâtre, terminé par une tache noire; la face interne est nue, excepté à son bord externe, qui est garni de poils gris-noirâtres. La queue est noire en dessus, et blanche en dessous.

Tout le pelage, aux parties fauves, est composé principalement de poils laineux, très-épais et très-doux, d'abord blancs à leur moitié inférieure, puis fauves, et enfin noirs; et de poils soyeux, en beaucoup moindre quantité que les autres, blancs à leur tiers inférieur; ensuite vient un anneau noir, et leur extrémité est fauve. Aux parties blanchâtres, ces deux sortes de poils sont blancs. Sur le museau et les membres, ils sont ras; mais sur les tarses ils sont dirigés en arrière, et forment, à la partie postérieure de cette partie du pied, comme une sorte de brosse.

Le froid fait blanchir le pelage des Lièvres. En Laponie, ces animaux ne reprennent leur pelage ordinaire que durant les mois d'été, et il y en a qui restent toujours blancs, par l'effet de la maladie albine.

Dès la première année de leur vie, les Lièvres sont en état d'engendrer. Les femelles portent trente jours, et mettent au monde, suivant leur âge et leur force, de deux à quatre ou cinq petits, qui naissent couverts de poils et les yeux ouverts, et que leur mère allaite pendant une vingtaine de jours. Comme nous l'avons déjà dit pour le Lapin, les Lièvres femelles peuvent être doublement fécondées, et mettre des petits au monde entièrement développés, lorsqu'elles en portent d'autres à l'état de fœtus : ce qui tient d'abord à ce que chaque corne de leur matrice a un orifice particulier dans le vagin, et à la faculté qu'elles ont reçue d'entrer en rut dès que l'une des cornes n'a pas été fécondée; phénomène bien digne de remarque, lorsque nous voyons que l'allaitement seul, chez d'autres espèces, suffit pour empêcher que le besoin de l'accouplement ne se fasse sentir. Dès que les Levrauts ne tètent plus, ils quittent leur mère, et s'éloignent l'un de l'autre pour se choisir un gîte solitaire, où ils passent le jour à dormir : c'est la nuit qu'ils pourvoient à leurs besoins de toute espèce. Ils se nourrissent des jeunes pousses de certains arbres, et recherchent le thym et le serpolet, qui donnent à leur chair une saveur fort agréable; et en hiver ils rongent l'écorce des arbres. Ils changent de gîte suivant les saisons, et savent les choisir de manière à s'abriter du soleil en été, et à en recevoir les douces influences lorsque les frimas couvrent la terre; ils se cachent même alors dans les taillis et au fond des bois. C'est dans les trois premiers mois de l'année qu'ils éprouvent chez nous, où ils ne sont jamais privés de nourriture, les plus pressants besoins

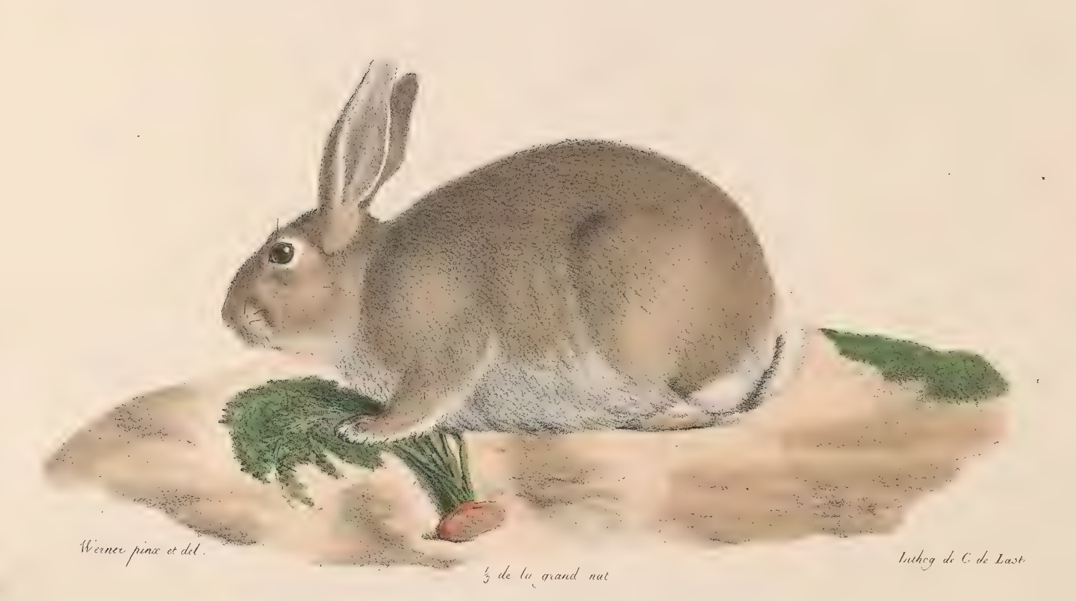
du rut; alors les mâles sont quelquefois obligés de s'éloigner beaucoup de leur gîte pour trouver des femelles; mais ils y reviennent dès qu'ils sont satisfaits.

La grande longueur des jambes de derrière de ces animaux nuit à la facilité de leur marche; qui au reste n'est qu'une suite de sauts, qu'une sorte de galop, différant de leur course par moins de rapidité. Ils savent se tenir debout dressés sur leurs tarses, et ils peuvent s'aider de leurs pates de devant pour porter leurs aliments à la bouche, et c'est avec elles qu'ils nettoient et lustrent leur pelage. Ils boivent en lapant, et ils mordent cruellement pour se défendre.

Leur intelligence est extrêmement bornée, et leur instinct n'a rien de remarquable; car, quoiqu'on ait observé, en les chassant, des faits assez extraordinaires, et qui supposeraient une grande finesse de jugement, il est certain que toutes leurs ruses pour échapper aux Chiens consistent à faire des écarts avec rapidité, et à changer subitement de direction, sans s'éloigner jamais beaucoup de leur gîte. Si quelquefois on les a vus agir autrement, cela tenait à des circonstances favorables tout-à-fait indépendantes de leur choix.

Le Lièvre commun n'a jamais cessé d'être connu, et a toujours été bien représenté. Les Grecs l'appelaient *Lagos*, et les Latins *Lepus*. C'est le *Lepus timidus* de nos Catalogues méthodiques.

Décembre 1820.



Werner pinx et del.

1/3 de la grand nat

Lithog de C. de Last.

Lapin.



Dewailly Pinx^t. Werner del. 1/3 de la grand. nat. Lith: de C. de Lasteyrie.

Lapin domestique, Variété albine.

LE LAPIN.

Le Lapin et le Lièvre ont entre eux la plus grande ressemblance; les proportions relatives de leurs diverses parties sont à peu près les mêmes; leurs sens, leurs organes du mouvement et ceux de la génération n'offrent que peu de différences appréciables, et les couleurs de l'un et de l'autre semblent varier suivant les mêmes règles et se confondre dans les mêmes changements. Ils ne se distinguent réellement l'un de l'autre que par leurs penchants, leur instinct. Quoique pourvus d'organes semblables, revêtus d'un semblable pelage, habitant les mêmes lieux, ils ont l'un pour l'autre un éloignement que rien ne saurait vaincre, une haine que rien ne saurait adoucir. L'amour, qui réunit le Chien et le Loup, le Bouc et la Brebis, le Cheval et le Zèbre, ne peut rapprocher le Lièvre et le Lapin; les signes de chaleur chez la femelle de l'un ne parlent à aucun sens, n'éveillent aucun désir chez le mâle de l'autre; et si le hasard les rassemble, c'est ordinairement pour se livrer des combats à mort. Aussi ne rencontre-t-on point de Lièvres dans les cantons où les Lapins se sont établis, et partout où les Lièvres sont nombreux on ne voit point d'établissements de Lapins. Le trait essentiel et caractéristique de ces animaux, c'est que le Lièvre se contente d'un gîte à la surface de la terre, dans l'enfoncement d'un sillon, et que le Lapin se creuse des terriers profonds où il trouve constamment un abri sûr. Il choisit pour cela un terrain sec et sablonneux, et l'exposition du levant ou du midi. Ses terriers ont souvent plusieurs issues, et ils sont communs à plusieurs Lapins, sans doute à tous les individus d'une même famille; mais c'est ce qu'on ne sait point encore expressément. Lorsqu'un terrain est entièrement livré aux Lapins, il est bientôt excavé de toutes parts; les terriers ne sont séparés l'un de l'autre que par une assez petite distance; quelquefois même ils communiquent l'un avec l'autre; et l'on doit conjecturer que chaque famille reconnaît le sien. Ces retraites ne paraissent pas avoir de forme déterminée; les galeries souterraines se coupent dans tous les sens, et lorsque plusieurs viennent aboutir au même point, il en résulte une sorte de place, de carrefour qu'on prendrait pour l'abri commun, mais qui n'est qu'accidentel; en effet, les terriers qui n'ont qu'une seule entrée se terminent brusquement sans que l'excavation prenne une autre forme que celle d'un simple boyau.

Dès qu'une garenne est établie, tout ce qui se trouve autour d'elle de végétation est bientôt détruit; il n'est point d'animaux plus nuisibles pour les forêts, et dont le voisinage soit plus fâcheux pour les champs; et l'on ne verrait point

de terme à leurs ravages, si leur extrême fécondité ne mettait elle-même des bornes à leur propagation, pour peu que leur habitation soit restreinte : la faim finit toujours par rétablir la proportion convenable entre leur nombre et la quantité de nourriture que la végétation peut produire autour d'eux.

C'est à six mois, et même avant, que les Lapins acquièrent la faculté de se reproduire. On assure que les mâles et les femelles s'appareillent, et restent toujours unis. La gestation dure de trente à trente et un jours; mais les femelles, ayant une double matrice, et pouvant recevoir le mâle après une première conception, on les voit souvent mettre au monde deux portées à peu de jours d'intervalle. Ce résultat n'a point lieu par une superfétation réelle, mais par la fécondation d'un second organe. Lorsque la femelle du Lapin sent que l'époque de la mise bas est arrivée, elle creuse un terrier particulier, dans le fond duquel elle forme un lit du poil qu'elle s'arrache. Les petits naissent couverts de poils et les yeux ouverts; mais ils ne s'exposent guère hors du terrier qu'après deux mois, et lorsqu'ils peuvent commencer à manger. Alors la mère leur apporte de jeunes branches et des herbes tendres; et le père, qui ne les a point encore vus, les adopte cependant, et les soigne comme le ferait leur mère. Celle-ci ne tarde pas à être fécondée de nouveau; et les petits arrivent au moment de s'occuper eux-mêmes de pourvoir à leurs besoins, de se creuser un terrier, et d'élever leur famille. C'est ainsi que leur vie s'écoule jusqu'à l'âge de huit à neuf ans, qui en est le terme.

On a réduit le Lapin à une sorte de domesticité en l'élevant dans des lieux fermés nommés clapiers. Dans cette nouvelle situation il perd quelques-unes de ses qualités, mais en retour il en acquiert d'autres. La chair du Lapin de clapier n'est pas aussi agréable, aussi parfumée que celle du Lapin de garenne; il paraît, en outre, que les races qui ont éprouvé l'influence de la domesticité pendant un certain nombre de générations, perdent tout-à-fait l'instinct qui portait leur espèce à se creuser des terriers; et que l'appareillement, l'union par paire, n'aurait plus lieu : aussi arrive-t-il souvent que les mâles tuent les petits, quoiqu'ils ne les mangent pas; c'est que l'instinct de la famille se détruirait chez eux comme le besoin de fouir. Par contre, les Lapins domestiques produisent beaucoup plus abondamment que les autres : on a vu une Lapine mettre à terme vingt-six petits au monde en soixante jours; c'est pourquoi les garennes artificielles et les clapiers sont devenus d'importants objets de spéculation, surtout à cause de la grande consommation que l'on fait des poils du Lapin, qui ont généralement remplacé ceux du Castor pour la fabrication du feutre.

L'état de domesticité du Lapin a donné naissance à plusieurs variétés fort remarquables; il y en a de noirs, d'argentés, de blancs, et d'autres qui se caractérisent par des poils très-longs et très-soyeux, et que l'on nomme Lapins d'Angora. Nous les ferons connaître successivement. Mais nous devons ajouter qu'il résulte des observations de M. ***, que lorsqu'une race de Lapins, à force de soins et de nourriture, est arrivée à un certain degré de développement, elle cesse tout-à-fait de se reproduire.

L'organisation du Lapin sauvage est la même absolument que celle du Lièvre, à l'article duquel nous renvoyons pour tout ce qui a rapport aux caractères génériques. Nous nous bornerons à parler ici des caractères spécifiques. Le pelage du Lapin sauvage ou de garenne, dans toutes les parties supérieures du corps,

est d'un gris légèrement teint de fauve, qui résulte de poils soyeux, généralement gris dans la moitié de leur longueur, fauves ensuite, noirs à leur extrémité, et quelquefois entièrement noirs dans leur moitié supérieure. Le ventre, le dessous de la queue, les pates, le dessous de la mâchoire inférieure, sont blancs; et les côtés des joues, ainsi que le dessus et le dessous des yeux, sont blanchâtres : le dessus de la queue est noir; l'occiput est jaunâtre, et les oreilles sont d'un gris uniforme. Le cercle qui entoure la pupille est d'un brun noirâtre. Les moustaches sont noires. Les poils laineux, qui sont fort épais et fort doux, sont gris à leur base, et fauves ou noirs à leur extrémité, à peu près comme les poils soyeux des parties grises.

Le Lapin a, du bout du museau à l'origine de la queue, environ 1 pied 4 pouces; sa hauteur aux épaules est de 5 pouces, et de 8 et demi sur les hanches; sa tête a 3 pouces, et sa queue 2 pouces et demi.

Les Grecs et les Latins ont connu cette espèce de Rongeurs, que l'on regarde comme étant originaire de l'Espagne, mais qui est aujourd'hui répandue dans tous les pays tempérés de l'Europe, en Afrique et en Amérique, où nous l'avons transportée; ils lui donnaient le nom de *Cunilus* ou *Cuniculus*, qui paraît avoir été celui que ces animaux recevaient des Ibériens. Dès lors il n'a pas cessé d'être connu; et, depuis Agricola jusqu'à nos jours, les naturalistes en ont donné des descriptions exactes et des figures fort bonnes. Cet animal est le *Lepus Cuniculus* des Catalogues méthodiques.

Octobre 1820.





Werner pinx et del — ½ de la grand. nat. — Lithog. de C de Last

Apéréa domestique ou Cochon d'inde.

L'APÉRÉA DOMESTIQUE,

OU

LE COCHON D'INDE.

« Doux par tempérament, dociles par faiblesse, presque insensibles à tout, ils « ont l'air d'automates montés pour la génération, faits seulement pour figurer « une espèce. » Tels sont les traits par lesquels Buffon termine son article sur le Cochon d'Inde, et qui caractérisent avec la plus grande justesse ce singulier Rongeur. Tous les animaux, en recevant de la nature le besoin de se conserver, ont en même temps reçu, dans certaines limites, les moyens de le satisfaire. Tous cherchent d'abord par éviter leur ennemi; s'il se présente, ils tentent de lui échapper; mais s'il les atteint, ils font armes de quelques-uns de leurs organes et se défendent. Le Singe cherche à blesser de ses ongles et de ses dents, le Chien se borne à mordre, le Chat déchire avec ses griffes, les Ruminants se défendent avec leurs cornes, le Cheval frappe du pied, la plupart des Rongeurs se servent de leurs longues incisives et quelquefois de leurs ongles aigus, le Cochon d'Inde ne fait que crier et fuir : soit que la nature l'ait formé ainsi, soit que son instinct ait été flétri par la domesticité, il ne sait point nuire pour éloigner un danger; et ses dents, qui pourraient faire des blessures si cruelles, ne sont pas plus pour lui, que ses ongles, des armes défensives. Lorsqu'on le saisit, il jette un cri aigu, et fait quelques efforts pour recouvrer sa liberté et pour échapper à la main qui le captive; mais c'est à cela que toutes ses tentatives se bornent. Non-seulement on ne trouverait peut-être pas un second exemple de ces dispositions inoffensives dans la classe entière des Mammifères, mais ils seraient rares dans toutes les autres. Cependant, malgré l'extrême faiblesse des individus, l'espèce se soutient : c'est que la nature a suppléé au peu de moyens conservateurs de ces animaux par des moyens de propagation extraordinaires. Elle en a ainsi agi généralement pour tous les petits animaux, soumis à beaucoup de chances de destruction; s'ils vivent peu, ils se reproduisent souvent; mais comme les Cochons d'Inde sont exposés à périr plus qu'aucune autre espèce, ils sont aussi, plus qu'aucune

autre, doués de la faculté génératrice. Dès que les petits ont six semaines ou deux mois, ils s'accouplent; la gestation dure vingt ou trente jours suivant les uns, et soixante-cinq suivant Legallois, et la portée est de quatre, six, huit, douze petits, ce qui dépend de l'âge et de la force des individus : il est aisé de voir par là qu'en effet, comme le dit Buffon, avec une seule couple on pourrait avoir plusieurs centaines de Cochons d'Inde dans une année. C'est, au reste, si bien sur la propagation que la conservation de ces animaux repose principalement, que ces moyens de défense, dont nous les avons vus ne faire aucun usage contre des ennemis étrangers à leur espèce deviennent pour les mâles des armes puissantes, dès qu'il s'agit de conquérir une femelle et d'écarter d'importuns rivaux.

Ces animaux, dont les formes sont aussi lourdes, aussi épaisses que l'intelligence, naissent revêtus de poils et les yeux ouverts, et n'ont acquis leur entier accroissement qu'après huit ou neuf mois; ils tettent pendant douze ou quinze jours, et sont alors chassés par le mâle, qui couvre de nouveau sa femelle. Dès que celle-ci a mis bas, l'orifice externe du vagin se colle ainsi que nous l'apprend encore Legallois, et il en est de même immédiatement après la copulation. Ce qui exige dans chaque accouplement de nouveaux efforts du mâle.

L'Apéréa sauvage offrira sans doute quelques traits de caractère différents de ceux que nous présente le Cochon d'Inde; car il est impossible que la domesticité ne l'ait pas modifié sous ce rapport comme elle l'a fait sous celui des couleurs et de la taille. Les races soumises ont sûrement été réduites très-anciennement à cet état, et par les indigènes de l'Amérique méridionale; car nous voyons, par les peintures originales d'Aldrovande, que nous avons eues entre nos mains, que déjà vers le milieu du seizième siècle, c'est-à-dire un demi-siècle après la découverte du Nouveau-Monde, le Cochon d'Inde avait ces couleurs blanches, rouges et noires que nous lui voyons aujourd'hui : alors donc il avait déjà éprouvé toutes les modifications dont il était susceptible, car depuis deux siècles et demi il n'en a point éprouvé d'autres. En effet, ce sont encore ces couleurs qui se partagent le pelage de cet animal, mais irrégulièrement, et par larges taches qui varient pour la disposition et l'étendue d'un individu à l'autre. Ce pelage est lisse et ras; ce qui vient de ce que les poils sont courts, assez durs, très-serrés les uns contre les autres, et tous soyeux. Les parties nues sont couleur de chair, ainsi que la peau recouverte par les poils; et le cercle de l'iris est brun.

Quoique naturalisé au milieu de nous, le Cochon d'Inde ne l'est point encore avec notre climat. Nous ne parvenons à le conserver qu'en le garantissant du froid et de l'humidité. Lorsque la température s'abaisse, et que plusieurs de ces animaux sont ensemble exposés à ce changement, ils se réunissent, se pressent les uns contre les autres, et cherchent ainsi à conserver de la chaleur; mais cette ressource est faible, et pour peu que le froid continue, ils périssent bientôt. La curiosité paraît être, au reste, le seul motif qui puisse porter à en nourrir et à en conserver; car ils ne sont point un manger agréable, et leur peau n'a aucune valeur; on dit que leur chair a le goût de celle du Lapin clapier; et celui-ci du moins, tout en exigeant peu de soins, donne des poils que le commerce et l'industrie recherchent. La manière de vivre de ces animaux est celle de tous les Rongeurs à dents molaires sans racines distinctes. Ils se nourrissent exclusivement de substances végétales, à moins qu'une dépravation de leur appétit, causée par l'esclavage ou la faim, ne les porte à manger de la chair, comme les Vaches en Islande, qui se nourrissent de

poissons secs faute d'autre nourriture; et quoique dépourvus de clavicules, ils portent leurs aliments à leur bouche avec leurs mains; ils boivent en lapant, mais assez rarement : de là est venu le préjugé qu'ils ne boivent jamais, et l'usage où l'on est communément de ne point leur donner d'eau; privation qu'ils supportent sans trop souffrir lorsqu'on les nourrit d'herbes fraîches, mais qu'ils doivent supporter difficilement durant l'hiver, où ils n'ont plus à manger que du son ou d'autres substances analogues. Leur voix diffère suivant leur situation : lorsqu'ils éprouvent du contentement, elle ressemble à un murmure continu assez doux; s'ils sont effrayés, elle devient fort aiguë, en rendant l'articulation *couï;* et ils expriment leurs désirs par un léger grognement, qui sans doute leur a valu le nom impropre qu'ils portent.

Voici les principales dimensions auxquelles ces animaux atteignent, et qui surpassent généralement celles de la race sauvage :

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, de la queue à la nuque	8	»
——— de la tête, de la nuque au bout du museau	2	10
Hauteur au train de devant	2	10
——— de derrière	3	2

L'individu qui a servi à mon dessin était encore fort jeune, et n'avait point acquis toute sa taille.

Je réserverai pour l'article de l'Apéréa sauvage tout ce que j'aurais à dire sans cela sur les organes d'un ordre supérieur, qui servent de fondement aux caractères génériques, et sur la synonymie de l'espèce.

L'Apéréa était la seule espèce d'Anoéma (nom que j'ai donné à ce genre lorsque je l'ai formé) qui jusqu'à présent fût connue; mais il en existe une qui était restée cachée, et qui est d'un tiers plus grande que la première. Le Muséum des Chirurgiens de Londres en possède le crâne depuis long-temps; c'est là où, en 1814, j'en pris la première idée : dès lors elle a été envoyée du Brésil au Muséum d'Histoire naturelle, où M. Geoffroy Saint-Hilaire lui a donné le nom d'*Hilaria*.

Le Cochon d'Inde était le *Cavia Cobaya* des Catalogues méthodiques.

Novembre 1820.



Werner pinx. et del. $\frac{1}{2}$ de la g^{d} nat^{lle} Lith. de C de Last.

Encoubert

L'ENCOUBERT.

L'ORDRE des édentés, quoique formé d'éléments assez hétérogènes, se compose toutefois de genres, ou plutôt de familles qui sont très-naturels, et dont les espèces ne peuvent point être éloignées l'une de l'autre; mais si chacun de ces groupes secondaires forme, dans un ensemble plus général, une division dont les parties sont intimement liées, relativement aux autres groupes, il n'en est pas de même de ces parties entre elles, du moins pour les Tatous; car les espèces qui composent cette famille se réunissent en plusieurs subdivisions très-naturelles, et pourvus de caractères importants et exclusifs.

Ces animaux sont comme on sait très-peu connus : on a les figures assez grossières de quelques espèces, les descriptions imparfaites de quelques autres, et peu de notions anatomiques sur leurs organes; aussi ne serait-il pas possible de classer ces différents renseignements dans chacune des subdivisions auxquelles ils doivent appartenir, c'est-à-dire de rapporter les membres de cette famille, les différentes espèces de Tatous, aux genres entre lesquels ils doivent se partager; mais quant à ces genres eux-mêmes, on peut dès à présent en caractériser quelques-uns, et l'Encoubert devient le type de l'un d'entre eux.

On savait déjà, surtout d'après M. d'Azara, que quelques espèces de Tatous avaient cinq doigts à tous les pieds, tandis que d'autres n'en avaient que quatre aux pieds de devant; et quoique ces différences ne pussent avoir que peu d'effets sur le naturel des animaux, elles étaient déjà propres à caractériser des groupes très-naturellement; mais les Tatous se distinguent par des caractères encore plus importants.

Jusqu'à présent on avait eu lieu de penser que tous ces animaux étaient dépourvus d'incisives, et que toutes leurs dents, absolument semblables l'une à l'autre, étaient des mâchelières. En effet, tous les Tatous examinés jusqu'à ce jour, ont été trouvés avec des inter-maxillaires privés de dents; l'Encoubert cependant a de véritables incisives : il s'éloigne donc des autres Tatous, moins parfaits que lui par la privation de ces sortes de dents, lesquels, sous ce rapport, se rapprochent un peu plus qu'il ne le fait des édentés proprement dits. Mais ce groupe de Tatous sans incisives ne forme pas un tout identique; il se partage encore en deux divisions par le mode d'articulation de la mâchoire inférieure, la forme des dents, et les rapports de celles d'une mâchoire avec celles de l'autre. Les espèces de la première se rapprochent de l'Encoubert, dont elles ne diffèrent que par la privation d'incisives; celles de la seconde s'en rapprochent beaucoup moins, et commencent à se lier aux Fourmilliers et aux Pangolins; car, outre l'ab-

sence des incisives, elles se caractérisent encore par une articulation de la mâchoire inférieure, semblable à celle des Rongeurs, c'est-à-dire qui se fait au moyen d'un condyle longitudinal; et elles s'en distinguent surtout par des mollaires semblables à des lames minces et non à des cylindres qui, loin d'être alternes dans leur action réciproque, sont dans des rapports nouveaux, et dont elles nous offrent le premier exemple : celles de la mâchoire inférieure sont en communication par leur face externe, avec la face interne de celles de la mâchoire opposée; et, comme la mâchoire inférieure n'a qu'un mouvement longitudinal, et que les dents, placées à la suite l'une de l'autre, ne se touchent que par leur bord, la trituration peut être comparée à deux lames placées l'une à côté de l'autre, qui agiraient comme deux scies.

Des caractères organiques de cette importance annoncent des animaux d'un naturel différent, et qui ne doivent pas seulement être distingués par des noms propres, mais encore par des noms communs, des noms génériques. Nous conserverons donc aux Tatous pourvus d'incisives ce nom de Tatous; ceux qui sont privés de ce caractère, par celui de Tatusies, qui est déjà pour les Tatous un nom commun dans quelques voyageurs; et nous appellerons Priodonte ceux dont les dents sont en forme de lames.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit sur les mouvements, les allures et le peu d'intelligence des Tatous dans les deux articles où nous avons décrit deux espèces de ce genre, que nous avons désignées, la première, sous le nom d'Encoubert, et la seconde, sous le simple nom de Tatou. Tous les détails dans lesquels nous sommes alors entrés conviennent à l'individu qui fait l'objet de cet article, et qui, des trois dont nous avons parlé, doit seul être regardé comme appartenant à l'espèce de l'Encoubert. En effet, le Tatou auquel nous avons précédemment donné ce nom, loin d'être une espèce déjà représentée, était une espèce peut-être nouvelle, ou du moins qui n'était encore connue que par la description qu'en avait donné d'Azara, sous le nom de Tatou velu; car nous ne pouvons partager l'opinion de M. Desmarest, qui regarde cet Encoubert comme le Tatou Pichy de ce savant Espagnol. En effet, M. d'Azara dit (Animaux du Paraguay, tom. II, p. 192) que ce dernier Tatou a le bouclier de l'épaule composé de pièces semblables à celles du bouclier de la croupe, et que sa queue est couverte d'écailles fortes disposées en anneaux. Or, l'animal auquel j'ai, par erreur, donné le nom d'Encoubert, a la plus grande partie du bouclier de l'épaule, excepté la bande qu'elle forme postérieurement, composé de pièces exagones; le bouclier de sa croupe est composé de parallélogrammes; et sa queue n'a d'anneaux qu'à sa base : ils sont au nombre de quatre, et le reste est couvert irrégulièrement d'écailles. De plus, le Pichy devrait avoir son casque formé *d'une mosaïque très-forte et irrégulière*, ce qui ne convient pas du tout à mon faux Encoubert, qui a la mosaïque de son casque formé de petits exagones semblables à ceux du bouclier des épaules.

L'espèce que je n'ai désignée que sous le simple nom de Tatou me paraît avoir beaucoup plus de rapports que la précédente avec le Pichy, quoiqu'elle paraisse en différer aussi à quelques égards : c'est que, comme je l'ai dit en parlant de ce Tatou, les caractères des espèces de ce genre ne sont point encore appréciés; et quoique d'Azara soit entré dans beaucoup de détails sur les huit espèces dont il donne la description, on est encore loin, après l'avoir lue, de se représenter nettement les différences caractéristiques de ces animaux. Nous aurons bientôt

occasion de reparler des deux Tatous que nous avons décrits précédemment, pour faire connaître les changements qu'ils ont éprouvés; alors nous examinerons plus particulièrement à quelles espèces ils appartiennent. Ce que nous avons dit suffit pour rectifier l'erreur où nous étions tombés, et il ne nous reste plus qu'à exposer les traits distinctifs du véritable Encoubert, ce que nous ferons dans le plus grand détail.

Les organes du mouvement de cet animal sont essentiellement faits pour fouir. Aux membres antérieurs, l'épaule et le bras sont recouverts par le bouclier scapulaire, et tellement engagés, qu'il n'en paraît rien au dehors. L'avant-bras est gros et court. Le carpe, également épais et court, est terminé par cinq doigts inégaux armés d'ongles très-forts, comprimés, arrondis en dessus, plats en dessous, et à bords tranchants. Ces doigts participent des proportions du bras : ils sont courts et gros, et réunis jusqu'à leur dernière phalange par une membrane forte et peu extensible. Le premier de ces doigts ou l'externe est le plus court, et il est situé assez haut près de l'articulation du carpe avec l'avant-bras, de sorte que ce doigt dans la marche n'atteint pas la terre. Après lui vient, pour la longueur, le cinquième ou l'interne, qui, un peu moins court que le précédent et articulé un peu plus bas, touche à terre lorsque l'animal marche; son ongle est le plus petit de tous. Le second doigt est le troisième pour la longueur; viennent ensuite le troisième et le quatrième : ces deux derniers ont des ongles qui avancent autant l'un que l'autre; mais le dernier est plus long que celui qui le précède, et l'ongle de celui-ci, c'est-à-dire du troisième, est le plus grand et le plus fort.

Aux membres postérieurs la cuisse est cachée par le bouclier de la croupe. La jambe est grosse et courte, ainsi que le tarse, qui est terminé par cinq doigts courts et gros, armés d'ongles plus courts que ceux des doigts antérieurs, mais de même épaisseur, convexes en dessus et plats en dessous. L'externe ou le premier doigt est le plus court; l'interne vient ensuite; puis le second; et enfin le troisième et le quatrième, qui sont égaux. Tous ces doigts sont réunis, jusqu'à la dernière phalange, par une membrane encore plus serrée que celles des doigts antérieurs. La queue est forte, ronde, épaisse à son origine, et terminée en pointe.

Les organes génitaux présentent des particularités assez remarquables. La verge, longue d'environ trois pouces dans son état ordinaire, peut s'allonger au-delà de six; elle est dirigée en avant, à peu près cylindrique, tronquée à son extrémité, au centre de laquelle extrémité est l'orifice de l'urètre, semblable à une fente verticale. Cet organe, lorsqu'il n'est point allongé, est entièrement recouvert de son fourreau jusqu'au milieu de sa longueur; là ce fourreau s'ouvre en dessus et va toujours en diminuant de largeur jusqu'à quelques lignes de l'extrémité de la verge, où il s'arrête, et où une bride l'y attache encore. Toute la partie de cette verge laissée à découvert par le fourreau, et qui a la forme d'un demi-cône, présente des rides transversales très-régulières et très-fines.

Les testicules ne se voient point au-dehors, et les mamelles sont au nombre de deux sur la poitrine.

Excepté le sens de l'odorat, tous les autres paraissent être fort peu développés; mais la nature a été fort libérale envers celui-ci : aussi paraît-il être le guide et le conseil exclusif des Tatous. Les narines sont percées au bout d'un museau nu, mais non pas glanduleux. Leur bord interne est muni d'un petit lobe; une lame de forme spirale garnit leur bord postérieur, et leur cavité est tapissée intérieurement de petites verrues charnues coniques, allongées et sétiformes.

L'œil est très-petit, placé au milieu d'un espace nu, et protégé par d'épaisses paupières bordées de cils petits et peu nombreux. La paupière interne est fort épaisse, mais peu étendue, et la pupille est ronde. L'oreille externe est courte, terminée en pointe, et d'une structure très-simple; c'est-à-dire qu'elle n'a intérieurement qu'un petit nombre de ces protubérences nommées *helix*, *tragus*, etc., dans l'oreille humaine. La langue est très-longue, étroite, pointue, douce, et couverte de papilles molles divisées en de nombreuses petites pointes. Parmi ces papilles il en est quelques-unes plates, rondes, et semblables à des tubercules; et aux trois quarts de sa longueur s'en trouvent deux coniques plus fortes que les autres.

Les téguments consistent principalement, comme on sait, dans les parties supérieures du corps, en cuirasses et bandes composées de plaques osseuses ou écailleuses, de formes diverses, avec quelques poils épars, et aux parties inférieures d'une peau lisse et à peu près nue.

La partie écailleuse de la tête ou le casque a trois pouces et demi de longueur et deux pouces et demi de large; elle naît à un demi-pouce environ de l'extrémité du museau, et s'étend jusqu'à l'occiput. Elle se compose de plaques grandes et de formes très-irrégulières; et l'on voit sous l'œil une ligne de petites plaques qui vient rejoindre l'angle latéral du casque; ces plaques vont en diminuant de grandeur de la première à la dernière. Après ce casque, et immédiatement sur le cou, est une bande mobile composée de sept plaques rectangulaires plus longues que larges, et de deux qui terminent chaque extrémité de cette bande, et qui sont triangulaires.

La cuirasse des épaules a deux pouces de largeur; les plaques qui la constituent forment antérieurement une bande fixe régulière de rectangles, et postérieurement deux bandes semblables à la première; toutes celles qui sont intermédiaires à celles-là sont irrégulières, et cette irrégularité se remarque même déjà sur la pénultième bande fixe, dont les rectangles sont aussi moins allongés que ceux de la dernière. Au-dessous de l'oreille, en avant des extrémités de la bande antérieure de cette cuirasse, se voient deux petites rangées de plaques.

Sur le dos sont sept bandes mobiles composées de rectangles, allongées et tout-à-fait semblables à la bande fixe qui termine la cuirasse des épaules; mais la plaque qui les termine à chacune de leur extrémité est plus longue que les autres, et plus étroite à sa naissance, qui a lieu presque à la base de celle qui la précède, tandis qu'entre chaque bande il y a un espace nu de plusieurs lignes.

Vient ensuite la cuirasse de la croupe, laquelle a trois pouces neuf lignes de large dans sa partie moyenne, et est composée d'abord d'une bande libre à ses extrémités et fixe dans son milieu, puis de neuf bandes entièrement fixes. Toutes ces bandes sont formées de plaques semblables à celles des bandes mobiles; seulement ces plaques vont en diminuant de longueur de la première bande à la dernière, de manière que celles qui constituent la bande la plus voisine de la queue sont à peu près carrées.

La queue, à son origine, a un anneau mobile de plaques minces et arrondies, lesquelles semblent rudimentaires; quatre autres anneaux également mobiles, composés de plaques complètes et plus ou moins régulières, viennent ensuite; et le reste, c'est-à-dire la longueur de trois pouces environ, est recouvert par des plaques demi-elliptiques disposées en échiquier.

Toutes ces cuirasses sont d'un blanc sale, et les plaques dont elles se composent,

excepté celles de la tête et de la queue, qui sont lisses (peut-être par l'effet de l'usure), sont formées de tubercules disposés ainsi : Dans leur milieu en est un qui a la forme d'un ovale très-allongé, et tout autour, sur le bord des plaques, se trouve une suite de tubercules arrondis au nombre de trois, quatre ou cinq, suivant la longueur des plaques; les sillons ou les impressions qui séparent ces tubercules sont plus profonds entre le grand tubercule moyen et les petits tubercules latéraux, qu'ils ne le sont entre ces derniers, d'où il résulte que tous ces petits sillons s'effaçant par le frottement de l'animal contre le sol, il ne reste enfin que les deux sillons les plus profonds, ce qui fait qu'alors les plaques ne présentent plus qu'une surface lisse partagée entre trois parties à peu près égales, par les deux impressions longitudinales. Avant que l'usure soit arrivée à ce point, la surface des plaques reste gravée de plusieurs figures, suivant les impressions qui se sont effacées les premières. Du bord postérieur de chaque plaque des bandes mobiles, naissent trois ou quatre poils très-blancs, quelques autres semblables se montrent sur les cuirasses; et le bord inférieur de celles-ci, ainsi que les extrémités des bandes, en produisent aussi. La peau qui revêt les parties inférieures est couverte de petits tubercules saillants qui deviennent des plaques analogues à celles des parties supérieures, en dessus et sur les côtés des pieds de devant et des pieds de derrière; et des bords postérieurs de chacun de ces tubercules naissent des bouquets de poils bruns et longs qui se trouvent être en assez grande quantité sur les membres. La plante des quatre pieds est nue et tout-à-fait lisse; c'est-à-dire que cette partie n'a point les tubercules que l'on observe sous la plante nue des pieds de la plupart des plantigrades par exemple. Au-dessous des plaques qui garnissent la partie inférieure de l'œil, on trouve une douzaine de poils beaucoup plus gros que tous les autres, qui paraissent être des moustaches. Toutes les parties de la peau qui ne sont pas recouvertes de taches, sont d'un brun violâtre.

Cet Encoubert avait les proportions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue	1	2	3
——— de la queue	»	5	9
——— du bout du museau à l'occiput	»	4	»
——— à l'œil	»	2	1
——— à l'oreille	»	3	6
——— de l'oreille	»	1	3

D'Azara nous apprend que cette espèce qu'il nomme *Poyou* (Animaux du Paragay, pag. 242), est une de celles qui fouillent la terre avec le plus de vitesse; qu'elle est robuste, court assez vite pour qu'un homme ne puisse l'atteindre; que sa voix ressemble à un grognement, et qu'elle se nourrit de cadavres; les femelles ont une vulve très-saillante.

Il est bien vraisemblable que les deux animaux dont Buffon a parlé sous le nom d'Encoubert, tom. X, pl. 42, pag. 209 et 260, et tom. III, Suppl. pl. 57, pag. 285, appartenaient à la même espèce que celui que je viens de décrire sous le même nom; mais je n'ai pas la même certitude que la planche 71, B, de Schréber représente un Encoubert, quoiqu'elle ait été donnée comme en représentant la figure.

Décembre 1822.



Werner pinx. et del. — Lith. de C. de Last.

1/10 de la grand. nat.

Eléphant d'Asie mâle.

âgé de 4 ans.

L'Eléphant d'Asie mâle

âgé de 4 ans

Voir le texte joint à la figure de l'Eléphant d'Asie. 51e livraison. Tome 6.

Pl. XXVII.



Werner pinx. et del.

1/5 de la grand. nat.

Lith. de C. de Last

Sanglier, mâle.



…ouex pinx. et del.

⅓ de la grand. nat.

Lith. de C. de Last

Jeune Sanglier mâle.
âgé de 4 mois.

LE SANGLIER.

On ne peut pas révoquer en doute que le Sanglier ne soit la souche de nos races de Cochons domestiques; si l'on en excepte peut-être ces petits Cochons noirs à jambes courtes qui ont été trouvés si abondamment dans les îles de la mer du Sud, où notre Sanglier n'existe point. Toutes nos races de Cochons produisent avec cet animal sauvage des individus aussi complétement féconds que le sont ceux que ces races produisent elles-mêmes. Il est donc peu d'animaux auxquels l'espèce humaine soit plus redevable qu'au Sanglier. Mais quels changements n'a-t-il pas dû éprouver pour se transformer en animal domestique? Rien n'est plus sauvage, plus grossier, et même plus féroce que le Sanglier de nos forêts. Les vieux mâles passent leur vie cachés dans le fond de leur bauge, c'est-à-dire dans la retraite qu'ils se sont choisie au milieu de la partie la plus retirée et du taillis le plus épais de la forêt; et ils n'en sortent que pressés par leurs besoins dominants, la faim et l'amour. C'est à la chute du jour ou durant la nuit qu'ils vont chercher leur nourriture, consistant en fruits sauvages, en racines, et même en matière animale. Ces animaux, quoique très-voraces, paissent aussi, en choisissant de préférence les plantes succulantes et les graines farineuses. Les femelles, différentes des vieux mâles, vont ordinairement de compagnie avec leurs petits de deux et même de trois ans; et quelquefois plusieurs troupes se réunissent: ces associations sont produites par la crainte des dangers et l'instinct de la conservation; car dès qu'un ennemi paraît, ces animaux, au premier cri, accourent pour se secourir mutuellement; et, afin de le faire avec plus de succès, ils se forment en cercle; les plus forts se placent à la circonférence, les plus faibles se cachent dans le centre, et de la sorte ils opposent une résistance qu'il n'est pas facile de vaincre. Ce sont ces troupes qui causent le plus de dégâts dans les campagnes, et qui furent autrefois un des plus grands fléaux de notre agriculture. Les Sangliers adultes ont peu d'ennemis à craindre chez nous : leurs défenses acérées sont des armes que ne peuvent surmonter ni les appétits sanguinaires, ni la férocité des loups. Les grandes espèces de Chats seules, le Lion, le Tigre, la Panthère, etc., sont capables de s'en rendre maîtres, en joignant la force à la ruse, encore les voit-on quelquefois tomber sous le tranchant de ces terribles armes.

L'époque du rut pour ces animaux a lieu en janvier et en février; les mâles se livrent alors des combats cruels, et quand les vainqueurs possèdent leurs femelles, ils restent avec elles cachés au fond des bois durant environ trente jours; et la durée de la gestation est de quatre mois. Les Laies s'isolent alors, et

fuient les mâles, qui pourraient dévorer leurs petits; et, suivant leur âge, elles mettent au monde de quatre à huit ou dix Marcassins, qu'elles nourrissent pendant trois ou quatre mois, sur lesquels elles veillent avec la plus grande sollicitude, et qui ne les quittent qu'après leur deuxième ou leur troisième année. Leur accroissement dure cinq à six ans, et leur vie s'étend à vingt-cinq ou trente; mais dès leur première année on les voit déjà manifester les besoins de l'amour, et dès la seconde ils sont en état d'engendrer.

C'est surtout par le sens de l'odorat que les Sangliers se conduisent; c'est lui qui les avertit de la présence des animaux carnassiers, des Chiens, du chasseur; et celui-ci est obligé de se mettre sous le vent lorsqu'il veut les surprendre, autrement ils le découvrent de fort loin, et se détournent ou prennent la fuite : tous leurs autres sens paraissent être peu développés en comparaison de celui-là; à leur voracité, on peut conclure de la grossièreté de leur goût, et l'on sait que leur peau épaisse, leurs poils semblables à des soies, et la couche de graisse qui se trouve immédiatement sous leur peau, ne permettent aucune délicatesse à leur toucher. Leur ouïe est, après l'odorat, leur sens le plus actif: en effet ils paraissent attentifs au moindre bruit comme à la moindre odeur. Les facultés intellectuelles de ces animaux ne sont pas aussi bornées qu'on serait disposé à le penser, par la considération de leurs apparences extérieures, la grossièreté de leurs formes, la disgrâce de leurs mouvemens, et le peu d'étendue de leurs sens. Ils s'apprivoisent facilement, reconnaissent ceux qui les soignent, s'y attachent, et parviennent même assez facilement à associer des signes à leurs besoins ou à leurs craintes, à leurs affections ou à leurs répugnances; de telle sorte qu'on peut les faire obéir à la voix, et les soumettre à quelques exercices. C'est ce dont on a pu être témoin sur des Sangliers que possédait la Ménagerie du Roi, et qui avaient appris à faire certains gestes, à prendre certaines attitudes, afin d'obtenir les gourmandises qui leur étaient offertes par le public; mais ces différents mouvements se faisaient avec une précipitation qui établissait une différence considérable entre ces Sangliers et des Ours soumis aux mêmes influences, et bien moins désordonnés que les premiers dans toutes ces sortes d'actions.

De ce qui précède, on pourrait conclure jusqu'à un certain point le rôle que jouent ces animaux dans l'économie de la nature. Quoiqu'ils puissent être considérés comme Omnivores, ils sont cependant portés davantage à se nourrir de substances végétales que de substances animales; ils n'ont ni les goûts sanguinaires, ni la férocité des carnassiers véritables; et ils n'ont pas non plus l'étendue d'intelligence que demanderait la recherche d'une proie vivante, qui peut fuir et employer la force et la ruse pour échapper; mais aussi leurs besoins sont moins communs, moins faciles à satisfaire que ceux des Herbivores, des Ruminants, et leurs facultés intellectuelles sont bien supérieures à celles de ces derniers. Quant aux Omnivores proprement dits, le Sanglier en diffère en ce point, que les substances végétales ne sont qu'un besoin très-secondaire pour eux, tandis qu'elles sont un besoin principal pour lui. Ce n'est au reste ni des feuilles, ni des tiges des plantes qu'il se nourrit; ce sont les racines et les fruits qu'il recherche. C'est donc par ces deux extrémités de la végétation, que ces animaux contribueraient à la restreindre, si l'homme, dans nos contrées surtout, n'avait pas soumis l'économie même de la nature à la sienne. En effet, le Sanglier, comme la plupart des autres animaux sauvages, n'existe plus guère que par rapport à nous. Le

seul rôle qui leur reste à remplir à tous consiste à servir au plaisir de la chasse. Dès que, par leur nombre, ces animaux pourraient exercer quelques autres influences autour de nous, ils tomberaient bientôt victimes de l'ordre que nous avons établi, et que nos besoins commandaient.

Ce sont les vieux Sangliers que l'on chasse de préférence. Plus courageux, plus confiants dans leur force que les jeunes, ils fuient avec moins de rapidité, s'arrêtent souvent pour faire tête aux Chiens; et leurs coups sont pour ceux-ci moins dangereux que ceux des Sangliers de quatre à cinq ans, parce que leurs défenses, plus recourbées, ne font pas des blessures si profondes. Les jeunes Sangliers, au contraire, moins chargés de graisse, plus légers et plus dispos, effrayés par les dangers, se confient davantage à leur agilité, et fuient presque en ligne droite, aussi long-temps qu'ils le peuvent; et si les Chiens les atteignent enfin, malheur aux premiers qui les approcheront; une mort cruelle sera peut-être le prix de leur ardeur et de leur courage.

Les Laies ne font de résistance que quand elles ont des petits à défendre; hors de là elles ne savent guère se soustraire que par la fuite à la poursuite des Chiens; mais quand leur progéniture est en danger, elles montrent un courage et une opiniâtreté que n'avait pu leur inspirer le sentiment de leur propre conservation.

Le chasseur lui-même est souvent exposé aux coups de ces dangereux animaux, qui sont poussés par leur instinct à se jeter, non-seulement sur les ennemis qui les menacent de plus près, mais sur ceux qui les blessent, quelque éloignés qu'ils soient. Ainsi le Sanglier qui a reçu un coup de fusil se précipite furieux à travers des Chiens pour atteindre celui qui l'a frappé; et les plus jeunes montrent à cet égard les mêmes dispositions que les plus âgés, preuve qu'ils sont poussés à cette action, bien moins par l'expérience, que par une de ces dispositions innées qui se rencontrent si fréquemment chez les animaux.

L'espèce de Sanglier paraît être assez généralement répandue dans l'ancien monde : elle est commune en Europe et en Asie; et elle se trouve en Afrique, mais dans les parties septentrionales seulement, à ce qu'il paraît. Il est toutefois à présumer que les voyageurs ont désigné sous le nom de Sanglier, des animaux qui sont voisins de cet animal, mais qui en diffèrent par des caractères assez importants; ainsi cette espèce pourrait bien être renfermée dans des limites plus étroites que celles qu'on est porté à lui assigner par les récits de ces voyageurs.

La taille du Sanglier que nous avons fait représenter, et qui était dans sa quatrième année, est à peu près celle de nos races de Cochon de grandeur moyenne; mais il est plus musculeux; ce qui donne à ses formes et à ses membres plus d'épaisseur. Voici les dimensions de ses parties principales :

Sa longueur, de la partie postérieure de la tête à la queue, est de 2 pieds; la longueur de sa tête est de 11 pouces 3 lignes; celle de sa queue est de 7 pouces 6 lignes, et sa hauteur, à la partie moyenne du dos, est de 1 pied 8 pouces. Les femelles sont plus petites que les mâles.

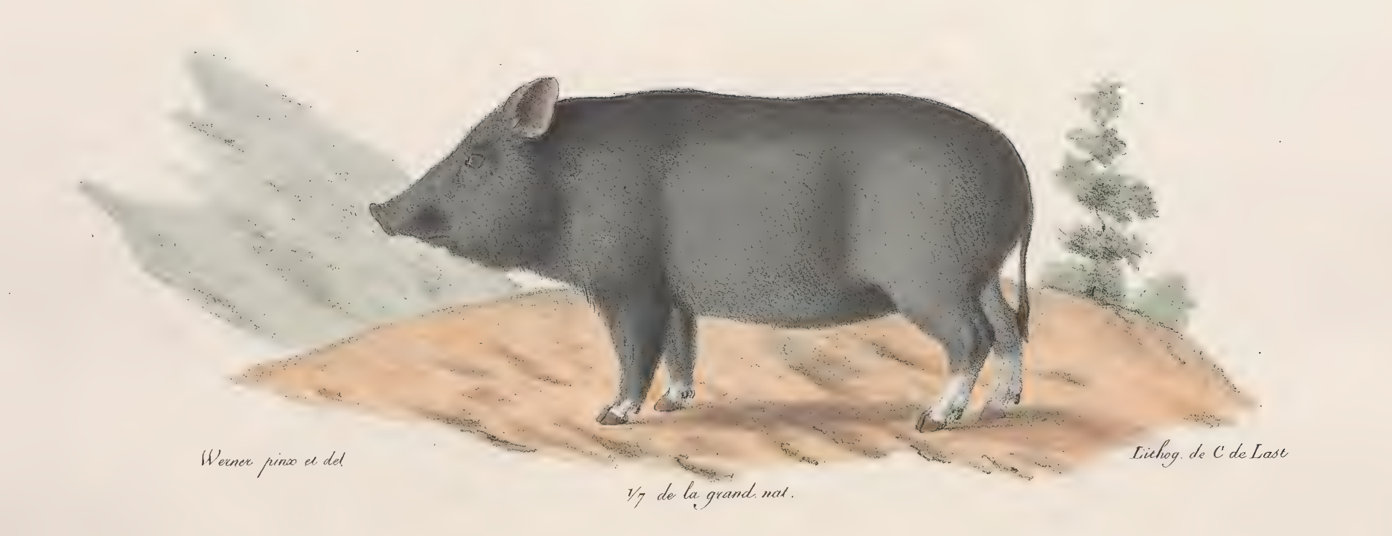
Sa couleur, en septembre, est généralement d'un gris noirâtre, produite par des poils soyeux très-longs et très-durs, et par des poils laineux qui ont l'un et l'autre cette couleur. Ces poils ne forment pas un pelage très-fourré; mais comme ils sont très-longs, les premiers surtout, lorsqu'ils sont couchés l'un sur l'autre, l'animal en est fort bien couvert. Ceux du dos sont les plus longs, les plus durs et les plus épais.

Cette espèce a quatre doigts à tous les pieds; mais les deux antérieurs de chaque pied servent seuls à la marche; les deux autres ne sont qu'en rudiments, et ne descendent pas jusqu'à terre; ils sont tous quatre armés d'ongles épais qui enveloppent entièrement la première phalange, et ceux des doigts qui servent à la marche, beaucoup plus gros que les autres, approchent de la forme des sabots de Ruminants.

Les dents sont au nombre de quarante-quatre; c'est-à-dire qu'il y a à l'une et à l'autre mâchoire six incisives, et de l'un et de l'autre côté de chacune d'elles une canine et sept molaires. Les incisives inférieures sont tranchantes, comme les incisives en général; mais les supérieures sont coniques. Les canines sont des défenses triangulaires; et celles de la mâchoire supérieure se recourbent en haut, au lieu de descendre suivant la direction ordinaire de ces dents; elles sont de plus dépourvues de racines proprement dites, et croissent durant toute la vie de l'animal. Les molaires, très-épaisses, présentent des couronnes entièrement couvertes de gros tubercules mousses; les trois premières sont petites et étroites, et peuvent être considérées comme des fausses molaires; la quatrième est arrondie, la cinquième et la sixième présentent la forme d'un carré, et la dernière est du double plus longue que large; et, en général, les tubercules sont disposés par paires, mais chaque paire est séparée de la paire suivante par un tubercule isolé. Ainsi la dernière commence par un seul tubercule, puis en viennent deux, ensuite un, puis encore deux, et enfin elle se termine par un tubercule seul; mais ces tubercules ont eux-mêmes des formes particulières que leur irrégularité ne permet pas de décrire : un dessin pourrait seul en donner une idée exacte. Les yeux sont petits, à pupille ronde et sans aucun autre organe accessoire; les oreilles sont en forme de cornets, d'une grandeur moyenne, mais très-mobiles; la langue est fort douce, et les narines sont ouvertes par un orifice circulaire dans un muffle en forme de grouin, qui se prolonge au delà des mâchoires, et qui, par sa grande mobilité, favorise le sens de l'odorat, en même temps qu'il sert à l'animal pour fouir et chercher les racines et les vers dont il est friand. Son pelage, comme nous l'avons dit plus haut, se compose de poils soyeux et de poils laineux assez durs, qui paraissent peu propres à un toucher délicat. La verge se dirige en avant; les testicules sont dans un scrotum extérieur; le vagin est simple, et les mamelles sont au nombre de douze.

Le sanglier a de tout temps été connu, et l'on en a souvent donné des figures passables, comme au reste de tous les animaux qui servent à la chasse. Les anciens les connaissaient comme nous, et les observations modernes ont ajouté peu de choses à ce qu'ils nous avaient appris de cet animal. On le trouve désigné chez les Grecs sous le nom de *Cochon sauvage* et de *Kapros*; et Pline le nomme indifféremment *Porcus* ou *Sus ferus*. C'est le *Sus scrofa* de nos Catalogues méthodiques.

Juin 1821.



Werner pinx et del

1/7 de la grand. nat.

Lithog. de C. de Last

Cochon, variété du Cap de Bonne Espérance.

COCHON DOMESTIQUE,

VARIÉTÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Cette variété de Cochon, qui n'est peut-être que celle du Cochon de Siam ou Tonquin, est principalement remarquable par la petitesse de sa taille, qui ne surpasse pas celle de nos Cochons ordinaires à l'âge d'un an. Ces cochons nains ont une grande disposition à s'engraisser, et l'on assure que leur chair est fort délicate. Ils sont revêtus de poils noirs ou marron-foncé, tout soyeux et durs, et fort rares. Les oreilles sont droites; la queue est pendante, terminée par une mèche de soies un peu gaufrées; et ces particularités sont les seules que cette variété présente.

Nous devons cette race à M. le Baron des Écotais, qui l'a ramenée du cap de Bonne-Espérance, où elle paraît être commune, et où elle a dû plus facilement s'acclimater que ne l'auraient fait nos races d'Europe, si en effet elle est originaire, comme nous le conjecturons, des parties méridionales de l'Inde.

Nous ne lui avons pas donné le nom de *Cochon de Siam*, dans la crainte de confondre deux variétés sous le même nom, n'ayant point d'individu pur de cette dernière race à lui comparer; et il est présumable, ce qu'il est bon de pouvoir constater, que la variété du Tonquin, transportée sur des points très-différents de la terre, aura éprouvé des modifications particulières, suivant la nature des contrées à l'influence desquelles elle aura été exposée. En effet cette variété paraît être répandue dans toutes les parties méridionales de l'Asie, dans toutes les îles de la mer du Sud, dans une partie de l'australe Asie, dans l'Afrique méridionale, et sur quelques points de l'Amérique du Sud. Or nous n'avons que les animaux domestiques pour mesurer et constater l'influence des climats sur l'organisation; influence que les raisonnements ont toujours été conduits, avec quelque apparence de fondement, à téendre bien au delà des limites que l'expérience avait tracées. C'est sur des raisonnements semblables que repose ce discours admirable sur la *dégénération*, où Buffon, ramenant toutes les variétés de formes que les Mammifères présentent, à un petit nombre de types, nous fait en quelque sorte assister aux secrets de la création, pour nous montrer l'immensité de la Toute-Puissance dans la simplicité des moyens qu'elle emploie. Depuis, ces vues hypothétiques, ces brillantes spéculations ont fait des prosélytes, et ont eu des imitateurs;

elles semblent même vouloir aujourd'hui envahir le domaine des sciences d'observation, imposer leur joug à l'expérience, et intervertir ainsi l'ordre de la nature. C'est une raison de plus pour que nous mettions de l'importance à recueillir tous les faits propres à faire apprécier ces idées systématiques, qui nous abusent bien plus souvent qu'elles ne nous éclairent; et la connaissance des effets que l'organisation éprouve de la part des circonstances extérieures est un des moyens les plus sûrs d'arriver à ce but.

Février 1821.



Werner pinx et del — 1/6 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Cochon domestique femelle, variété de la Chine.

LE COCHON DOMESTIQUE,

VARIÉTÉ DE LA CHINE.

On a généralement admis que toutes les variétés de Cochons domestiques ont pour origine l'espèce du Sanglier commun; mais cette idée est loin d'avoir été démontrée, c'est-à-dire déduite de l'observation de ces divers animaux; les faits sur lesquels elle repose sont même en si petit nombre, qu'elle n'est véritablement que conjecturale : le principal, c'est que la plupart de ces variétés se fécondent mutuellement, et sont fécondées par l'espèce du Sanglier; mais nous avons déjà vu que ce fait est loin d'emporter toutes les conséquences que Buffon en avait tirées; et il est très-douteux que les autres espèces de ce genre que nous connaissons peu, mais qui existent certainement, ne présentent pas le même phénomène, soit avec nos variétés communes, soit avec celles des contrées voisines de celles que ces espèces habitent. Des observations nouvelles sont donc indispensables et doivent être nombreuses, si le problème qu'elles ont pour objet peut être résolu; car les naturalistes ne connaissent encore exactement qu'un très-petit nombre de Cochons domestiques, et ils n'ont examiné en détail qu'une seule espèce de Sanglier, celle qui est commune dans nos forêts. Mais, quand même ces recherches ne changeraient rien aux idées reçues aujourd'hui, elles auraient l'important avantage de nous faire connaître les limites de l'influence de la domesticité sur la seule espèce de Paquiderme que l'homme se soit associé en la soumettant; limites qui, bien reconnues pour toutes les espèces d'animaux domestiques, pourront seules servir de base aux lois de la distinction des espèces, c'est-à-dire aux principes sur lesquels toute l'Histoire naturelle repose.

Le Cochon de Chine, dont nous donnons aujourd'hui la figure, est une femelle qui a été ramenée en Europe par M. le capitaine Houssard; elle est remarquable par l'épaisseur du corps, la brièveté et la force des membres, mais surtout par les proportions du museau et du front : l'un semble s'être raccourci comme l'autre s'est développé; ce qui rappellerait les variétés du Dogue dans l'espèce du Chien. Les oreilles sont courtes, droites, mobiles, et tout-à-fait semblables à celles d'une race voisine de l'état sauvage; phénomène non moins remarquable que le précédent, qui annonce au contraire une race dès long-temps soumise à l'empire de l'homme; mais sans doute placée dans des circonstances très-différentes de celles

où se trouvent nos races à oreilles longues et tombantes. Les Chiens nous offrent encore un exemple de ces combinaisons qui semblent s'exclure, dans le Chien de berger, qui, par son caractère et son intelligence, annonce la longue influence de l'homme, et par la forme, la mobilité et la direction de ses oreilles externes, une grande indépendance. La queue est entièrement tombante, et terminée par un flocon de poils.

Tout le corps de cet animal est couvert de poils soyeux, roides et épais sur la tête et la nuque, et très-frisés sur les joues et la mâchoire inférieure, mais très-rares dans les autres parties, et généralement noirs et durs; sous ces poils s'aperçoit la peau, qui est noire, excepté sous le ventre, sur la partie extérieure des cuisses, sur les jambes de derrière, et à l'extrémité des jambes de devant, où elle est blanche. Les ongles sont d'un jaune-brunâtre, et le tour des yeux a une légère teinte de feu.

La manière d'être de cet animal est celle de notre Cochon commun; il a comme lui des mouvements brusques et grossiers; mais il est affectueux pour ceux qui le soignent et le nourrissent.

Voici ses principales proportions :

	Pieds.	Pouces.
Longueur du corps, de l'oreille à l'origine de la queue	2	6
——— de la tête, de l'oreille au bout du grouin	»	9
——— de la queue	»	9
Hauteur au garot	1	8

Je parlerai des parties plus essentielles de l'organisation, en donnant la description du Sanglier; et dans mon discours général sur le genre, j'examinerai les caractères d'anatomie ostéologique par lesquels chaque variété se distingue des autres.

Décembre 1820.

Pl. XXXI



Werner pinx. et del

1/3 de la grand. nat.

Lithog. de C. de Last

Tajaçu, femelle.

LE TAJAÇU.

Nous avons vu, à l'article du *Pécari*, qu'il existait, dans l'Amérique méridionale, deux espèces de la famille des Cochons, qui avaient sur le dos un orifice, d'où s'écoulait une matière blanchâtre et visqueuse; qu'elles avaient été confondues l'une avec l'autre par la plupart des voyageurs, et que ceux mêmes qui avaient reconnu leurs différences ne les avaient point nettement distinguées. Nous pouvons aujourd'hui donner la figure et la description de l'espèce sur les caractères de laquelle il restait des doutes, et qui n'avait jamais été représentée. La Ménagerie du Roi en doit la possession à M***.

Le Tajaçu a la plus grande ressemblance avec un Cochon de moyenne taille, qui serait privé de queue, principalement par la forme de sa tête. Sous ce rapport, il s'éloigne sensiblement du Pécari, dont le chanfrein, au lieu d'être concave, est fortement arqué; mais dès qu'on l'observe avec détail, on lui reconnaît tous les caractères des Dicotyles, c'est-à-dire trois doigts seulement aux pieds de derrière, des canines supérieures qui ne se relèvent point en forme de défenses, et cet organe glanduleux, situé sur la croupe, qui verse au dehors une liqueur plus ou moins visqueuse et fortement odorante.

Nous ne répéterons donc point ce que nous avons dit de ces caractères à l'article du *Pécari*; tout ce que nous en avons rapporté convient, sans exception, au Tajaçu, dont nous ne devons par conséquent décrire aujourd'hui que les caractères spécifiques.

Son pelage, qui se compose de soies assez rudes et fort longues, principalement sur la croupe, est noir, tiqueté d'un peu de blanc-sale sur les côtés du corps, parce que les poils de ces parties ont quelques petits anneaux blancs-jaunâtres; mais ce mélange de couleurs est presque nul, comparé à celui qui caractérise les soies du Pécari, sur le pelage duquel le blanc et le noir, étant également et uniformément mélangés, produisent une teinte grise fort douce, tandis que le blanc prend si peu de part à la couleur du Tajaçu, qu'on peut en quelque sorte dire qu'il est noir. Cette couleur seule même domine le long de l'épine dorsale, sur le chanfrein et sur les membres; et l'on voit, sur les poils, plus d'anneaux jaunes aux épaules et aux parties postérieures de la tête, qu'aux autres parties du corps; mais son caractère principal, et qui le distingue très-nettement de l'autre espèce, c'est la bande tout-à-fait blanche qui de chaque côté lui couvre le milieu de la mâchoire inférieure. Cette bande naît à la partie postérieure des mâchoires, s'avance jusqu'au bout des lèvres, en passant sur la

lèvre supérieure, et en se réunissant à la bande du côté opposé, dès le milieu de la mâchoire inférieure. Les côtés du grouin, le dessus des yeux et la face interne de l'oreille, ont aussi quelques parties blanchâtres. La matière produite par l'organe glanduleux des lombes a une odeur différente de celle du Pécari, extrêmement fétide, ammoniacale, très-pénétrante, et que je ne puis comparer à aucune autre odeur.

Notre Tajaçu a montré assez d'intelligence; mais il a paru en avoir sensiblement moins que le Pécari. Il distingue bien la personne qui le soigne, et se plaît même à en être caressé; pour celles qui lui sont étrangères, il les attaque, et leur court dessus, la tête baissée, pour les mordre ou les frapper de ses canines; mais on l'écarte facilement, dès qu'on manifeste l'intention de se défendre, ce qui annonce qu'il a su profiter, jusqu'à un certain point, des corrections qu'il a reçues. Sa taille, de l'oreille à la partie postérieure du corps, est de 2 pieds; sa tête, de l'oreille au bout du grouin, a 8 pouces, et sa hauteur moyenne est de 18 pouces.

Quoique beaucoup de voyageurs aient sans doute parlé de l'animal qui fait l'objet de cet article, ce n'est que de M. d'Azara que nous pouvons tirer quelques renseignements pour son histoire, les autres, ainsi que nous l'avons dit, n'ayant pas distingué le Tajaçu du Pécari.

Ce savant voyageur nous apprend que cet animal reçoit au Paraguai le nom de *Tagnicati;* qu'il vit en troupes nombreuses, conduites par un des plus forts mâles, et qu'il n'habite que les plus grandes et les plus épaisses forêts. Lorsqu'une troupe de Tajaçus est en marche, le chef qui la conduit l'avertit, au premier bruit qu'il entend, par le claquement de ses dents, de se tenir sur ses gardes : ce signal est généralement répété, et la troupe s'arrête; s'ils ne sont point attaqués, ils continuent paisiblement leur chemin : si au contraire ils ont quelques dangers à craindre, ils se réunissent, se jettent sur leur ennemi, qui est inévitablement mis en pièces s'il ne parvient pas à tuer le chef de la troupe; car alors tous les autres fuient et se dispersent. Le même auteur assure que les Tajaçus ne mettent au monde que deux petits.

Je n'ai point de synonymie à rapporter, ni de figure de Tajaçu à citer. Cet animal est le *Dycotiles labiatus* de mon frère, et c'est par conséquent sous ce nom qu'il prendra sa place dans les Catalogues méthodiques.

Mars 1821.

Pl. XXXII.



W. pinx. et del. — 1/9 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Cheval à poils frisés.

CHEVAL A POILS FRISÉS.

L'espèce de poils qui fait le caractère principal du Cheval entier dont nous donnons la figure, paraît se rencontrer chez des races de Chevaux assez différentes, et caractérisées d'ailleurs par des modifications organiques plus importantes que ne peuvent l'être plus ou moins de longueur, et plus ou moins de disposition dans les poils à se friser. Cette disposition est néanmoins remarquable, en ce qu'elle est rare chez les animaux domestiques. Excepté le Chien, dans la race du Chien barbet, et peut-être quelques races de Bœufs, nous ne croyons pas qu'elle se rencontre chez aucune autre que chez le Cheval : le Mouton ne pourrait point être cité en exemple : sa toison ne se compose point de la même nature de poils que le pelage du Cheval frisé : ce sont exclusivement les poils laineux qui constituent la toison du premier, et ce sont au contraire les poils soyeux qui font la partie principale du pelage du second.

Il est vraisemblable cependant que l'un et l'autre sont dus à des causes analogues, à l'influence du climat : les poils frisés du Cheval sont extrêmement épais et fournis; ils recouvrent presque également toutes les parties de l'animal, et lui forment un vêtement qui le garantit et contre le froid, et contre l'humidité. Mais si les régions septentrionales ont donné naissance à cette race, on doit conjecturer que leur action a été longue et profonde; car on trouve aujourd'hui des Chevaux à poils frisés dans les contrées les plus chaudes, et où le pelage de ces animaux devait perdre de son importance, et tendre à s'éclaircir. C'est ce que nous apprend M. d'Azara, dans son Histoire naturelle du Paraguay. Il paraîtrait même, d'après ce qu'il rapporte, que ces Chevaux à poils frisés descendraient, comme tous les Chevaux sauvages de cette partie de l'Amérique, des Chevaux andalous que les premiers conquérants y conduisirent; et, comme ces Chevaux, ainsi que tous ceux qui sont domestiques, ont les poils courts et lisses, il faudrait trouver une cause à la modification singulière que présentent dans ce pays les races à poils frisés. Elle ne peut point être due à l'influence du climat très-chaud de ces contrées; et en effet le plus grand nombre des Chevaux sauvages du Paraguay est à poils lisses; mais si l'on considère que ces Chevaux se sont étendus sans difficultés jusqu'à l'extrémité de l'Amérique méridionale, et sont devenus, pour les Patagons, des animaux domestiques, que ces régions paraissent être assez élevées, que les hivers y sont longs et le froid très-intense, on trouvera dans ces considérations une cause plus que suffisante à ces phénomènes; et pour expliquer la présence des Chevaux frisés au Paraguay, rien ne s'oppose à ce qu'on admette qu'ils ont

communiqué avec les contrées rapprochées de l'équateur, comme nous avons pu supposer l'émigration de leurs ancêtres dans la direction contraire.

Quoi qu'il en soit, il paraît que la même modification des poils se retrouve en Tartarie, en Sibérie, et en général dans les vastes plaines qui se trouvent au delà du Caucase, et dans les régions moyennes de l'Asie, comme nous l'apprennent les voyageurs qui ont parcouru ces contrées.

Nous ignorons d'où était originaire l'animal que nous avons fait figurer; il avait été envoyé, avec sa jument, dans notre Ménagerie, des écuries de l'empereur d'Autriche, après la première prise de Vienne par les armées françaises; sa taille était petite et sa tête lourde; mais il aurait été impossible de trouver des Chevaux qui réunissent plus de force et plus d'ardeur à plus de docilité.

Voici la taille de l'individu que nous avons fait représenter.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur à la croupe	4	3	»
——— au garrot	4	3	»
——— des épaules au sommet de la tête	2	3	»
Longueur de la tête	1	3	»

Septembre 1821.

Pl. XXXII.



Maréchal pinx Werner del.   1/8 de la grand. nat.   Lith de C de Last

Couagga.

LE COUAGGA.

Pour que les hommes soient portés volontairement à la continuité d'efforts qu'exige la réduction des animaux sauvages à l'état domestique, on dirait qu'ils ont encore besoin d'être dans un état à demi sauvage, qu'il est nécessaire que leurs habitudes ne se soient point encore affermies, qu'aucun ensemble harmonieux ne constitue et n'assure leur existence; car dès qu'ils ont pu se fixer dans certaines pratiques, que leurs besoins et leur industrie ont pu s'arranger l'une pour l'autre, et que leurs droits et leurs devoirs réciproques ont pu se multiplier à un certain point, nous ne les voyons plus se livrer à ces sortes de soins : ils se contentent des animaux qu'ils possèdent, et repoussent même tout ce qui pourrait leur être offert en ce genre pour partager et adoucir leurs travaux.

Cette inertie, dans une espèce particulière d'industrie, tandis que tant d'activité caractérise ordinairement les autres, tiendrait-elle à l'état où se trouve chez nous la classe agricole? Il serait difficile d'en douter, et d'attribuer ce phénomène à une autre cause : car si la résistance que nous opposons généralement à toute innovation tient à une disposition essentielle de notre nature, et n'est qu'un acte de prudence et de sagesse quand elle est renfermée dans certaines bornes, elle ne peut plus être qu'un effet d'ignorance et de grossièreté lorsqu'elle est absolue, et qu'elle s'étend à toute idée, à toute proposition, par cela seule qu'elle est nouvelle; elle n'est plus dans ce cas qu'un simple mouvement instinctif analogue à celui qui détermine un animal à se défier et à fuir tout objet qui lui est inconnu. Sans doute il serait inutile de faire quelques efforts pour soumettre et pour introduire dans notre économie rurale l'Hémionus qui parcourt les vastes plaines de la Tartarie, ou le Bison qui peuple les forêts sauvages de l'Amérique septentrionale; ces animaux ne nous rendraient d'autres services que ceux que nous tirons du Cheval et du Bœuf, et de long-temps ils ne pourraient nous en rendre autant. Mais le Dromadaire et le Chameau seraient pour nous d'utiles acquisitions, même dans nos usages actuels. La Vigogne fournirait à un nouveau genre d'industrie; et nous citerons encore le Couagga comme un animal précieux à admettre dans notre économie, par les services très-particuliers qu'il pourrait nous rendre; car, à en juger par ce que les voyageurs rapportent, cet animal est doué d'un très-grand courage, et loin de fuir les animaux féroces de taille moyenne, tels que les Hyènes, les Loups, il les attaque lui-même, et parvient ordinairement à les mettre en fuite; aussi l'élève-t-on avec les troupeaux,

qui, sous sa protection, peuvent parcourir les pâturages avec plus de sécurité qu'ils ne pourraient le faire sans ce secours. Cette espèce, originaire d'une contrée fort chaude, réussirait mieux d'ailleurs dans les régions méridionales, que notre Cheval, qui s'y naturalise avec peine, y est sujet à de nombreuses maladies, et y perd une partie des qualités qui chez nous lui semblent naturelles. Elle s'apprivoiserait d'autant mieux, qu'elle a l'instinct de la sociabilité : les Couaggas vivent en troupes nombreuses; et l'on sait que c'est presque une condition essentielle pour qu'un animal soit propre à devenir domestique. Gordon assure même avoir vu des colons au Cap de Bonne-Espérance, qui étaient parvenus à apprivoiser de ces animaux et à les atteler comme des chevaux; mais il paraît que ces premières tentatives n'ont point eu de suites.

Le Couagga est un peu plus petit que le Cheval. Voici les dimensions principales de celui qu'a possédé la Ménagerie, et qui était un mâle adulte :

	Pieds.	Pouces.
Longueur du corps, de la poitrine à l'origine de la queue	3	5
——— du cou, depuis le garrot à l'occiput	1	6
——— de la tête, de l'occiput au bout du nez	1	3
——— de la queue	2	3
Hauteur au garrot	3	9

Sa physionomie se rapprochait beaucoup plus de celle du Cheval que de celle de l'Ane : la grandeur de sa tête n'avait rien de disproportionné, et la longueur de ses oreilles n'était que de six pouces; il avait la croupe arrondie, et ses sabots, très-bien conformés, achevaient sa ressemblance avec le noble compagnon de l'homme.

Il a déjà été figuré en noir, d'après le dessin de Maréchal, et décrit par mon frère dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle; nous ne pouvons donc mieux faire que de transcrire ici cette description. « Le fond de la couleur est, sur la tête et sur le cou, un brun foncé tirant sur le noirâtre; sur le dos, les flancs, la croupe et le haut des cuisses, un brun clair, qui pâlit et se change en gris roussâtre sur le milieu des cuisses; leur partie inférieure, toutes les jambes, tout le dessous du corps et les poils de la queue sont d'un assez beau blanc. Sur le fond brun de la tête et du cou, sont des raies d'un gris blanc, tirant sur le roussâtre; elles sont longitudinales, étroites et serrées sur le front, les tempes et le chanfrein, transversales et un peu écartées sur les joues; entre l'œil et la bouche elles forment des triangles, parce qu'elles sont larges au milieu et étroites aux deux bouts; le tour de la bouche est tout brun et sans raies; le bord de la lèvre supérieure est grisâtre. Il y a dix bandes sur le cou; la crinière ne va que jusqu'à la neuvième; elle est courte, bien droite, comme celle d'un Cheval auquel on l'aurait coupée et peignée avec soin; elle a une tache blanche vis-à-vis de chaque bande du cou; les intervalles sont gris-brun; sur l'épaule sont quatre bandes pareilles à celle du cou, mais qui se raccourcissent par degrés jusqu'à la quatrième, qui est la dernière de toutes. Le reste du corps n'offre plus que des rayures à peine sensibles, d'un brun plus clair sur un brun plus foncé. Tout le long de l'épine du dos règne une bande d'un brun noirâtre, accompagnée de chaque côté d'une ligne étroite gris-roussâtre; ces trois lignes se continuent sur la partie de la queue qui n'a pas de longs poils. »

Toutes les parties qui se rapportent aux caractères génériques, c'est-à-dire les

organes du mouvement, des sens, de la génération, et les dents, sont comme chez le Cheval; c'est pourquoi nous n'en parlerons point ici, devant le faire lorsque nous traiterons de ce dernier animal. L'individu que nous venons de décrire n'était point farouche, mais il était méchant et obstiné; il cherchait à mordre et à frapper des pieds dès qu'on le contrariait, et il se couchait sur les genoux lorsqu'on voulait le faire avancer par force. La vue des Chevaux et des Anes le faisait hennir, et son cri ressemblait à un hurlement aigu, et se composait des sons *ouau, ouau*, poussés vivement. Ayant été réuni à une Anesse en chaleur, il la couvrit; mais il n'y eut point de fécondation; et il mourut à l'âge de dix-huit à vingt ans. Il paraît que dans leur jeune âge les Couaggas ont des couleurs plus vives que dans leur vieillesse; et s'il n'y a pas plusieurs espèces de Couaggas, leurs couleurs varient et le nombre de leurs raies augmente suivant les races ou les individus : les figures de Couaggas qu'on trouve dans Allamand (édition de Buffon, supplément, tom. V, pl. 6), et dans Edwards (*female Zebra*, pl. 223), sont sensiblement différentes de celle de Maréchal que nous publions; et les cabinets du Muséum possédent un de ces animaux dont le fond du pelage est beaucoup plus brun que n'étoit le pelage du nôtre, et les bandes de corps beaucoup plus grandes et plus marquées. Nous ne connaissons que les figures de Couaggas que nous venons de citer. Buffon et Shaw ont copié la première, et Schreber a copié la seconde.

Les Hottentots ont tiré de la voix du Couagga le nom de *khoua khoua* qu'ils lui donnent, et duquel nous avons nous-mêmes tiré celui qu'il reçoit de nous : cette espèce est l'*Equus Quagga* des Catalogues méthodiques.

Juillet 1821.





Werner del.

Lith. de C. de Last.

Dziggetai.

LE DZIGTAI.

PLUS on étudie l'Histoire Naturelle, et plus on voit disparaître les préventions que des observations trop superficielles font ordinairement naître, et auxquelles les meilleurs esprits même ne peuvent se soustraire une fois qu'elles sont établies.

Au nombre de ces préventions, est celle que certaines espèces de Mammifères sont d'un naturel absolument indocile, et qu'aucun soin, qu'aucun effort ne peut dompter et adoucir. C'est précisément comme si l'on disait que ces animaux ont été formés pour des conditions absolument invariables, et pour lesquelles tous leurs besoins et toutes leurs actions ont été déterminés d'avance; ou autrement, que tous leurs mouvemens n'ont d'autre cause qu'un instinct machinal, que des rapports organiques, et qu'ils n'ont été doués d'aucun degré d'intelligence; car à quoi bon de l'intelligence pour des êtres qui n'auraient pas même la faculté de distinguer les circonstances favorables ou nuisibles qui pourraient les environner? et c'est ce qui aurait nécessairement lieu pour des animaux toujours sauvages et que rien ne pourrait apprivoiser, qui ne se trouveraient en harmonie, et ne se familiariseraient qu'avec les alimens qu'ils seraient portés à rechercher, et avec le repaire qui leur aurait été fixé; d'où même, d'après les idées que nous combattons, on ne conçoit pas qu'ils pussent jamais sortir. Or, de tels animaux n'existent point parmi les Mammifères, et s'il en est de semblables, il faudrait peut-être descendre jusqu'aux Zoophytes pour les trouver.

Nous avons déjà combattu cette prévention en parlant de quelques carnassiers, et entre autres du Tigre, que Buffon représente comme un animal dont rien ne peut vaincre la férocité. Nous sommes obligés de la combattre encore aujourd'hui en parlant du Dzigtai, que Pallas pense être d'un naturel beaucoup plus sauvage qu'il ne paraît l'être en effet; et ce n'est plus seulement par des exemples isolés, par des individus retenus dans un étroit esclavage, comme sont les animaux des ménageries, que nous détruirons cette erreur; c'est en lui opposant l'existence de Dzigtais domestiques, associés à l'homme et partageant avec lui tous ses travaux agricoles.

M. A. Duvaucel, à qui nous devons la connaissance de cette race de Dzigtais domestiques et la figure que nous publions, nous apprend que ces animaux, à l'état sauvage, sont communs dans les parties de l'Indostan qui se rapprochent de la chaîne de l'Himalaya, et que particulièrement à Laknau, ils sont employés, ainsi que les Ânes, à toute sorte de services, et qu'ils se reproduisent et se multiplient comme les animaux les plus soumis.

On voit par la figure que nous donnons, que les formes de cette espèce la rapprochent beaucoup de celles des Anes; qu'elle a la queue, les oreilles et la grosse tête

de ces animaux; elle se rapproche davantage des Chevaux par les sabots. Sa couleur, à toutes les parties supérieures du corps, est d'un bai alezan; les parties inférieures, à compter des flancs, sont blanches; une crinière noire, bordée de blanc à sa base, courte et droite, garnit le dessus du cou, et une bande d'un brun noir se continue le long du dos etde la queue. Les crins qui terminent celle-ci en pinceau sont également noirs, ainsi que les sabots. Le tour du museau est d'un noir bleuâtre, et les testicules ont une teinte violette. Sa taille est celle de nos moyennes races de Chevaux.

Pallas, qui a vu le Dzigtai, ou plutôt Dziggetai, dans la Mongolie, nous apprend que cet animal vit naturellement en troupes composées de dix à trente jumens, conduites par un étalon. Leur prudence est extrême; dès qu'ils aperçoivent un objet nouveau, l'étalon s'en approche seul en tournant autour, et si la crainte augmente, le troupeau prend la fuite avec la plus grande précipitation. Si dans ce cas le chef est tué, le troupeau se disperse. On assure que ce sont des animaux d'une grande force, et qui courent avec une vitesse qui surpasse celle de nos meilleurs Chevaux.

Il paraît que dans les saisons froides le poil de ces animaux est épais et frisé, et qu'il devient uni et lisse dans les saisons chaudes; et que sa couleur est un peu plus foncée dans le premier cas que dans le second.

Le nom de Dzigtai signifie longues oreilles en mongol, suivant ce que rapporte Pallas.

Cet animal porte, dans les catalogues méthodiques, le nom d'*Equus Hemionus*.

Avril, 1823.

Pl. XXXV.



Werner del. $\frac{1}{10}$ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Chameau de la Bactriane.

LE CHAMEAU.

Le Chameau se distingue du Dromadaire par ses deux bosses : du reste ces animaux ont la plus parfaite ressemblance ; et, étant tous deux domestiques, ils ont produit diverses variétés, parmi lesquelles on ne peut plus distinguer les races primitives, qui paraissent ne pas plus exister aujourd'hui dans la nature que celle du Chien ou du Bœuf, quoique Pallas dise que la race sauvage se trouve encore sur les frontières de la Chine. Tout porte à penser que ceux qui se rencontrent dans cet état proviennent d'individus échappés à la domesticité ; car il est à remarquer qu'aucun de nos animaux domestiques, excepté le Cochon peut-être, ne se retrouve dans son état de nature primitive. Tous ceux qu'on rencontre sauvages descendent des races domestiques.

Le Chameau et le Dromadaire sont si voisins l'un de l'autre, qu'ils produisent ensemble, mais des mulets inféconds ; et c'est sans fondement que quelques auteurs, et Buffon entre autres, ont voulu les faire envisager comme descendants d'une souche commune ; on n'a du moins point d'exemple d'une race intermédiaire entre les Chameaux et les Dromadaires, par la disposition des bosses. Quoi qu'il en soit, les premiers paraissent appartenir exclusivement aux plaines de la Tartarie et du nord de l'Asie, tandis que les seconds sont plus particulièrement propres à l'Arabie et aux parties septentrionales de l'Afrique.

Les anciens connaissaient le Chameau sous le nom de *Chameau de la Bactriane*, par opposition au Chameau Dromadaire (Δρομας), c'est-à-dire au Chameau coureur ; mais les Grecs et les Romains ne l'ont point employé ; il pourrait cependant s'introduire chez nous, peut-être plus facilement encore que la variété du Dromadaire brun dont nous avons parlé précédemment ; car il s'avance dans le nord jusqu'au lac Baikal, même en hiver. On a fait plusieurs tentatives infructueuses pour le naturaliser dans notre économie agricole ; et le peu de succès qu'on a obtenu tient sans doute aux changements considérables qu'il aurait fallu introduire dans les usages qui se sont établis sur les qualités de nos animaux domestiques ordinaires, usages très-différents de ceux qu'aurait produits l'emploi d'animaux du naturel, de la taille, de la structure et de la force des Chameaux. A quelques égards cependant, ils auraient des avantages sur nos autres bêtes de somme : ils se nourrissent de plantes très-communes, ne mangent proportionnellement pas autant que les chevaux, et font beaucoup plus de travail. C'est ce qu'on a pu constater en Toscane, où l'Empereur actuel, lorsqu'il était Grand-Duc, en introduisit la race, qui s'y était considérablement propagée.

La Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle a possédé deux Chameaux mâles qui avaient appartenu au Duc d'Orléans, et qui étaient employés à un service de transport de Livry à Paris. C'est un de ces deux Chameaux que nous avons fait représenter. Ils avaient environ quarante ans, et leur taille était de six pieds et demi environ, en comprenant les bosses. Leur nourriture consistait en trois bottes de Luzerne chaque jour (30 livres environ), mais ils ne travaillaient point : ayant perdu l'habitude de l'obéissance par un repos de plusieurs années, il fut impossible de les dompter lorsqu'on voulut de nouveau les soumettre au frein; et ils passèrent ainsi leur vie sans autre exercice que celui d'une promenade qu'on leur faisait faire chaque jour dans les allées du jardin.

Vers le milieu de l'automne, à la fin d'octobre, leur rut se manifestait, d'abord par de fortes sueurs, et par l'écoulement d'une matière épaisse et noirâtre des glandes du derrière de la tête, qui auparavant ne produisaient qu'une eau roussâtre; puis venait la cessation de l'appétit, et à cette époque ils urinaient sur leur queue, et s'aspergeaient le dos de leur urine. Enfin un amaigrissement considérable suivait leur abstinence. Durant tout ce temps ils étaient très-dangereux par leur méchanceté, cherchant à mordre et à frapper des pieds de derrière. Ils se plaisaient à manger la litière chargée de leur urine; et pour les soutenir on leur donnait à boire une eau mêlée de farine et d'un peu de sel. Cet état durait environ trois mois, après lequel venait la mue, qui les dépouillait entièrement, et mettait à nu leur peau noire et luisante. Il fallait environ trois mois aux poils pour recroître et reprendre toute leur longueur.

Ces poils paraissent être de nature laineuse, comme ceux des Dromadaires, et ceux des bosses, du haut des jambes et des cuisses, du dessus et du dessous du cou, et du sommet de la tête, étaient beaucoup plus longs et plus fournis que celui des autres parties du corps; et leur couleur était d'un brun foncé, semblable à celui du Dromadaire brun.

Nous ne dirons rien des organes des sens, du mouvement et de la génération, parce que les Chameaux et les Dromadaires se ressemblent entièrement sous ces divers rapports, et que nous avons décrit ces organes en parlant de la variété blanche du Dromadaire.

Il y a peu de figures passables de l'animal qui fait l'objet de cet article, quoique toutes soient reconnaissables au caractère très-particulier qui les distingue, les deux bosses; celle de Buffon est une des meilleures (Tom. XI, fig. 22). Les autres valent peu la peine d'être citées.

Le Chameau est le *Camelus bactrianus* des Catalogues méthodiques.

Juin 1821.

Pl. XXXVI.



Werner pinx. et del. $\frac{1}{10}$ de la grand nat. Lithog. de C. de Last.

Dromadaire variété blanche.

LE DROMADAIRE,

VARIÉTÉ BLANCHE.

Les Dromadaires d'après lesquels celui que nous publions a été peint, ayant déjà fait le sujet d'un article de mon frère, dans l'ouvrage intitulé : *La Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle*, etc., nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'en donner un extrait, en y ajoutant les particularités peu nombreuses que nous avons été à portée d'observer nous-mêmes sur ces animaux.

Le Chameau qui n'a qu'une seule bosse portait chez les anciens le nom de *Chameau d'Arabie;* c'est ainsi du moins que l'appellent Aristote et Pline, par opposition à celui à deux bosses, qu'ils nomment *Chameau de Bactriane*. En effet la première de ces espèces est la seule que les Arabes emploient, et qu'ils aient conduite dans les divers lieux où ils se sont établis, en Syrie, en Babylonie, et dans tous les pays qui s'étendent le long des côtes de l'Afrique, depuis l'Abyssinie jusqu'au royaume de Maroc. Il y a dans cette espèce une race plus petite et beaucoup plus rapide à la course, qu'on appelle en arabe *Maihari* ou *Raquahil;* Diodore et Strabon l'ont nommée κάμηλος δρομὰς, ou *Chameau coureur*, d'où les modernes ont fait le mot *Dromadaire*, qu'ils ont étendu, contre son étymologie et contre l'usage des Grecs et des Arabes, à toute l'espèce du Chameau d'Arabie. Comme cette extension, consacrée par Buffon et par Linnæus, a été adoptée par tous les naturalistes, nous ne nous en écarterons point, et c'est dans ce sens général que nous y emploierons toujours le mot *Dromadaire*.

Les Dromadaires ont depuis cinq jusqu'à sept pieds de hauteur au garot; leur bosse est placée sur le milieu du dos, arrondie et jamais tombante; leur museau est moins renflé que celui des Chameaux; leur poil, doux, laineux, est fort inégal, et plus long qu'ailleurs sur la nuque, sous la gorge et sur sa bosse; leur couleur varie du blanc-sale au brun plus ou moins foncé. Il y a, comme dans le Chameau, des callosités dénuées de poils au coude et au genou des jambes de devant, à la rotule et au jarret de celles de derrière, et une beaucoup plus grande sur la poitrine.

On ne sait pas bien d'où cette espèce est originaire : quelques auteurs disent qu'on en trouve de sauvages sur les frontières méridionales de la Sibérie et vers les confins de la Chine; mais il n'est pas certain que ce ne soient point des descendants d'individus échappés à l'esclavage.

Les grands Dromadaires portent depuis sept cents jusqu'à mille ou douze cents

pesant, et font, ainsi chargés, dix lieues par jour; mais le Dromadaire de course, qui ne porte point de fardeaux, en fait jusqu'à trente, pourvu que ce soit en plaine et dans un terrain sec. Ils deviennent presque inutiles dans les pays pierreux et montueux, et plus encore dans les pays humides; l'humidité leur fait enfler les jambes, et on les voit tomber subitement : c'est ce que notre armée d'Orient observa en Syrie, pays où il pleut souvent. L'une et l'autre variétés marchent ainsi pendant huit ou dix jours, ne mangeant que des herbes sèches et épineuses qui croissent dans le désert; lorsque la route dure plus long-temps et qu'on veut les maintenir en bon état, on y ajoute de l'orge, des fèves ou des dattes en petite quantité, ou enfin quelques onces d'une pâte faite de fleur de farine : si l'on se dispense de ce soin, le Dromadaire ne laisse point d'aller encore, mais il maigrit, et sa bosse diminue au point de disparaître presque entièrement. Le Dromadaire peut se passer de boire pendant sept ou huit jours, selon tous les voyageurs, et jusqu'à quinze, selon Léon l'Africain. Après une si longue abstinence, il sent l'eau de très-loin; et s'il s'en rencontre à sa portée, il y court rapidement, bien avant qu'on puisse la voir. On maintient cette habitude, même dans le temps de repos, en ne lui donnant à boire qu'à des époques éloignées.

On leur apprend dès leur jeunesse à s'agenouiller pour se faire charger; ils ne se relèvent point lorsqu'ils sentent que le fardeau est trop lourd pour leurs forces : il y en a qui se chargent seuls, en passant la tête sous l'espèce de bât auquel les ballots sont attachés. On est obligé de faire un bât particulier pour chaque individu, et d'avoir soin qu'il ne touche pas le haut de la bosse, autrement celle-ci se meurtrirait, et la gangrenne et les vers s'y mettraient bientôt: quand cet inconvénient arrive, on met sur la plaie du plâtre râpé bien fin, qu'il faut changer souvent. Ils aiment la musique; et c'est en chantant qu'on leur fait faire plus de chemin lorsqu'on est pressé : on en a vu exécuter des espèces de danses au son des instruments.

Ces animaux sont très-doux, excepté dans le temps du rut, où ils sont comme furieux. On dit qu'à cette époque ils se ressouviennent de tous les mauvais traitements qu'ils ont reçus, et qu'ils cherchent à s'en venger, si leurs auteurs se présentent à eux. Ils ruent et mordent; quelquefois ils écrasent des hommes sous leurs pieds. Pendant quarante jours, ils ne mangent presque rien; et deux grosses vessies leur sortent à chaque instant de la bouche avec un râlement très-désagréable.

On coupe tous les mâles de service, et on n'en conserve qu'un seul entier pour huit ou dix femelles.

C'est au printemps que le rut commence. La femelle est couchée sur ses jambes pendant l'accouplement, qui n'a lieu qu'avec beaucoup de peine, et après que le mâle a été long-temps excité. La gestation est de douze mois; il ne naît qu'un seul petit; Shaw rapporte qu'il naît aveugle, ce qui est une erreur. Il n'a que deux pieds de haut en naissant; mais il croît si vite dans les premiers moments de sa vie, qu'au bout de huit jours il a déjà près de trois pieds. Il tette pendant un an, et n'a atteint toute sa grandeur qu'à six ou sept ans. Le Dromadaire peut en vivre quarante ou cinquante. Oléarius assure que le Chameau à deux bosses et le Dromadaire produisent ensemble des individus inféconds comme les mulets, et que ces individus sont plus estimés que les races originelles. Un Chameau mâle a fait concevoir à Paris, en 1751, un Dromadaire femelle; mais le petit, qui était fort chétif, ne vécut que trois jours.

La chair des jeunes Dromadaires est aussi bonne que celle du Veau; les Arabes en font leur nourriture ordinaire; ils la conservent dans des vases, où ils la couvrent de graisse. Ils en mangent aussi le lait, qui est épais et nourrissant, et dont ils préparent du beurre et du fromage. La femelle donne du lait dès l'instant qu'elle a mis bas jusqu'à celui où elle a conçu de nouveau. Le membre du mâle préparé sert de fouet pour monter à cheval.

Le poil du Dromadaire s'emploie à plusieurs sortes d'étoffes, des feutres et d'autres préparations. On tond ces animaux en été, on les couvre d'huile, et on les laisse ainsi plusieurs heures par jour couchés au soleil. Il n'est pas jusqu'à leur fiente qui ne soit une ressource dans ces pays arides; c'en est le principal combustible, et on prépare, avec la suie qui en résulte, une quantité de sel ammoniac; aussi le Dromadaire a-t-il fait, de temps immémorial, la principale richesse des Arabes pasteurs, et c'est par le nombre de ces animaux qu'ils possèdent qu'on estime la fortune des particuliers. Les paysans égyptiens, ou *fellahs*, ont aussi beaucoup de Dromadaires, dont ils prennent très-grand soin. Ils ne les emploient point au labourage, mais au transport des marchandises, et à tourner les roues qui leur servent à arroser leurs champs.

La variété blanchâtre du Dromadaire que la Ménagerie a possédée consistait en deux individus qui lui avaient été donnés, en 1798, par le dey d'Alger; ils étaient alors âgés d'environ trois ans, haut de 4 pieds 6 pouces, en y comprenant la bosse. Leur poil était presque blanc, excepté sur le haut de la bosse, où il tirait déjà un peu sur le roux. Ils arrivèrent ensuite, la femelle à 6 pieds 1/2, et le mâle à 7 pieds; et l'un et l'autre devinrent entièrement d'un gris-roussâtre. En Égypte on regarde les variétés les plus grises comme les plus fortes : il y en a aussi de blanches et noires, mais elles sont très-rares.

La mue de nos Dromadaires commençait au mois d'avril; elle n'allait pas, comme dans le Chameau, au point de leur faire perdre tous leurs poils; elle n'était même pas plus rapide que celle du cheval et des autres animaux de notre climat : sa durée était de deux mois, et c'étaient les poils de la bosse qui changeaient les derniers. Le rut précédait la mue; il commençait au mois de février, et durait aussi deux mois. Le mâle avait, pendant tout ce temps, un écoulement à la partie postérieure de la tête, semblable à celui que nous avons décrit dans le Dromadaire brun : la femelle n'en avait aucun; mais ses mamelles augmentaient considérablement. Ni l'un ni l'autre ne perdaient leur appétit à cette époque, ni ne faisaient voir ces vessies qui sortent de la bouche des Dromadaires dans les pays chauds : peut-être cela vient-il de ce qu'ils étaient encore trop jeunes, et que leur chaleur n'était pas complète. Les essais qu'ils ont faits pour s'accoupler n'ont pas eu de succès; le mâle forçait la femelle de se placer, à coups de pieds et de dents : elle tombait à genoux, seulement sur les pieds de devant, et non tout-à-fait couchée, comme ceux chez lesquels l'accouplement a lieu.

Le mâle mangeait trente livres de foin par jour, la femelle vingt; ils buvaient à peu près un seau d'eau chacun; leurs excréments ressemblaient, pour la forme et pour la couleur, à de grosses olives; ils urinaient en arrière, comme les Chameaux. La femelle était fort douce; mais le mâle était assez méchant : il cherchait à presser ceux dont il était mécontent contre un mur ou une cloison, et à les écraser.

On les employait à faire marcher une pompe, et ils s'en acquittaient fort bien; les jours de travail, on leur donnait un peu d'avoine ou de son.

Le Chameau et le Dromadaire étaient parfaitement connus des anciens : Aristote donne du dernier une description assez détaillée, et où, comme à son ordinaire, il avait évité la plupart des erreurs admises par ses successeurs. Il est cependant le premier où l'on trouve la fable de l'aversion de cet animal pour l'inceste; Pline y ajoute celle de l'accouplement rétrograde. Ce dernier auteur, qui a tant de soin d'avertir de l'époque où chaque animal exotique a été vu des Romains pour la première fois, a négligé de le faire par rapport au Chameau; mais un passage de Salluste, cité par Plutarque, nous apprend que ce fut après la victoire remportée par Lucullus sur Mithridate, près du fleuve Rhyndorcus, et par conséquent l'an de Rome 683 : Salluste entendait sans doute que ce fut alors qu'on en conduisit pour la première fois à la ville; car les soldats romains en avaient dû voir long-temps auparavant, ainsi que Plutarque le rappelle, lorsque Scipion battit Antiochus, et aux combats qui eurent lieu avec Archéloüs, près du lac Orchomène, et de Chéronée.

Quoique les Dromadaires aient des pieds à deux doigts, ils ne sont pas précisément fourchus. Leurs doigts, séparés en dessus, sont réunis en dessous postérieurement par une semelle cornée, et garnis en avant de deux ongles forts et crochus. Leurs molaires sont semblables à celles des autres Ruminants; mais elles ne forment point une série continue : la première est séparée des autres, et située à peu près au milieu de l'intervalle qui se trouve entre celle-ci et les os incisifs, et cette dent est en forme de crochet. Deux fortes canines se développent à l'extrémité des maxillaires inférieures; et, par une autre anomalie, la mâchoire supérieure porte deux incisives dont les formes se rapprochent aussi de celles des canines; de sorte que cet animal paraît avoir trois canines supérieures et deux inférieures; mais alors, au lieu de huit incisives, il n'en a plus que six. Le canal intestinal ressemble aussi en général à celui des Ruminants, seulement la panse a plusieurs renflements, et un surtout qui pourrait passer pour un cinquième estomac, et où les Dromadaires conservent l'eau en provision.

Ces animaux ont les yeux semblables à ceux des Ruminants, mais sans larmiers; leurs narines sont ouvertes dans la peau, et ne sont point environnées d'un mufle. Leurs oreilles externes sont petites et arrondies, leur langue est molle et douce, et leur pelage semble se composer presque entièrement de poils laineux. La verge, dans l'état de repos, se dirige en arrière; les testicules sont dans un scrotum extérieur; la vulve est simple, et les mamelles sont au nombre de quatre. C'est la vue et l'odorat qui paraissent être les sens les plus délicats chez ces animaux, et ceux qu'ils consultent le plus fréquemment pour se conduire.

Il n'y a de bonne figure du Dromadaire que celle de Buffon; les meilleures après elle sont celles des planches 41 et 44 de Johnston; les figures d'Aldrovande et de Gessner sont faites d'imagination; celles de Perraut et les deux figures de Chameaux de Pennant sont fort mal dessinées.

Mai 1821.



Huet pinx. Werner del. — 1/_ de la grand nat. — Lith. de C. de Lasteyrie.

Lama mâle.

LE LAMA.

Les Andes, cette portion méridionale de la vaste chaîne de montagnes qui sert en quelque sorte de charpente au Nouveau-Monde, nourrissent plusieurs espèces d'animaux ruminants, dont les formes générales et la physionomie rappellent celles de nos Chameaux et de nos Dromadaires, et qui paraissent avoir été, pour quelques-unes des peuplades de l'Amérique méridionale, ce que les animaux auxquels ils ressemblent sont encore aujourd'hui pour plusieurs des peuples pasteurs de l'ancien monde. Ces peuplades en effet se nourrissent de leur chair et de leur lait, s'habillent de leurs toisons, et les emploient, comme bêtes de sommes, au transport de leurs fardeaux. En général les voyageurs se sont assez étendus sur l'utilité que pouvaient avoir ces animaux, et sur les secours qu'il était possible d'en tirer; mais ils ont mis si peu de méthode dans les descriptions qu'ils en ont données; ce qu'ils en rapportent est quelquefois si contradictoire, que Buffon et Linnæus avaient été conduits à les réunir tous sous les deux espèces du Lama et de la Vigogne; tandis qu'entraînés par d'autres considérations, et principalement par le rapport de Molina (Histoire naturelle du Chili), Gmelin, Schreber et Shaw, les séparaient en cinq espèces, le Guanaco, le Hueque, le Lama, l'Alpaca et la Vigogne. Lorsque les naturalistes se divisent ainsi, et tirent des conséquences si différentes des éléments qu'ils emploient, c'est ordinairement une preuve que la critique ne suffit point pour éclairer les questions qui les partagent, et qu'il faut de nouveau recourir aux faits, à l'observation.

Ce n'est en quelque sorte que depuis peu de jours que nous pouvons porter une lumière nouvelle sur ces animaux, si obscurément désignés; et il est à remarquer qu'elle vient mettre dans tout leur jour et confirmer les renseignements qui furent donnés à Buffon par l'abbé Béliardy, et qui jusqu'à présent n'avaient point obtenus la confiance des naturalistes. En effet, la Ménagerie du Roi possède aujourd'hui l'Alpaca, cette espèce intermédiaire entre le Lama et la Vigogne, dont on n'avait point de figure, et dont l'existence paraissait si peu fondée, que les meilleurs critiques ne l'adoptaient point. Ce groupe de Chameaux d'Amérique se constitue donc aujourd'hui des trois espèces que je viens de nommer, et dont je pourrai donner successivement les figures et les descriptions, les ayant vus, et possédant une exacte représentation de l'une et de l'autre. Je commence par le Lama. Il paraît que ce nom, qui se prononce en mouillant *l*, fut donné par les Péruviens à nos Moutons, comme nom spécifique, et qu'auparavant il n'était qu'un nom collectif, par lequel cette nation désignait les animaux couverts d'une toison.

Quoi qu'il en soit, il a prévalu chez nous pour désigner l'espèce dont nous donnons aujourd'hui la figure; mais cette espèce, que nous ne connaissons peut être encore que par ses races domestiques, ne nous offre point de caractères distinctifs bien fixes, excepté la couleur foncée des parties de son pelage qui restent colorées, et qui paraissent avoir toujours une teinte d'un brun-marron, et la longueur des poils, qui ne paraît jamais approcher de celle qui caractérise les poils de l'Alpaca et de la Vigogne. En effet, les Lamas qui ont été décrits ne présentaient pas la même distribution de couleurs : les parties blanches étaient plus ou moins étendues, plus ou moins nombreuses; quelques individus même étaient entièrement bruns; tel était celui que posséda, de 1773 à 1778, l'École vétérinaire d'Alfort, et que Buffon a décrit et fait représenter dans le sixième volume de ses Suppléments.

C'est à la Ménagerie de Malmaison que nous avons vu des Lamas : il y en a eu à deux époques différentes. Les premiers se trouvent décrits dans la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, ouvrage publié par MM. de Lacépède, G. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. Le mâle avait des couleurs beaucoup moins sombres que les femelles, et ils n'avaient l'un et l'autre que quelques parties blanches peu étendues sur la tête et les jambes. Les seconds, qui sont ceux dont je donne la figure, avaient les couleurs autrement distribuées : le cou en dessus, et à sa partie inférieure en dessous, le dos, les épaules, les flancs, le ventre, les cuisses, la queue, les jambes jusqu'au milieu des canons, étaient d'un beau brun-marron clair; la tête, la gorge, et la partie supérieure du dessous du cou, la moitié inférieure des canons et les doigts, étaient blancs; seulement on voyait sur les lèvres, sur les côtés des joues et au-dessus des yeux, des taches d'un brun-vineux, de formes assez irrégulières, et qui ne se ressemblaient point chez le mâle, chez la femelle, et chez le jeune qu'ils avaient produits.

Les Lamas, et on peut également le dire des Alpacas et des Vigognes, n'ont point cette physionomie indolente et stupide des Chameaux; leur port annonce de la hardiesse, et leur regard de la pénétration et de la douceur. Leur tête n'a pas la pesanteur de celle des Dromadaires, et leurs allures semblent plus agiles que celles de ces animaux. Cependant au fond, leur conformation est la même, à peu d'exceptions près. Ils ont le même système général de dentition, les mêmes sens, les mêmes organes génitaux, et leurs pieds sont également terminés par deux doigts armés d'ongles crochus; mais le Lama n'a que six incisives, ses doigts ne sont point réunis en dessous par une semelle, comme ceux du Dromadaire et du Chameau, et il porte sa queue à demi relevée. Ses poils sont très-fournis et assez fins, et ceux du dessus du cou et de l'épine sont plus longs que les autres; les plus courts sont ceux de la tête et des jambes. Ses fesses sont nues et d'une teinte vineuse, et ses genoux, comme son sternum, sont garnis de callosités sur lesquelles il s'appuie lorsqu'il se couche; car sa manière de se reposer est tout-à-fait celle des Chameaux. Voici qu'elles étaient les proportions principales du Lama mâle dont nous donnons la figure:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Hauteur à la croupe.	2	7	6
——— au garrot.	2	5	10
Longueur du corps, des épaules aux fesses.	2	4	»
——— du cou, du haut des épaules à l'occiput.	1	3	2
——— de la tête, de l'occiput au bord du museau.	»	10	6
——— de la queue.	»	9	»

Les Lamas, comme on sait, étaient des bêtes de somme pour les Péruviens; mais ils sont faibles et ne portent guère plus qu'un homme ne pourrait le faire; aussi ont-ils été presque abandonnés pour les Chevaux et les Mulets; on ne les conserve que dans les parties montagneuses où ils marchent avec une bien plus grande sûreté que ces derniers animaux. D'ailleurs, quoique organisés en général comme les Dromadaires, les Lamas étant privés de la masse de graisse qui constitue la bosse des premiers, ils ne peuvent point être aussi sobres et supporter sans manger d'aussi longues fatigues; et ils n'ont point cet appendice qui caractérise la panse des Chameaux et des Dromadaires, et qui paraît être cause de la faculté qu'ont ces animaux de l'ancien monde, de se passer d'eau pendant longtemps.

On a de nombreuses figures des Chameaux d'Amérique; mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître quelles sont précisément les espèces qu'elles doivent représenter. Les meilleures qu'on ait du Lama sont celles de Buffon et de la Ménagerie du Muséum, dont nous avons parlé plus haut. On pourrait encore citer celles de Frésier dans son voyage aux côtes du Chili, du Pérou et du Brésil. Le Lama est le *Camelus Llacma* des Catalogues méthodiques.

Août 1821.



W. pinx.t et del. 1/7 de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Alpaca.

L'ALPACA.

Nous avons vu, en donnant la description du Lama, que malgré les auteurs qui avaient parlé de l'Alpaca, cette espèce n'avait point été admise dans nos catalogues les mieux faits du règne animal. Les auteurs de ces ouvrages ont supposé que sous le nom d'*Alpaca* on avait parlé de quelques variétés des espèces dont ils reconnaissaient l'existence, de celle du Lama et de la Vigogne; et en effet, les courtes et imparfaites descriptions qui avaient été données de l'Alpaca ne permettaient point de le caractériser nettement, ni même de conjecturer, avec quelque apparence de raison, qu'il pût l'être.

Les renseignements les plus nombreux qu'on ait eus sur cet animal, étaient ceux de l'abbé Beliardi au marquis de Nesle, qui se trouvent aux pages 211 et suivantes du sixième volume des suppléments de l'*Histoire naturelle de Buffon*, et ceux que l'abbé Molina a insérés dans son *Histoire naturelle du Chili*. Or ces renseignements ne consistent guère que dans la comparaison de la taille et de la toison de l'Alpaca, avec la taille et la toison des autres espèces du même genre, propres à l'Amérique; et l'on sait assez combien de circonstances accidentelles peuvent faire varier les dimensions du corps et la nature du pelage, surtout chez les animaux qui, comme le Lama, sont à l'état domestique. Cependant autant la prudence des naturalistes qui n'ont point admis l'Alpaca dans leurs catalogues est louable, autant la hardiesse de ceux qui ont agi autrement est heureuse, car l'événement paraît les justifier; et si je manifeste encore ce léger doute, c'est que, malgré l'assertion des auteurs dont je viens de parler, tout m'assure que l'Alpaca est lui-même domestique, et qu'il en existe plusieurs variétés, caractérisées par la différence de la couleur des poils.

Quoi qu'il en soit, l'Alpaca que possède aujourd'hui la Ménagerie du Roi, est assez différent du Lama et de la Vigogne, tels qu'ils nous sont connus, pour que nous entrions dans quelques détails sur ses caractères spécifiques.

Un des principaux consiste dans l'absence de toute callosité sur les membres et sur le sternum, quoique cet animal se couche, et se pose alors sur le sol, comme le font les Chameaux et les Dromadaires. La couleur générale de son corps, c'est-à-dire du cou, du dos, des flancs, de la poitrine, est d'un brun-fauve; la queue est brune; la tête, généralement grise, offre dans quelques-unes de ses parties des teintes qu'il faut indiquer : ainsi le chanfrein est plus foncé que les côtés de la face, et une teinte roussâtre se montre en arrière des joues, où se remarque aussi, près du cou, une tache blanche. Le côté externe des oreilles

est aussi d'un gris plus pâle que le chanfrein; et les poils du front, qui sont très-longs en comparaison de ceux de la face, sont d'un brun-noir. Le dessus du cou, tout le long de la ligne moyenne, paraît d'un fauve plus pâle que les parties environnantes, et le dessous de la gorge est presque blanc. Les jambes extérieurement sont du fauve du corps, mais elles sont grises à leurs côtés antérieur et intérieur. Les cuisses en dessus ne diffèrent point du fauve des parties voisines; en dessous elles sont très-blanches, et tout le ventre est également blanc.

Ces couleurs douces, répandues d'une manière harmonieuse, résultent d'un pelage très-remarquable par son épaisseur, sa finesse, et sa distribution. Toute la face, jusqu'à la partie postérieure des mâchoires, est revêtue d'un poil ras très-lisse, qui permet aux formes de la tête de se dessiner nettement. A partir du front les poils s'allongent beaucoup sur le cou, les épaules, le dos, les flancs, la croupe, les cuisses, la queue, tombent de chaque côté du corps en longues mèches, et, cachant toutes les formes de cet animal et une partie de ses jambes, lui donnent une apparence épaisse et lourde qui n'est point dans ses proportions réelles : aussi ses mouvements sont-ils en général faciles et légers. La face interne des cuisses et le ventre sont absolument nus. Ces longs poils composent une toison dont l'industrie tirerait les plus grands avantages, car elle est presque entièrement composée de poils laineux; les poils soyeux sont en effet en si petit nombre, qu'on est obligé de les chercher pour les découvrir, surtout aux côtés du corps. Les premiers sont d'une finesse et d'une élasticité qui les égale presque à ceux de Cachemire, et ils sont beaucoup plus longs. Leur longueur dépasse souvent un pied; ils sont aussi beaucoup moins colorés que les soyeux; un grand nombre même sont entièrement blanc. Les poils soyeux composent entièrement le pelage des parties nues, telle que la face, les membres, etc.

L'individu que nous décrivons et qui est une femelle, sans montrer une très-grande confiance, montre une très-grande douceur, et quelques soins de plus que ceux qu'il a reçus dans sa jeunesse en auraient fait tout-à-fait un animal domestique. Lorsqu'on pénètre dans son parc il ne s'effraie point, et regarde sans inquiétude; mais il s'éloigne si l'on approche de lui, et toutefois sans fuir. Son gardien peut cependant l'aborder et le toucher sans qu'il se retire; il reçoit même ses soins avec confiance, et se laisse conduire en laisse sans résister. Mais si alors des personnes étrangères s'approchent de lui et le touchent, il souffle violemment, ce qui fait sortir de sa bouche avec force la salive qui s'y trouve; il donne aussi des coups de pied de derrière, comme la plupart des autres Ruminants. En général il galoppe pour courir, et lorsqu'il veut se coucher il s'appuie d'abord sur ses genoux. C'est toujours à la même place qu'il va déposer ses excréments, semblables à ceux des Moutons, et il la choisit aussi loin qu'il peut de son habitation. De temps en temps, et sans motifs apparents, il fait entendre un petit cri faible et doux qui ressemble au bêlement d'une très-jeune brebis. C'est un animal aussi facile à nourrir que le serait un Mouton; et si l'on s'occupait un jour de le naturaliser en Europe, ce qu'on ne tardera pas à faire sans doute, si le développement de l'industrie continue à être favorisé, on devra l'acclimater d'abord dans nos contrées montagneuses les plus sèches, c'est-à-dire sur les revers de nos chaînes de montagnes méridionales, où les pluies sont les moins fréquentes, et où le froid est le moins humide. Alors on sera certain non-seulement de conserver, mais même d'améliorer cette race précieuse, par

les soins bien entendus qu'on pourra lui donner, et qu'elle n'a jamais été à portée de recevoir. Je ne serais même pas étonné qu'on en trouvât des races entièrement blanches; car, comme je l'ai dit, le plus grand nombre des poils laineux de l'individu qui fait l'objet de cet article sont blancs, et j'ai vu des poils du plus beau noir entre les mains de M. ***, chargé autrefois de naturaliser en Espagne l'Alpaca et la Vigogne, qui m'a assuré qu'ils provenaient d'un Alpaca noir. Or cet Alpaca ne pouvait guère être qu'une variété de l'espèce commune, et les variétés noires sont généralement plus difficiles à se former que les blanches, par les influences de la domesticité. Tout fait donc prévoir que l'on pourra teindre un jour la laine d'Alpaca comme la laine de Mouton, et lui donner les couleurs les plus claires et les plus vives, comme les plus foncées; c'est-à-dire porter à toutes la perfection possible un genre d'industrie qui, en créant de nouveaux besoins, nous donneraient de nouvelles richesses. Les Alpacas sont d'ailleurs des animaux très-propres à la nourriture des hommes; leur chair est succulente, et ils pourraient ainsi nous nourrir et nous vêtir, comme les Moutons, avec cette différence que leur taille surpasse de beaucoup celle des Moutons des plus fortes races.

L'individu que nous venons de décrire a les dimensions suivantes:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa hauteur, du sol à la croupe, est de.	3	»	» . . . .
——————— au sommet de la tête, de	4	2	» . . . .
La longueur de la poitrine aux fesses, de.	3	6	» . . . .
Sa queue a environ.	1	»	» . . . .

Cet animal, qui n'a jamais été représenté, et qu'on peut difficilement reconnaître dans ce que les voyageurs ont pu en dire, continuera sans doute d'être admis dans les Catalogues méthodiques sous le nom de *Camelus paco*.

Octobre 1821.



Werner pinx. et del. — ¼ de la g^d nat.^elle — Lith. de C. de Last.

Chevrotin de Java ou Napu fem.^elle

LE CHEVROTAIN NAPU.

Les Chevrotains des îles de la mer des Indes sont des animaux très-peu connus, et que leur extrême délicatesse permet rarement d'amener vivants jusqu'en Europe. Nous devons donc nous regarder comme très-heureux d'avoir pu nous procurer l'individu que nous nous proposons de décrire ici. C'est à MM. Diard et Duvaucel que nous devons la première connaissance de cette espèce ; ils en ont enrichi les cabinets du Muséum, et nous ont transmis à son sujet des notes intéressantes.

Le Napu est une espèce nouvelle qui n'a jamais été représentée, et dont M. Raffles a seulement donné une courte description d'après les individus qu'il devait à nos voyageurs français. (Trans., Linn., tom. XIII.) Cet animal nous fait connaître la physionomie de son genre qu'on ne possédait point encore, et nous permet de rectifier par-là les figures des autres espèces qui n'ont, pour la plupart, été données que d'après des peaux bourrées.

Celles qui composent aujourd'hui ce genre, sont :

1. Le Musc, *Moschus Moschiferus*, Linn., dont tant d'auteurs ont inexactement parlé, mais que Buffon, Daubenton et Pallas ont fait connaître d'après le vivant : l'un dans le sixième volume de ses Suppléments, pl. 29; l'autre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1772, pag. 215; et le troisième dans le treizième fascicule de son ouvrage intitulé : *Spicilegia-Zoologica*. C'est un animal de Tartarie, et de toutes les espèces de Chevrotains la seule qui ait une poche à musc.

2. Le Mémina, *Moschus Memina*, dont Schreber, pl. 243, et Pennant (Hist. of quad., pl. 112, fig. 92), ont chacun donné une figure, et dont Knox avait déjà parlé dans sa relation de Ceylan. Il est remarquable par son pelage tacheté, et semblable à la livrée des Faons de quelques espèces de Cerfs.

3. Le Pygmée, *Moschus Pygmeus*, établi d'abord par Linnæus, d'après un animal de Seba (Mus., pag. 10, tab. 43), tout-à-fait étranger aux Chevrotains; ensuite, d'après le Chevrotain des Indes, de Brisson (Reg. anim., pag. 95); et enfin d'après le Chevrotain de Buffon (tom. XII, pl. 42), qui ne consistait que dans la peau bourrée d'un individu si jeune, que ses molaires commençaient seulement à paraître (Daubenton, Descript., pag. 342). Sa petitesse et sa couleur, blanche sous la gorge et d'un fauve clair aux parties supérieures du corps, sont ses caractères distinctifs. Le cabinet du Muséum croyait en posséder deux exemplaires ; mais d'après les recherches auxquelles ces animaux viennent de donner lieu, il est bien constaté que l'un n'était qu'un Faon de Cerf : il était privé du péroné. C'est à

cette espèce qu'on pourrait rapporter le *Moschus Indicus* de Schreber (pl. 245), et le *Moschus delicatulus* de Shaw (Sch., pl. 245 B), mais il est aussi très-douteux que ces animaux soient des Chevrotains; et tout me fait présumer qu'ils éprouveront le sort de plusieurs autres animaux pris pour des Pygmées, qu'il redeviendront des Faons de Cerf dès qu'il sera possible de les examiner.

4. Le Chevrotain de Java, *Moschus Javanicus*, appelé par les Malais Kantchil, et dont jusqu'à présent nous devions la connaissance à Buffon seul. (Suppl., tom. VI, pl. 30.) M. Raffles vient d'en donner une nouvelle description dans le tome XIII des Transactions linnéennes; et il est assez vraisemblable que c'est de cette espèce dont Daubenton a parlé, sous le nom de Chevrotain adulte (Buff., tom. XII, pag. 344), et dont il a fait figurer une tête, pl. 43. Le Cabinet du Muséum en possède plusieurs individus envoyés par MM. Léchenault et Diard. Son caractère spécifique consiste dans les trois raies blanches qu'il a sous le cou.

5. Le Napu, *Moschus Napu*, dont nous donnons la figure et la description, et qui a cinq raies blanches sous le cou.

Les autres espèces de Chevrotains qu'on avait établies d'après Seba, ont déjà été rayées des Catalogues méthodiques, et avec raison, ces animaux appartenant à la famille des Antilopes ou à celle des Cerfs; et Seba lui-même ne les donnait pas pour autre chose. Comment se fait-il que cet auteur n'ait pas été cru précisément dans un des cas très-rares où il méritait de l'être?

Le Napu est de la taille d'un grand Lièvre, et il est difficile de trouver dans les animaux qui sont généralement connus, une physionomie qui rappelle la sienne. Son corps est lourd, et ses jambes d'une finesse extrême. Sa tête, arquée et longue, n'a point de grâce, et a de la ressemblance avec celle de l'Agouti et du Grimm, et ses grands yeux semblent plutôt annoncer de la stupidité que de la douceur; si l'on ajoute à ces traits que le Napu se tient ordinairement retiré sur lui-même, et d'une immobilité parfaite lorsqu'il se repose debout, ou ramassé en boule, les jambes cachées sous lui lorsqu'il se repose couché, et qu'en marchant il ramène pesamment son train de derrière en avant, on ne s'en fera point une idée aussi agréable que celle qu'on aurait été porté à se faire, en ne consultant que les récits auxquels, jusqu'à présent, les Chevrotains ont donné lieu.

Sa couleur générale est un brun mélangé irrégulièrement de reflets gris-noirâtres ou fauves. Le fauve domine tout le long du dos et de la queue, sur les jambes, sur le cou et sur la tête; le gris et le noir l'emportent au bas des épaules, sur les flancs et sur les cuisses. Ces différentes teintes résultent des poils qui, sur les parties fauves, sont de cette couleur, dans leur plus grande étendue, et noirs à leur pointe; le cou et la tête sont d'un brun plus foncé que le dos, parce que la pointe noire des poils est plus étendue. Les parties grises ont des poils qui sont gris dans leur plus grande longueur, et noirs à la pointe, et c'est dans le cas où ces poils sont très-rapprochés et couchés l'un sur l'autre, que quelques-unes de ces parties paraissent noires. La mâchoire inférieure est blanche, et deux lignes blanches qui en naissent, s'étendent jusqu'au delà des joues; deux autres bandes blanches naissent du même point que les premières, et vont en descendant se terminer aux épaules; enfin une bande moyenne descend sur la poitrine en s'élargissant, et vient se confondre avec le blanc de cette partie. Le bord supérieur des deux premières bandes blanches est bordé de noir, et les autres bandes sont toutes séparées l'une de l'autre par des poils d'un brun noir. Le

ventre, la partie antérieure et supérieure des jambes de derrière, la partie postérieure et supérieure des jambes de devant, et le dessous de la queue, sont blancs. Le bout du museau est nu; les yeux sont aussi entourés d'une partie nue, de laquelle naît une bande dépourvue de poils, qui va rejoindre le bout du museau; et toutes ces parties nues sont noires, avec une légère teinte violâtre.

Les organes de la mastication, des sens et des mouvements diffèrent peu de ceux des Gazelles. Les incisives de la mâchoire inférieure, les seules qu'il y ait, sont au nombre de quatre de chaque côté; la première est large, mince, et semblable à une palette; les deux suivantes, beaucoup plus étroites, se terminent en pointe, et sont un peu crochues; la quatrième est un peu plus large que les deux précédentes, et toutes sont renforcées d'une côte longitudinale à leur face interne. Les mâchelières sont au nombre de six de chaque côté des deux mâchoires; les trois premières, à l'une et à l'autre mâchoires, sont plus simples que les trois suivantes, qui ressemblent aux molaires des ruminants, et qui sont semblables entre elles, excepté la dernière de la mâchoire inférieure, qui a un lobe postérieur de plus que les autres. Enfin, à la partie antérieure de l'os maxillaire supérieur naît une petite dent comprimée, à pointe mousse, et légèrement penchée d'avant en arrière, qui est l'analogue des canines des Cerfs, et qui se trouve beaucoup plus développée chez quelques autres Chevrotains que chez celui-ci. Les yeux, sans larmiers, ont une pupille elliptique horizontalement; les oreilles ont la conque ovale, et d'une structure assez simple. Les narines sont environnées par un muffle. La bouche est très-grande ainsi que la langue, qui est douce, et qui peut s'étendre jusque sur l'œil; les lèvres ne sont point garnies de moustaches; on n'aperçoit point de brosses aux jambes, et les poils, lisses et doux, sont d'une seule nature, c'est-à-dire soyeux.

Les membres ne présentent rien de très-particulier : les doigts sont réunis par une membrane assez lâche presque jusqu'à la naissance des ongles, qui sont très-longs et très-aigus; et les ergots sont également longs, cylindriques, et terminés en pointe. On voit dans l'individu que je décris, une partie longitudinale nue sur le sternum, qui ressemble, plutôt par la place qu'elle occupe que par l'épaisseur de l'épiderme, à une callosité, et en effet, c'est sur cette partie que l'animal se couche; une petite partie nue se trouve aussi sur le poignet que l'animal appuie sur le sol, quand il est couché; mais je ne sais si c'est un accident ou un caractère constant de l'organisation. La vulve est très-simple, et l'on trouve quatre mamelles abdominales très-rapprochées l'une de l'autre, qui ne doivent former qu'un seul pis lorsqu'elles sont pleines de lait.

Les dimensions de cet animal sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de son corps, de la partie antérieure des épaules à l'origine de la queue	I	»	»
——— de son cou, de la même partie des épaules à la base de l'oreille	»	4	4
——— de la tête, de la base de l'oreille au bout du museau	»	4	»
——— de la queue, de son origine à son extrémité	»	3	»
Hauteur du train de devant	»	9	4
——— de derrière	I	»	»

M. Duvaucel nous apprend que le Napu, espèce naturelle à Sumatra, est un animal peu sauvage, qui se familiarise facilement avec les personnes qui le

soignent, sans jamais montrer cependant une intelligence remarquable. On le trouve généralement dans les taillis et jamais dans les grands bois; sa facilité à s'apprivoiser fait qu'il se rapproche assez des habitations, où il a moins à craindre du voisinage de l'homme qu'à gagner de l'éloignement des grandes bêtes féroces, qui se tiennent de préférence dans les parties sauvages de l'île.

Le caractère de l'individu que nous décrivons est tout-à-fait conforme à ces renseignements. C'est un animal paisible, qui est très-peu frappé de ce qu'il voit et de ce qu'il entend; dont toutes les impressions paraissent grossières ou superficielles; que l'on prend dans ses bras, que l'on replace à terre, qu'on porte dans un endroit obscur ou au soleil, dans une écurie nouvelle ou dans celle qui lui est connue, sans qu'il témoigne rien; et dont toute l'existence consiste à boire, manger et dormir. Quelquefois cependant il fait entendre sa voix, mais si faiblement qu'elle ne ressemble en quelque sorte qu'au simple souffle poussé mollement.

M. Raffles donne le nom de *Javanicus* au Napu, ce qui ferait penser qu'il est le Chevrotain de Java de Buffon; et Pallas qu'il cite (Spic-Zool., fasc. XII, p. 12, et fasc. XIII, p. 28, note **), ne peut point faire autorité, puisque ce célèbre Naturaliste, en parlant du *Moschus Javanicus*, n'a évidemment point entendu parler du Napu. Il n'y aurait aucun inconvénient à ce que les Catalogues méthodiques l'admissent sous son nom propre, sous le nom de *Moschus Napu*.

Novembre 1822.



[illegible] pinx et del — $\frac{1}{8}$ de la grand. nat — Lith. de C. de Last

Élan de l'Amérique septentrionale, ou Orignal.



J. Werner, pinx. et del. 1/8. de la g.r nat. Lith. de C. de Last.

Elan de l'Amérique septentrionale, ou Orignal, (poil d'Hiver.)

L'ÉLAN

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

OU L'ORIGNAL.

Dès les premiers tems de la découverte des régions septentrionales du Nouveau-Monde, on reconnut la grande ressemblance qui existait entre le Cerf, connu dans certaines parties de ces régions sous le nom d'Orignal ou d'Orignac, et celui que nous appelons Élan, qui se trouve aussi dans les contrées septentrionales de notre continent; mais, faute de pouvoir établir entre ces animaux une comparaison rigoureuse, on ne peut pas décider, de manière à ne laisser aucun doute, si l'Orignal et l'Élan appartenaient à la même espèce ou à deux espèces différentes; et malgré tous les efforts qu'on a faits, cette question n'est point encore résolue. Buffon l'a tranchée pour établir son système; et il a appuyé l'identité spécifique de ces animaux sur des conjectures et des raisonnemens pourvus de toute la force qu'un tel génie pouvait donner à des preuves de cette nature; et sur ce point il faut bien reconnaître qu'il reste peu de doutes; cependant la seule preuve démonstrative dans les sciences d'observations, le fait, n'existe point encore: personne jusqu'à présent n'a donné une description comparative de ces animaux, et n'a montré que leur ressemblance a lieu pour les particularités de leurs organes, comme pour l'ensemble de leur physionomie; que les mêmes influences produisent sur eux les mêmes effets; qu'en un mot, ils se fécondent et se reproduisent dans une race féconde elle-même.

Nous sommes loin d'être dans le cas de suppléer à de telles lacunes, de remplir un tel vide; mais nous pouvons du moins parler avec détail de l'Orignal, dire les différences de son pelage en été et en hiver, les changemens que ses bois éprouvent en passant de la première à la seconde tête, et par-là donner aux Naturalistes les moyens de le comparer fructueusement avec un Élan du même âge.

Dans la première figure que nous avons donnée de l'Orignal, cet animal est revêtu de son poil d'été, et il a atteint le milieu de sa seconde année; dans la seconde, il est représenté dans son poil d'hiver et dans sa troisième année.

On peut juger par ces figures de la physionomie de cet animal, caractériser principalement l'épaisseur de son mufle, la pesanteur de sa tête, la brièveté de son cou et la hauteur de ses jambes. Les Cerfs ont en général des formes agréables, et leurs allures sont légères; tous leurs mouvemens annoncent la vivacité de leurs impressions et la contractilité de leurs muscles; en un mot, leur agilité égale leur élégance et leur force. L'Orignal au contraire paraît lourd et lent, dépourvu de toute ardeur et aussi peu doué d'énergie morale que d'énergie physique.

Ces différences de formes et de naturel sont même si grandes et si frappantes, que, quand les voyageurs réunissent les Cerfs sous un nom commun, ils en séparent constamment les Élans; c'est qu'en effet cette espèce est isolée dans son genre, et formerait le type d'un groupe très-naturel, si la division des Cerfs devenait nécessaire à leur étude.

Les membres de l'Orignal sont longs, forts et d'égale longueur; les antérieurs sont terminés en avant par deux doigts fort courts, réunis jusqu'aux ongles au moyen d'une membrane épaisse et étroite; les ongles sont en forme de sabots; en arrière ces membres ont deux doigts courts engagés sous la peau, susceptibles de quelques mouvemens et terminés par un ongle allongé, plat et arrondi vers le bout, qui, dans la marche, pose légèrement à terre. Les membres postérieurs ne diffèrent point des antérieurs, seulement les ongles des doigts rudimentaires sont plus courts. La queue est très-courte. L'œil est petit, sans larmier, situé sous la partie antérieure de la base du bois, c'est-à-dire de la meule; et sa pupille, comme celle de tous les autres ruminans, est transversale. Les paupières externes sont grandes, et l'interne, quoiqu'en rudiment, est épaisse. Les narines sont ouvertes sur les côtés de la lèvre supérieure; elles sont allongées et susceptibles de dilatation et de contraction par le rapprochement et l'éloignement de leur partie supérieure comme dans l'Élan; les os du nez sont fort reculés au-dessus du museau, et toute la portion des narines qui se trouve dans cette partie de la tête est cartilagineuse et mobile.

L'oreille naît en arrière des bois, elle est grande, large et terminée en pointe; sa structure est simple; on n'y remarque qu'un bourrelet transversal, assez fort à la partie postérieure de sa paroi interne; bourrelet qui se termine antérieurement par un tubercule, au-dessous duquel est l'orifice du canal auditif.

La langue est douce, et c'est dans la lèvre supérieure qu'est le caractère le plus remarquable des parties de la bouche; elle se prolonge au-delà des mâchoires, est tronquée carrément en avant et d'une grande mobilité; sous ce rapport c'est un véritable organe de préhension; elle n'est point, comme dans la plupart des autres espèces de Cerfs, surmontée par un mufle, elle est entièrement revêtue de poil; seulement on remarque dans sa partie moyenne un petit espace triangulaire entièrement nu, mais non point glanduleux; les bords des lèvres très-irréguliers, festonnés même à la lèvre inférieure, sont par contre couverts de glandes; et vers leurs commissures ils sont garnis de nombreux appendices charnus, coniques, de quatre à cinq lignes de longueur et semblables à des tentacules.

Le pelage est lisse et grossier; les poils sont longs et épais, et de deux natures. Les soyeux sont les plus nombreux, et ils composent à eux seuls la couche extérieure du pelage; ils sont secs et cassans, gauffrés, applatis. Les laineux sont courts, fins et assez nombreux en hiver; les premiers sont plus courts et plus gauffrés sur les membres, la tête et les oreilles, que sur les autres parties du corps. A partir de l'occiput, ils s'allongent et forment dans cette partie une sorte de crinière séparée en deux

parties par la ligne moyenne, et qui s'arrête subitement après l'épaule. Le dessous de la gorge est également garni de longs poils, au milieu desquels se trouve une caroncule charnue portée par un pédicule assez mince. L'abdomen est couvert de poils épais et qui présentent cette circonstance singulière, que leur direction est inverse de celle des poils des autres parties du corps, qu'ils se portent d'arrière en avant au lieu de se porter d'avant en arrière.

Dans son pelage d'hiver l'Orignal est d'un brun presque noir, à l'exception de ses membres, qui sont d'un fauve grisâtre pâle; et de la crinière, qui est fauve brun. Les côtés de la tête sont d'un brun brillant très-foncé; le bout du museau a une teinte plus grise, et le front en a une plus rousse. L'intérieur de l'oreille est blanc; les poils laineux sont gris dans toute leur longueur; les soyeux sont gris à leur base, et dans le reste de leur étendue, de la couleur des parties qu'ils recouvrent. Les sabots sont noirs; l'iris est d'un brun jaunâtre et les bois d'un gris fauve.

Dans son pelage d'été cet animal a généralement une teinte plus brune ou plus fauve. C'est à sa seconde année que je l'ai vu pendant cette saison; il n'avait pas encore cette crinière qui s'est développée pendant l'hiver; cette différence tiendrait-elle à l'âge ou à l'époque de l'année, c'est ce que je ne puis dire.

Pendant cette deuxième année, les bois qui formaient la première tête étaient simples, longs de sept à huit pouces, un peu couchés en avant, et leur diamètre moyen était de quinze à seize lignes.

La seconde tête, c'est-à-dire les bois de la troisième année, n'étaient point encore élargis, n'avaient point encore d'empaumure; le merrain était arrondi, fourchu à son extrémité, et armé à sa base d'un maître andouiller, dirigé en avant et un peu sur le côté. Ces bois avaient de seize à dix-huit pouces de hauteur.

Nous avons dû cet animal aux soins de M. Milbert, qui nous a déjà donné les moyens de faire connaître exactement un grand nombre des animaux de l'Amérique septentrionale, et dont les soins actifs et continus nous promettent encore de nombreuses richesses. Tant que nous l'avons eu il a été fort doux, fort paisible; malheureusement nous n'avons pu le conserver que pendant deux ans environ. Des hydatides, qui s'étaient développés en grand nombre dans son cerveau et dans ses intestins, l'ont fait mourir. Toutes ses habitudes nous ont fait voir qu'il était spécialement destiné à vivre dans les forêts et à se nourrir des branches des arbres ou des arbrisseaux; d'abord c'était la nourriture qu'il préférait à tout autre; mais de plus, l'extrême brièveté de son cou ne lui permettait d'abaisser sa tête jusqu'à terre qu'avec beaucoup de peine, et ordinairement lorsqu'il voulait paître il se mettait à genoux ou se couchait tout-à-fait. Il n'a jamais fait entendre sa voix, et a passé tout le tems que nous l'avons eu dans un continuel état d'indolence, soit qu'à son arrivée il ait déjà été atteint de la maladie qui nous l'a enlevé, soit que le changement du climat eût encore augmenté sa lenteur naturelle, bien connue d'ailleurs par ce qu'en ont rapporté les nombreux voyageurs qui l'ont vu depuis La Hontan jusqu'à Mackensie, dans les immenses forêts qui font sa demeure ordinaire. Le premier nous dit en effet que l'Orignal ne court ni ne bondit, et ne va qu'au trot; et il ajoute que les Sauvages assurent qu'il peut aller ainsi trois jours de suite. Il paraît qu'aujourd'hui il est renfermé entre le 40e. et le 60e. degrés de latitude. L'amour chez cette espèce commence dès le mois d'août, et les femelles mettent bas en juin; la portée, conséquemment, est d'environ dix mois.

L'Élan a souvent été représenté; nous ne connaissons encore qu'une figure de l'Orignal; c'est celle qu'on trouve dans Pennant.

Voici les dimensions principales de l'individu que nous venons de décrire.

	Pieds.	Pouces.
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue	5	10
———— de l'origine de la queue à son extrémité	»	3
———— du bout du museau à l'occiput	1	11
Hauteur au garot	4	»

Jusqu'à présent l'Orignal et l'Élan, réunis dans la même espèce, ont porté le nom de *Cervus Alces* dans les catalogues méthodiques.

Mars, 1823.



Werner pinx.t et del. $\frac{1}{8}$ de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Renne fem.

LE RENNE.

Le jeune Renne femelle, dont je donne aujourd'hui la figure, avait été envoyé de Norwége avec son mâle à M. le maréchal Mortier, qui les tenait à sa campagne. Malheureusement ces animaux ne vécurent que quelques mois, et nous n'avons pu en tirer tous les caractères de leur espèce, la seule du genre Cerfs qui se soit soumise à l'empire de l'homme, et qu'on ait pu ployer à la domesticité. C'est pourquoi nous nous bornerons, dans cet article, à donner la description du bel individu dont nous publions la figure. Pour faire l'histoire de cette espèce singulière, il nous paraît nécessaire de l'étudier de nouveau, afin de reconnaître par quelles qualités elle tend à quitter l'état sauvage pour se rapprocher des hommes, et pour partager leurs pénibles travaux; autrement nous ne pourrons que réunir, dans une compilation plus ou moins méthodique, les observations auxquelles les Rennes ont déjà donné lieu; et qui, quoique fort bien faites, dans le point de vue sous lequel elles ont été entreprises, ne sont pas susceptibles de résoudre la question la plus importante de toutes celles que ces animaux présentent, leur domesticité.

Les Rennes, comme on le sait, appartiennent au genre des Cerfs; mais ils se distinguent de la plupart d'entre eux, et, réunis à l'Élan, forment un petit groupe qui se caractérise principalement par la privation d'un mufle, c'est-à-dire que la partie qui sépare et qui entoure leurs narines ne constitue pas cet appareil glanduleux qui s'observe à l'extrémité du museau des autres Cerfs, et d'un très-grand nombre d'animaux de tous les ordres, et que nous désignons par ce nom de mufle; et les Rennes en particulier présentent encore cet autre caractère, que leurs femelles portent des bois de la même nature, et à peu près de la même forme que ceux des mâles, mais plus petits. Du reste ces animaux ont les organes du mouvement, des sens et de la génération des Cerfs, quant à ce qui est essentiel à ces organes. Pour leurs dents, elles sont encore semblables à celles de ces animaux; mais les mâles portent des canines comme les Cerfs d'Europe, et l'on sait que ces sortes de dents ne sont propres qu'à quelques espèces de Cerfs seulement.

Le Renne dont nous donnons la figure avait la tête forte, le cou très-court, les jambes grosses, les sabots arrondis et fort larges, et les ongles postérieurs très-gros et de la même forme que les sabots. Les mamelles étaient au nombre de quatre et inguinales. Cet animal, qui entrait dans sa seconde année, à ce que nous pensons, n'avait encore pour bois que des dagues qui étaient assez lisses,

rondes, et qui différaient l'une de l'autre par leurs proportions et leur direction; mais leur inégalité n'était qu'accidentelle. Cet animal se trouvait dans son pelage d'été : ses poils laineux étaient extrêmement rares; les soies au contraire étaient très-fournies, et leur nature était la même que celle des poils soyeux du Cerf commun, c'est-à-dire qu'elles étaient épaisses, remplies de cellulosités, et cassantes. Sa couleur générale était d'un brun sombre sur toutes les parties du corps, et blanchâtre sur les inférieures; mais ces couleurs différaient, suivant les parties, par des teintes qu'il est bon de faire connaître. La tête était d'un brun de terre, d'ombre mêlé d'une légère teinte de brun-jaune; le dessous du menton et du larynx, l'oreille et le condyle de la mâchoire inférieure étaient d'une teinte beaucoup plus grise, la base de l'oreille en avant était d'un blanc-gris-jaunâtre, et en arrière d'un gris-brun; le chanfrein, le dessus de l'œil et le tour des cornes étaient d'un brun-noir. Le cou était terre d'ombre, pâle dessus, gris-brun-jaunâtre sur les côtés, et blanc sale en dessous; l'épaule était terre d'ombre roussâtre; les membres antérieurs étaient d'un roux-jaune vers le coude, qui se fonçait de plus en plus en descendant vers le carpe; celui-ci était d'un brun foncé jusqu'aux quatre ongles, lesquels étaient entourés d'un anneau étroit et blanc. Le dessus du dos était aussi d'un brun foncé; les flancs avaient la couleur gris-brun-jaunâtre, des côtés du cou seulement un peu plus foncée; le bas des flancs avait une bande d'un brun-noir qui, étroite vers le coude et s'élargissant vers le genou, séparait la couleur des flancs de celle du ventre; elle se joignait près du coude à une autre bande également d'un brun-noir, qui, placée sous le sternum, et aussi étroite que lui, commençait entre les jambes de devant, et finissait avec le cartillage xyphoïde. Tout le ventre était d'un blanc-jaunâtre et sale; la croupe et les cuisses étaient d'un brun foncé nuancé de roux; les jambes étaient un peu plus pâles, et les tarses d'un brun semblable à celui des cuisses, et terminés près des ongles par un anneau blanc; ceux-ci étaient noirs. L'intérieur des membres était roux, le bout des fesses blanc, la queue brun foncé dessus, et blanche sur les côtés et dessous. Les dimensions principales de ce Renne étaient les suivantes:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du museau à l'origine de la queue	4	4	»
——— du bout du museau	1	»	»
——— de la queue	»	5	6
Hauteur à la partie moyenne du corps	3	4	»

Lorsque nous décrirons le Renne adulte, nous examinerons le degré de connaissance qu'en avaient les anciens, et les meilleures sources d'où l'on peut tirer l'histoire de cette espèce. Il nous suffira ici de dire que le Renne est le *Cervus tarandus* des Catalogues méthodiques.

Août 1821.



Werner pinx et del.

$\frac{1}{8}$ de la grand. nat.

Lithog. de C. de Last.

Biche du Cerf du Canada.

La Biche du Canada.

Voir le texte joint à la Figure du Wapiti ou Cerf du Canada. 20e livraison. Tome 2.



Werner pinx. et del. — 1/5 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last

Faon du Cerf de Virginie.

Le Faon du Cerf de la Louisiane ou de Virginie.

Voir le texte joint aux figures du Cerf de Virginie. 2e et 17e livraisons. Tome 2.



Werner pinx et del — ¼ de la grand. nat. — Lith. de C. Last

Cerf du Bengale



Werner lith. Lith. de C. de Last

Cerf de Wallich.

LE CERF DE WALLICH

ET LE CERF DU BENGALE.

JUSQU'A ces derniers tems on n'avait que des notions fort incomplètes sur les Cerfs du midi de l'Asie. C'est encore à M. Duvaucel, dont l'infatigable activité et le zèle éclairé ont déjà procuré tant de richesses à nos collections, que nous devons de connaître enfin la plupart des espèces de Cerfs que nourrissent les contrées arrosées par le Gange, et au nombre desquelles se trouve celle dont nous donnons aujourd'hui la figure, sous le nom de Cerf de Wallich (*Cervus Wallichii*), qui est proposé pour elle par mon frère. Cette belle espèce de Cerf se trouve dans le Napaul, d'où elle a été amenée à la ménagerie de Barakpour, par le savant botaniste dont elle porte le nom; et c'est là que M. Duvaucel en a fait faire le dessin que nous publions; malheureusement la description qui devait accompagner cette figure ne nous est point parvenue; car, quoique les communications entre les Indes et l'Europe soient fréquentes, il paraît que les correspondances ne sont pas faciles, et qu'elles sont exposées à rencontrer bien des sortes d'obstacles. Nous ne pouvons remplacer cette description et tous les autres renseignemens qui y étaient joints, que par quelques notes extraites des lettres de M. Duvaucel. Mais, tout imparfaites que sont ces notes, elles n'en paraîtront pas moins précieuses, ayant pour objet un animal qui peut donner des notions plus justes que celles qu'on avait sur les Cerfs de l'Inde, et faire corriger quelques-unes des erreurs que des connaissances trop superficielles avaient pu faire admettre.

Le Cerf de Wallich est gris brun jaunâtre; le museau, le bas des joues, le tour des yeux, la partie inférieure des membres et leur face interne, sont d'une teinte plus pâle que le corps; la mâchoire inférieure est blanche antérieurement, et l'on voit une tache noire sur la lèvre inférieure, au point où elle se joint à la supérieure. La queue est très-courte et blanche, ainsi qu'une grande tache sur la croupe. On voit aussi quelques poils blancs dans l'intérieur des oreilles. Sur tout le corps, les poils sont lisses et secs; sur cette tache blanche ils sont gauffrés et crépus; sur le cou, sous la gorge et sous le cou, ils sont plus longs que dans les autres parties, et sur la tête et les membres, beaucoup plus courts. On ne voit point de brosses aux jambes. Les larmiers sont de grandeur moyenne; les bois, qui s'écartent à droite et à gauche, de manière à dépasser de beaucoup les côtés de la tête, se renversent en arrière après les premiers andouillers, et montent ensuite verticalement. Au-dessus de la

meule naissent sur chaque bois, et très-près l'un de l'autre, deux andouillers qui se dirigent en avant; le premier descend sur le chanfrein et le second se relève; à la moitié du merrain naît un troisième andouiller qui se porte un peu en dehors.

Outre cette espèce, M. Duvaucel nous a encore envoyé les figures et les dépouilles de quatre autres, également nouvelles, que mon frère a nommées *Cervus hippelaphus*, *Cervus Aristotelis*; *Cervus Duvaucelii* et *Cervus equinus*, dont on trouvera les descriptions dans le T. IV de ses Recherches sur les ossemens fossiles.

Nous avons donné, dans une de nos précédentes livraisons, la figure d'une nouvelle espèce de Cerf, sous le nom de Cerf du Bengale. Cet animal avait été donné à la ménagerie par M. de Montbron, sans indication d'origine; et j'avais cru y reconnaître, avec mon frère, l'espèce que M. Duvaucel nous avait envoyée comme étant l'Hippelaphe d'Aristote.

Depuis, j'ai appris que ce Cerf avait été amené en France d'Amérique, où il était, dit-on, arrivé d'Afrique sur un vaisseau faisant la traite des Nègres. C'était l'espérance d'obtenir des renseignemens plus précis qui m'avait fait différer d'en donner la description. Aujourd'hui, que cette espérance s'est beaucoup affaiblie, et que mon ouvrage doit éprouver une interruption momentanée, je vais donner les caractères de ce Cerf, sauf à en parler de nouveau s'il devenait utile de le faire.

Cette espèce est de la taille de l'Axis, et le trait le plus saillant de sa physionomie est l'élévation de ses fronteaux, qui se relèvent tout à coup au-dessus du nez. Un second trait caractéristique de cet animal, est la grandeur de ses larmiers et la facilité qu'il a de les ouvrir en renversant la lèvre inférieure de cet organe, plus développé chez lui que chez aucun des ruminans connus. Son pelage diffère un peu, suivant les saisons : en été, et c'est à cette époque de l'année que nous l'avons fait peindre, il est d'un brun tiqueté de noir sur toutes les parties supérieures du corps; ses parties inférieures, la partie inférieure de ses membres et leur face interne, la mâchoire inférieure, excepté son extrémité qui est blanche, les joues, les tempes, sont d'un fauve chamois; une tache noire est au-dessous de l'angle des lèvres. Des poils blancs garnissent l'intérieur des oreilles, et la queue est noire; la croupe ni les fesses n'ont de teintes particulières. La nature des poils est la même que celle des poils du Cerf commun; ils sont épais et secs, et leur longueur est à peu près uniforme sur toutes les parties du corps, excepté sur la tête et les membres, où ils sont plus courts. C'est en été que les bois se développent.

En hiver, les poils deviennent plus épais et plus longs, et en certaines parties plus foncés. Ainsi, à cette époque de l'année, on voit sous la gorge une ligne blanche transverse; tout le reste du dessous du cou, jusqu'à la poitrine, est garni de poils noirs très-longs et très-épais, et en dessus, ceux de la ligne moyenne, depuis la tête jusqu'à la queue, sont d'un brun foncé, uniformes et assez longs pour qu'ils se séparent à droite et à gauche, et retombent de chaque côté du corps; une ligne de poils plus foncés que les autres séparent les parties brunes du dessus du corps, des parties plus pâles du dessous.

Les premiers bois de cet animal sont des dagues, et ce sont ceux dont il était pourvu à son arrivée dans notre ménagerie; mais, comme il avait été enfermé dans une cage assez étroite pendant leur développement, et qu'il en avait frappé les parois, ces organes n'avaient pas pris leur forme régulière, et s'étaient contournés d'une manière monstrueuse. Ses bois actuels, qui forment vraisemblablement sa

seconde tête, sont très-réguliers; à leur base naît un maître andouiller, dirigé en avant et en haut; ensuite le merrain se renverse en arrière et se jette en dehors jusqu'à dix pouces environ, où bientôt après paraît un second andouiller au côté externe du merrain, et se dirigeant un peu en avant; enfin, le merrain continue à pousser verticalement et dépasse le second andouiller d'environ quinze pouces. Toutes les surfaces de ce bois sont assez unies et lisses.

Tel est aujourd'hui le bois de ce Cerf. Nous l'avons fait représenter au moment où il poussait encore et où il ne se terminait que par une fourche. Ce prolongement de merrain, que mon frère n'a pas pu connaître, est entre autres une des raisons qui me font croire qu'il n'appartient point, comme il l'a pensé, à son Hippélaphe, dont le merrain ne dépasse que de quatre pouces l'andouiller, qui en a trois; c'est-à-dire dont le bois, à son extrémité, n'est que fourchu. Je ne puis non plus penser avec lui que la Biche que j'ai publiée sous le nom de Biche de Malaca soit la femelle de ce Cerf; car aucun fait jusqu'à présent n'autorise à réunir comme mâle et femelle deux individus aussi différens de couleur que le sont la Biche de Malaca et le Cerf du Bengale; jusqu'à présent les Biches et les Cerfs d'une même espèce ont constamment présenté les mêmes couleurs, et cette Biche conservait sa couleur foncée en été comme en hiver.

Nous devons à M. le docteur Leach un dessin des bois, d'après lesquels Pennant a établi, du moins en partie, sa grande espèce d'Axis; ils ressemblent, sous plusieurs rapports, à ceux de notre Cerf; ils en ont les andouillers; et le merrain chez eux dépasse aussi considérablement le second andouiller; mais ils sont très-rugeux; c'est-à-dire chargés de perlures et de goutières.

Pour établir les rapports de ce Cerf avec les autres Cerfs pourvus de bois analogues aux siens, il faudrait des notions que je ne possède point encore; et, dans la crainte de confondre des espèces différentes, ou de séparer en espèces des individus semblables, je m'abstiendrai, quant à présent, de désigner cet animal par un autre nom que par celui que je lui ai donné, par erreur peut-être, et d'indiquer le rang qu'il doit occuper dans les catalogues méthodiques.

Avril, 1823.



Werner pinx. del.

Lith. de C. de Last

$\frac{1}{8}$ de la grand. nat.

Chevreuil mâle.

Pl. XLVIII.



Werner pinx et del

$\frac{1}{8}$ de la grand. nat.

Lith de C. de Last

Chevreuil femelle.

Pl. XLIX.



Werner pinx et del — $\frac{1}{4}$ de la grand. nat. — Lith. de C. de Last

Faon femelle de Chevreuil.

LE CHEVREUIL.

Buffon dit, en parlant de cet animal (tom. VI, pag. 201) : « Le Chevreuil « peut être regardé comme une Chèvre sauvage qui, ne vivant que de bois, « porte des bois au lieu de cornes. » Cette idée est trop contraire à celles qui dominent aujourd'hui et que l'expérience démontre, pour qu'elle ait besoin d'être réfutée ; mais les erreurs des hommes comme Buffon résultent de principes si abstraits et de combinaisons si profondes, qu'il serait fort curieux d'en connaître la source et l'enchaînement ; car on y trouverait encore des preuves de grandeur et de force. Je doute cependant qu'on puisse découvrir sur quoi repose une si singulière assertion, tant elle semble loin des idées de Buffon lui-même. Elle nous montre du moins combien les hypothèses, les systèmes absolus peuvent égarer les esprits les plus droits, et sont contraires à la nature des sciences d'observations. Sans l'entraînement qu'il éprouvait, Buffon aurait senti qu'une expérience fort simple pouvait confirmer ou détruire les conséquences auxquelles il était conduit ; elle aurait été faite, et il aurait reconnu que les proéminences qui se reproduisent chaque année sur le front du Chevreuil, non-seulement n'ont rien de commun avec le bois dont cet animal se nourrit, mais encore ne diffèrent point essentiellement des cornes de la Chèvre, quoique celles-ci ne soient point branchues ; ce qui au reste n'aurait fait que le confirmer dans l'idée que ce Chevreuil était une Chèvre ; tant il est vrai que les erreurs, comme les vérités, s'engendrent mutuellement, et qu'on doit les craindre autant pour le mal qu'elles font faire que pour celui qu'elles font.

Le Chevreuil est une espèce de Cerf bien distincte de toutes les autres, dont les caractères sont constants, et qui même ne supporte pas de grandes influences et ne produit qu'un très-petit nombre de variétés ; cette espèce est aussi une des plus petites et des plus jolies de son genre, qui présente dans ses mœurs des particularités remarquables et intéressantes.

La plupart des Cerfs ont la tête allongée, comparativement à sa hauteur, ce qui la rend un peu lourde, même dans les espèces chez lesquelles le museau est étroit ; le Chevreuil, à un museau très-effilé, joint un chanfrein et un front élevé qui, en donnant de la finesse à sa physionomie, semblent ajouter encore de la grâce et de la légèreté à ses mouvements. Ses jambes, fines et élevées, augmentent aussi l'élégance de ses proportions ; et sa robe, d'un roux plus ou moins brillant, achève de faire de cet animal un des plus beaux de ceux de nos contrées. Sa queue, si courte qu'elle ne s'aperçoit pas, est la seule partie qui, par sa

petitesse, nuise à sa beauté; car quoique cet organe soit inutile aux Cerfs, il termine leur corps en arrière d'une manière agréable, surtout lorsqu'ils la relèvent en panache, comme le fait le Cerf de Virginie quand il court.

Le Chevreuil a, de l'origine de ses bois à celle de sa queue, environ trois pieds; sa tête, du bout du museau à l'origine des bois, n'a guère que six pouces; sa hauteur, au train de devant, est de deux pieds deux pouces, et au train de derrière de quatre pouces de plus; sa queue a un pouce. Les dents, les sens, les organes du mouvement et ceux de la génération n'ont rien de très-particulier chez cet animal, et ressemblent, à de légères exceptions près, à ce que nous présente le Cerf commun. La seule différence, qui à cet égard soit entre ces deux espèces, c'est que le Chevreuil mâle n'a point de canines, et qu'il est, ainsi que sa femelle, privé de toute trace de larmiers.

Il paraît qu'il y en a deux variétés, que l'une est revêtue d'un pelage plus ou moins roux, et l'autre d'un pelage plus ou moins brun. Cette dernière est rare chez nous, et c'est de l'autre dont nous donnons la figure, et dont nous entendons parler dans cette description.

Comme tous les Cerfs des pays froids, le Chevreuil a une couleur différente en hiver qu'en été. Depuis sa mue d'automne jusqu'à celle du printemps, il est d'un assez beau fauve-grisâtre, couleur qui résulte de poils dont les deux tiers inférieurs sont gris et la pointe couverte de trois anneaux, l'un gris-noirâtre, qui vient immédiatement après la partie grise dont nous venons de parler, le suivant fauve, et le dernier brun. La teinte grise domine le long du dos, et c'est le fauve qui l'emporte sur les côtés, le ventre et la poitrine; cette dernière couleur se fait surtout remarquer derrière les oreilles, à leur base, et entre les jambes. Le museau est entouré de noir et le menton est blanc, ainsi que le dessous de la queue et le tour de l'anus. Depuis la mue du printemps jusqu'à celle d'automne, le pelage de la plus grande partie du corps porte une teinte d'un fauve très-brillant et presque roux, parce que la moitié supérieure de chaque poil est entièrement de cette couleur. Cette teinte se fonce sur le cou, les épaules et les cuisses. Le ventre, une partie de la poitrine, la partie postérieure des jambes sont fauve très-clair; le dessous de la queue est blanc. Le chanfrein, le sommet de la tête sont bruns, glacés légèrement de blanc, parce que la pointe des poils a cette dernière couleur. Le menton et le bout de la lèvre supérieure sont blancs. Une tache noire est à la commissure des lèvres sur la mâchoire inférieure, et sur la partie correspondante, cette couleur entoure l'autre mâchoire. Les yeux sont entourés de fauve-clair.

Le Faon porte sa livrée sur un fond qui paraît être le brun du pelage d'hiver des adultes, et cette livrée consiste dans de petites taches blanches qui forment d'abord trois lignes bien distinctes de chaque côté du corps; l'une le long du cou, l'autre le long de l'épine, et la troisième le long des flancs; entre ces deux dernières, sont des taches très-irrégulièrement semées, et celles qui sont sur les cuisses sont plus allongées que celles des côtés et des épaules, qui sont plus arrondies. A la fin de sa première année, le Chevreuil perd cette livrée, et le mâle pousse des bois, ordinairement simples et en forme de dagues, mais quelquefois fourchus à leur extrémité, un petit andouiller se développant en avant; à la fin de la seconde année, c'est-à-dire à sa deuxième tête, on voit un second andouiller se développer à la partie postérieure et supérieure du merrain, et assez fréquem-

ment, dans les années suivantes, il s'en développe un second. Jusqu'à un certain âge, les bois deviennent de plus en plus rugueux, c'est-à-dire chargés de *perlures* et sillonnés de *gouttières ;* mais, lorsque la vieillesse arrive les bois diminuent, et le pédicule qui les porte est d'autant plus mince, leur meule est d'autant plus rapprochée de la tête, que leur nombre a été plus grand.

Le Chevreuil vit en famille. Le mâle et la femelle après s'être unis ne se quittent plus; ils veillent l'un et l'autre sur leur progéniture, et passeraient ainsi leur vie dans les douceurs de l'union la plus constante, sans les ennemis trop nombreux qu'ils ont à fuir, et dont ils sont partout environnés, l'homme et les Mammifères carnassiers. Ces animaux recherchent les pays élevés; ils en aiment l'air vif et pur, et ils habitent les taillis épais où ils trouvent des abris plus sûrs que dans les grands bois. C'est vers la fin d'octobre qu'ils éprouvent les besoins de l'amour; leur rut dure une partie du mois suivant, et après une portée de cinq mois et demi, la Chevrette choisit une retraite cachée et met bas un ou deux petits; et dans ce dernier cas il y a ordinairement un mâle et une femelle. Ces Faons naissent les yeux ouverts, le corps couvert de poils, paré d'une livrée, comme nous l'avons dit, et déjà assez forts pour se soutenir sur leurs jambes; aussi ne leur faut-il que peu de jours pour suivre leurs parents, avec lesquels ils vivront jusqu'à ce que l'amour vienne leur inspirer à leur tour, l'un pour l'autre, une affection exclusive, et leur faire sentir le besoin de la solitude.

Les Chevreuils ont pour leurs petits beaucoup de tendresse; lorsqu'un ennemi les menace, la femelle lui tient tête jusqu'à ce qu'ils se soient tapis dans quelques fourrés épais, et elle se fait chasser pour éloigner d'eux le danger. Si elle s'y soustrait elle ne tarde pas à venir les rejoindre, et malgré la petitesse de leur taille, ces animaux savent, par leur ruse et leur agilité, déjouer toute l'industrie de leurs ennemis : si la rapidité de leur première course ne les soustrait pas à ceux qui les poursuivent, ils font des écarts, des sauts si considérables, se détournent si habilement, se couchent et se tapissent avec tant d'adresse, que les Chiens perdent souvent leurs traces, toutes fortes qu'elles sont, et que les chasseurs qui ne sont pas accompagnés d'une bonne meute, sont obligés de les abandonner.

Le rut du Chevreuil ne se manifeste pas par les mêmes symptômes que celui du Cerf; il n'est point alors dominé par la fureur aveugle que possède celui-ci. On dirait que l'affection qui l'attache à sa femelle le rend moins violent, moins impérieux, et le soustrait à la crainte d'en être privé et de ne pouvoir satisfaire ses besoins. C'est après cette époque que ses bois tombent; ils repoussent immédiatement; et au printemps ils ont acquis tout leur développement et se dépouillent; bien différents de ceux du Cerf qui tombent à la fin de l'hiver, et n'ont pris tout leur accroissement qu'en automne. Cette particularité que le Chevreuil nous présente, sans infirmer les relations intimes qui existent entre le développement des bois des Cerfs et la sécrétion de la semence, montre du moins que la matière séminale n'afflue pas toujours dans les organes reproducteurs, et ne les excite pas dès que les bois ne poussent plus, comme on était porté à le conclure de ce qui s'observe chez toutes les autres espèces de Cerfs d'Europe; il y a donc à cet égard des différences spécifiques, puisque le Chevreuil n'entre en rut qu'en automne, comme les autres Cerfs des pays froids, quoique son bois ait cessé de croître dès la fin de février.

On ne peut pas garder long-temps ces animaux en esclavage, ils supportent cet état dans leurs premières années et s'apprivoisent alors assez bien; mais ils ne tardent pas à souffrir et à tomber dans un état de dépérissement qui met bientôt un terme à leur vie; et cet accident a lieu quelque soin qu'on prenne pour les conserver.

Ce sont des animaux dont on recherche beaucoup la chair lorsqu'ils sont dans leur deuxième ou leur troisième année; mais c'est surtout celle des races qui vivent dans les pays élevés et montagneux, qui est estimée. Les races des pays de plaines, et surtout des contrées marécageuses, donnent une chair molle, peu succulente et qu'on n'estime point.

Cette espèce paraît se trouver dans toutes les régions moyennes de l'Europe et de l'Asie; la trop grande chaleur, comme le trop grand froid, l'éloigne des autres parties de ces deux continents.

Les Grecs donnaient au Chevreuil le nom de *Dorcas*, et les Latins celui de *Capreolus*; et c'est ce dernier nom que les modernes ont adopté, et qui se trouve dans les Catalogues méthodiques comme synonyme de *Chevreuil*.

Décembre 1821.

Pl. L.



Werner pinx et del. — $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Corine.

LA CORINE.

Depuis que j'ai donné, dans la première Livraison de cet ouvrage, la figure et la description d'un *Kevel*, j'ai eu occasion d'observer un grand nombre d'individus de cette espèce d'Antilope, et j'ai dû reconnaître, comme Buffon, Pallas, mon frère, etc. l'avaient soupçonné, que la Gazelle, le Kevel et la Corine de Buffon (tom. XII, pag. 201, pl. 23, 26 et 27) ne représentaient point trois espèces différentes, mais une seule et même espèce, dont l'âge et le sexe avaient modifié les caractères. Le Kevel est un mâle très-adulte, la Gazelle un mâle un peu plus jeune, et la Corine une femelle adulte. Dans cette espèce les femelles diffèrent des mâles, principalement par les cornes, qu'elles ont plus petites, plus grêles, et dont les anneaux sont beaucoup moins nombreux et moins saillants; elles semblent en différer aussi par un pelage de teinte moins brillante, par une tête plus allongée proportionnellement à sa hauteur, et par un museau plus large. Les mâles ont le sommet de la tête plus élevé et paraissent avoir un museau plus pointu, ce qui vient, pour la forme de la tête, d'un plus grand développement des sinus frontaux, et pour la forme du museau, d'une simple apparence résultant des proportions de ses différentes parties.

La Corine dont je donne la figure est très-jeune, et à peu près de l'âge du Kevel que j'ai publié; ses cornes n'ont encore que quatre pouces de longueur, elles sont rondes, et ne présentent qu'une légère courbure en dedans à leur pointe; tout son pelage est d'un fauve beaucoup moins brillant que celui du mâle, sans doute parce qu'elle se porte moins bien, mais elle lui ressemble sans restriction pour ce qui est des parties blanches de la tête, de la bande noire des flancs, du noir de la queue et du blanc qui se trouve aux fesses, au ventre, à la poitrine, et à la face interne des membres. Elle a deux mamelles.

Ce jeune animal, qui vient du Sénégal, a beaucoup de douceur; quoique craintif et timide il suit les personnes qu'il connaît et semble fuir la solitude. Quand il se trouve seul il pousse un petit cri faible, à la fois voilé et aigu; et il fait entendre le même cri lorsqu'il éprouve de l'agitation ou de l'inquiétude. Il est conduit par un instinct particulier à déposer ses excréments toujours à la même place; ce qui annonce un animal porté, par la même puissance, à se choisir une retraite, à la maintenir propre, et à la conserver; car les animaux vagabonds ne donnent jamais cette marque de propreté.

Le Kevel, la Gazelle et la Corine ne formant qu'une seule espèce, on devra effacer deux de ces noms des Catalogues méthodiques; et si en ce genre, l'an-

cienneté peut avoir des droits, c'est le nom de *Gazelle* qui sans doute sera conservé. L'*Antilope Kevella*, Gmel., et l'*Antilope Corinna* disparaîtront de la nomenclature, ou n'y reparaîtront que pour désigner d'autres espèces, et la Gazelle continuera de porter le nom de *Dorcas* que les Grecs donnaient au Chevreuil, et que Linnæus a consacré à l'espèce qui vient de nous occuper.

On trouve dans l'Histoire des animaux de la Ménagerie, une très-belle figure de Corine faite d'après nature vivante; celle de Buffon, que Schreber a copiée, n'a été faite que d'après une peau bourrée.

Janvier 1822.

Pl. LI.



Werner del. $\frac{1}{8}$ de la grand. nat. Lithog de C. de Last

Cambtan.

LE CAMBTAN.

C'est encore à MM. Diard et Duvaucel que nous devons de pouvoir donner la figure de cet animal, qui n'était connu, jusqu'à ce jour, que par quelques mots de Marsden (Hist. de Sumatra, trad. franç., tom. I, p. 179.). Ils avaient cependant suffi pour caractériser l'espèce, quoiqu'ils aient été bien loin de pouvoir en donner une idée complète. Nous ne pourrons pas nous-mêmes malheureusement faire une description détaillée de cet animal, celle qui accompagnait la figure ne nous étant point parvenue; mais on verra du moins, par cette figure même, que le Cambtan est un Antilope à cornes arrondies, annelées à leur base, et recourbées uniformément en arrière; que ses narines sont séparées par un mufle, que sa queue est courte, et que son port, sa physionomie générale, le rapprochent plus du Bubale que des Gazelles proprement dites; c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir la légèreté de celles-ci, il a un peu des proportions épaisses et pesantes de la Vache. Il paraît qu'il se caractérise encore par un organe particulier, de forme globuleuse, percé d'une ouverture dans sa partie centrale, et qui se trouve placé au-dessous, mais à quelque distance de l'angle interne de l'œil. Cet organe singulier tiendrait-il lieu de larmier, ou serait-il un larmier à l'état normal? car les nombreuses variations de grandeur qu'éprouvent ces poches, que nous nommons larmiers, laissent présumer que nous ne les connaissons pas encore dans leur état de plus grand développement. Un autre organe, non moins remarquable que le premier, paraît être situé sur le côté des joues, à peu près à égale distance entre les yeux et l'extrémité du museau. C'est un espace linéaire, de la longueur de dix-huit à vingt lignes, et de deux à trois lignes de large, dénué de poils, et revêtu d'un tégument d'apparence cornée, et qui est très-doux au toucher, à cause sans doute de la matière onctueuse qu'il sécréte; mais nous parlerons plus en détail de cet organe dans la description du Grimm.

Le corps entier du Cambtan est recouvert d'un pelage long et fourni, partout d'un brun presque noir, excepté à la partie supérieure du cou, aux épaules, et la face interne des oreilles, où il est blanc, et sous la mâchoire inférieure, où il est jaunâtre. Les poils blancs du cou et des épaules sont très-longs, comparativement aux autres; et ceux de la tête et des jambes, où l'on ne voit aucune trace des brosses qu'on observe sur les jambes de beaucoup d'autres espèces d'Antilopes, sont très-courts.

Voici la description que donne Marsden de cet animal, qu'il nomme *Cambing-Outang*, ce qui signifie en malais *Bouc des bois :* « J'en ai vu un qui avoit trois pieds

» de haut, et quatre de long. Il ressemblait un peu à la Gazelle, excepté dans
» les cornes, qui étaient longues de six pouces, tournées en arrière et arquées;
» il n'avait guère de ressemblance avec le Bouc ordinaire. Les parties postérieures
» étaient semblables à celles de l'Ours, et la croupe allait en déclinant. La queue
» était petite et pointue; les jambes grosses, le poil de l'épine du dos épais et
» fort, presque autant que la soie d'un Cochon; point de barbe. Sur les épaules
» était une grande touffe de poils grisâtres; le reste du poil était noir; le
» scrotum globuleux. Son aspect était sauvage et fier; et les naturels assurent
» qu'il est singulièrement vif.»

C'est d'après cette description que Pennant et Shaw avaient fait leur *Antilope Sumatrensis*, nom qui sans doute sera conservé dans les Catalogues méthodiques. Celui de Cambtan n'est qu'une contraction de *Cambing-Outang*.

Avril 1821.



Werner pinx. et del. $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. Lith. de C. de Last

Grimm mâle.

LE GRIMM.

Le docteur Hermann Nicolas Grimm publia en 1686, dans les Éphémérides des curieux de la nature (an XIV, Obs. 57), quelques observations sur une espèce d'Antilope qu'il vit au cap de Bonne-Espérance, dont il donna une figure, et qu'il nomma *Chèvre sauvage d'Afrique*. « Cet animal, dit-il, est d'un cendré » un peu obscur; il a sur le sommet de la tête une touffe de poils droits et » élevés, et entre chaque narine et l'œil une cavité dans laquelle se fait un amas » d'une humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui se durcit et devient noire avec » le temps, et dont l'odeur participe de celle du castoreum et du musc.... Je » me suis bien assuré que ces cavités n'avaient aucune communication avec les » yeux, et que l'humeur qu'elles contiennent était différente de celle qui s'amasse » dans le *grand angle* de l'œil des Cerfs, etc. etc.; » et ce fut de cet animal que Linnæus fit son *Moschus Grimmia*. Buffon (tom. XII, p. 307) crut reconnaître le Grimm dans une tête d'Antilope rapportée du Sénégal par Adanson; mais cette croyance était au moins hasardée.

Depuis, en 1764, la Ménagerie du prince d'Orange reçut de Guinée un petit Antilope, qui fut décrit par Wosmaer sous le nom de *Petit Bouc damoiseau*; par Pallas et Allamand, sous celui de *Grimm*; et dès lors l'espèce du Grimm s'est composée des observations et des descriptions des auteurs précédemment cités. Cependant Forster crut aussi reconnaître le Grimm dans un Antilope du cap de Bonne-Espérance, dont on lui fit une description, et dont il vit une corne, et auquel les Hollandais donnent le nom de *Druyker-Bock*, c'est-à-dire *Chèvre plongeante*; mais cette conjecture de Forster ne fit aucune impression, jusqu'à ce que Barrow eût donné une description de cette Chèvre, très-différente de l'animal du prince d'Orange, décrit par Wosmaer, Pallas et Allamand. Alors M. de Blainville crut y reconnaître le véritable Grimm, et c'est avec cette synonymie que M. Desmarest a publié son Antilope plongeante. (Dict. d'Hist. nat., article Antilope). Grimm a dit si peu de choses sur sa prétendue Chèvre sauvage, qu'on peut difficilement faire entrer ses notes dans un examen critique; il nous semble cependant que c'est sans raison suffisante, et peut-être même pour ne pas avoir bien entendu ce qu'il dit, qu'on a voulu trouver à cet animal d'autres rapports que ceux qu'avaient cru y reconnaître Pallas et les naturalistes qui l'ont suivi. L'auteur allemand dit d'une manière positive que sa Chèvre était d'un cendré un peu obscur, et celle de Barrow était d'un brun foncé; deux couleurs tout-à-fait différentes, et qui ne purent jamais être prises l'une pour l'autre; mais ce qui

ferait de ces animaux deux espèces très-distinctes, c'est que la seconde a des larmiers excessivement grands, et que la première paraît en être dépourvue, du moins Grimm ne dit rien qui le fasse penser : car ce qu'il rapporte de ces cavités, situées entre les narines et les yeux, qui n'ont aucun rapport avec ces derniers, qui sécrétent une matière visqueuse, laquelle devient noire, et qui ne ressemble point à l'humeur que produit le grand angle de l'œil des Cerfs, ne me paraît pas indiquer des larmiers, mais bien un organe particulier dont j'ai dit un mot à l'article du Cambtan, et que nous montre peut-être aussi l'animal qui doit faire l'objet de cet article. En effet, si par ces cavités il se fût agi d'un larmier, Grimm ne l'aurait-il pas désigné par le nom dont il se sert pour désigner celui des Cerfs; et aurait-il dit qu'il est situé entre l'œil et les narines, et qu'il ne communique avec les yeux d'aucune manière? Il est assurément permis d'en douter. Au reste, je le répète, le récit de Grimm est si peu circonstancié, et les termes dont il se sert sont si peu précis, qu'il est à peu près inutile de rechercher de quel animal il a voulu parler; mais c'est aussi par-là que je pensais montrer que le nom du naturaliste allemand pouvait, sans erreur, rester à l'animal de Pallas, si ce n'est comme ayant été justement appliqué, du moins comme étant un de ces témoignages de reconnaissance que les naturalistes sont dans l'usage de donner à ceux qui ont été utiles à la science qu'ils cultivent.

Notre Grimm appartient bien à la même espèce que celui que Pallas décrivit dans la Ménagerie du prince d'Orange. C'est un petit Ruminant à cornes creuses et droites, annelées à leur base; dont les proportions du corps et de la tête sont assez lourdes, mais dont l'agilité, bien caractérisée par ses jambes à la fois fines et musculeuses, est au moins égale à celle des Antilopes les plus légers. Tout son corps est revêtu d'un poil fauve-jaunâtre, excepté le long du dos, où les poils sont d'un beau gris clair. Les côtés de la tête sont également fauves; mais le chanfrein, depuis les cornes jusqu'au mufle, est du gris du dos; l'extrémité du museau est noire, ainsi que l'extrémité de la mâchoire inférieure; le bord de la lèvre supérieure et le dessous de la mâchoire inférieure, sont blancs. La queue est noire au bout et en dessus, et fauve-clair en dessous; et le ventre est de cette même couleur fauve, à sa partie supérieure. Le dessous du cou et la poitrine sont à peu près de la couleur du corps. Les membres sont gris, excepté les antérieurs, à la partie postérieure du cubitus, qui sont fauves. Les oreilles sont grises à leur face externe, et couleur de chair dans les deux tiers de leur face interne, le tiers inférieur étant gris. Les sabots et les cornes sont noirs. Le mufle est très-grand, et les narines sont ouvertes sur ses côtés par de larges orifices. Au-dessus du mufle, à peu près à égale distance entre lui et l'œil, se trouve de chaque côté du museau une tache noire, lisse et nue, longue et étroite, qui, étant examinée de plus près, présente les orifices d'un organe secréteur, et une matière noire et onctueuse dont l'animal cherche souvent à se débarrasser en se frottant contre les corps qu'il rencontre. Cette matière, qui est à peu près inodore pour nous, paraît être très-odorante pour le Grimm, qui semble se complaire à la sentir, lorsqu'il s'en est attaché aux corps contre lesquels il s'est frotté. Il n'y a presque aucune trace du larmier. Les membres, les yeux et les dents, ont les caractères qui sont communs à tous les Ruminants; la langue est très-douce et très-longue; l'oreille externe très-étendue, quoique simple dans sa composition, du moins dans la partie apparente de la conque; la verge est dirigée en avant, et les testicules

sont dans un large scrotum. Les poils sont soyeux et assez durs, sans avoir cependant le caractère de ceux du Cerf commun, et ils sont assez longs aux parties supérieures du corps, mais très-courts sur le museau et les membres; et ceux du front, au-devant des cornes, se relèvent en forme de toupet.

Le Grimm est un animal excessivement timide; il paraît qu'il s'apprivoise sans trop de peine; mais au moindre geste qui le surprend, au moindre mouvement un peu extraordinaire, à la moindre apparence nouvelle, la peur s'empare de lui, et il s'élance comme un éclair pour fuir loin du danger qu'il craint; mais il reprend confiance aussi vite qu'il avait pris peur, tant ses mouvements sont exclusivement déterminés par ses sentiments. Son ouïe, son odorat, et peut-être sa vue, paraissent être les sens dont il fait le plus d'usage, et qui prennent le plus de part à son existence. L'individu que je fais représenter a été donné à la Ménagerie du Roi par M. Lainé, Ministre Secrétaire-d'État, qui l'avait reçu du Sénégal. Il paraît être encore fort jeune. Ses cornes n'ont que trois pouces de longueur, et il ne paraît pas avoir encore acquis la taille de ceux du prince d'Orange. Voici ses proportions.

	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, du bout du museau entre les deux cornes	6	
——— du corps, de la base des cornes à l'origine de la queue	19	
——— de la queue	3	6
Hauteur aux épaules	26	
——— à la croupe	27	

Avril 1821.



Werner pinx. et del. — $\frac{1}{7}$ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last.

Chamois, femelle.

LE CHAMOIS.

Les Latins paraissent être, parmi les anciens, les seuls qui aient parlé du Chamois sous un nom distinct, mais ils ne l'ont pas fait assez clairement pour que les opinions se soient réunies sur la dénomination dont ils se servaient pour désigner cet animal.

Pline dit que dans aucune espèce les animaux ne se ressemblent plus que dans celle des Chèvres, et il ajoute, à l'appui de cette assertion : *sunt* Capreæ, *sunt* Rupicapræ, *sunt* Ibices, tous trois vivant sur les Alpes. C'est entre ces trois noms que les érudits et les savants se sont partagés. Scaliger voulait que le nom de *Caprea* fût celui du Chamois; mais l'auteur latin dit au liv. XI, chap. 37, en parlant des cornes : *Dedit ramosa Capreis, sed parvis;* ce qui se rapporterait au Chevreuil, et ne peut se rapporter au Chamois. Poinsinet de Sivry, dans les notes qu'il a ajoutées à sa traduction de Pline (tom. III, pag. 536), veut que ce dernier animal soit l'*Ibex*, qui cependant, ainsi que Pline le rapporte encore, a la tête surchargée de vastes cornes; or l'on sait que le Bouquetin seul, parmi les Chèvres des Alpes, présente ce caractère; et que le Chamois n'a jamais, au contraire, que des cornes assez petites. Il reste donc le *Rupicapra*, et c'est ce nom que l'on s'est le plus généralement accordé à regarder comme le nom latin du Chamois. Sa signification de *Chèvre de rocher* convient autant à cet animal qu'au Bouquetin; et l'on trouve encore dans Pline, au chap. XXVII du liv. XI, que cet animal a les cornes crochues du côté du dos (*in dorsum adunca*), ce qui est précisément le caractère du Chamois. Je ne dirai rien de l'idée de Bélon, qui pensait que cet animal était le Kemas des Grecs; car ce qu'Élien nous dit du Kemas a si peu de rapport avec le Chamois, qu'on peut difficilement concevoir comment un homme d'un si grand mérite a pu commettre une telle erreur.

Ce peu de soin de la part des anciens pour distinguer le Chamois des espèces voisines qui habitent avec lui les Alpes, vient sans doute de ce qu'ils les regardaient comme de simples variétés; et nous voyons Buffon lui-même conserver des doutes sur la nature de leur caractère, et renvoyer à de nouvelles observations, pour décider si ces animaux doivent former des espèces distinctes. Ces doutes sont aujourd'hui sans fondements : on est bien assuré qu'il n'y a jamais eu d'exemples, parmi les Ruminants armés de cornes, d'une transformation semblable à celle qui serait nécessaire pour changer les cornes du Bouquetin en celles du Chamois, et réciproquement.

La plupart des Herbivores habitent les pays chauds, ou du moins les climats

tempérés, où ils trouvent plus abondamment la nourriture dont ils ont besoin; on n'en rencontre que fort peu dans les régions glacées, où la végétation cesse durant la plus grande partie de l'année. Le Renne, le Bouquetin, le Chamois sont à peu près en Europe les seules espèces de cette famille qui ne redoutent point les plus rigoureux hivers, la nature pour cela les ayant pourvus d'un instinct qui les porte à chercher sous la neige les aliments nécessaires à l'entretien de leur vie, et les ayant vêtus avec beaucoup de soin. Le Chamois, ainsi que le Bouquetin, a reçu en outre la faculté de pouvoir habiter les plus hauts sommets des montagnes et les pics les plus escarpés, où on les voit se jouer impunément aux bords des précipices. Aussi l'on sait à quel point leur chasse est dangereuse, et quel courage et quelle force sont nécessaires pour les poursuivre et les atteindre jusque dans les régions où ils se réfugient, et à la hauteur desquelles les plus grands oiseaux de proie seuls s'élèvent quelquefois. Rien, dit-on, n'égale la vivacité de leurs bonds, la rapidité et la hardiesse de leurs sauts. Leurs membres, pareils aux plus vigoureux ressorts, semblent se fléchir et se détendre alternativement pour les lancer à des hauteurs prodigieuses, ou les recevoir dans les plus dangereuses chutes, lorsqu'ils volent de rochers en rochers, afin d'échapper à l'ennemi qui les poursuit. Mais cette force, cette impétuosité physique doivent être dirigées par des qualités intellectuelles exquises, autrement ces animaux périraient de la plus petite erreur, de la plus légère imprévoyance; et comment concevoir la promptitude du coup d'œil, la vivacité du jugement, l'étendue du courage qui leur sont nécessaires pour arriver, en conservant l'équilibre le plus parfait, sur un pic qui leur offre à peine une base suffisante à l'appui de leurs quatre pieds, rapprochés l'un de l'autre de manière à se toucher; et surtout lorsque ce rocher est environné de toutes parts du plus horrible précipice?

C'est en automne que ces animaux s'accouplent; alors les mâles répandent une odeur très-forte et très-désagréable. La femelle porte six mois, comme j'ai eu occasion de l'observer moi-même, et les petits naissent couverts de poils et les yeux ouverts. Ils sont d'un jaunâtre-foncé; blancs sous la mâchoire inférieure, de chaque côté de la tête et sous le cou. Une bande noire naît au coin de la bouche, embrasse l'œil, et vient finir sur le front, où un intervalle d'un pouce la sépare de la bande du côté opposé. Le bout de la queue est noir; les fesses sont blanches; le devant des pates antérieures est noir, et on voit une ligne de même couleur le long de l'épine du dos, puis une autre ligne qui coupe celle-ci à angle droit en avant des épaules, et qui descend à deux ou trois pouces seulement de chaque côté.

Au bout de deux mois, le petit Chamois a toutes les couleurs de sa mère, et ses cornes sont déjà de six à huit lignes hors du front. Après un an, il a presque atteint la taille des individus adultes.

Les Chamois mâles sont un peu plus grands que les femelles, et leurs cornes sont plus fortes; du reste ces animaux se ressemblent entièrement. Ils sont couverts d'un poil soyeux, sec et cassant, qui a beaucoup de rapport avec celui du Cerf commun, et les poils laineux sont très-abondants, en hiver surtout. Ils ont la tête d'un jaune-pâle, excepté la bande d'un noir-brun, qui naît près du museau, et qui se termine à la base des cornes et des oreilles, après avoir embrassé l'œil; la queue est noire; le tour de l'anus, le bord des fesses, et l'intérieur de l'oreille sont blancs. Ces parties conservent toujours les mêmes couleurs, mais

le reste du corps change avec les saisons : il est plus pâle en été qu'en hiver ; à cette dernière époque de l'année, il est d'un brun-vineux, qui prend une teinte fauve dans la belle saison : la base de tous les poils est grise.

Les parties principales de l'organisation du Chamois sont semblables à celles de la Chèvre et du Mouton : il a les dents de tous les Ruminants à cornes creuses, et les pieds fourchus. Sa pupille a la forme d'un carré long et est transversale ; il n'a point de larmiers. Les narines ne sont point accompagnées d'un mufle. La langue est douce, et la lèvre supérieure fendue. Les oreilles sont longues, étroites, et assez simples ; et les organes de la génération tout-à-fait semblables à ceux de l'espèce du Bouc. Les cornes se développent sur les sinus frontaux ; elles sont rondes, lisses, droites et recourbées en arrière à leur extrémité ; et vers leur base du côté interne, se trouve, dans l'épaisseur de la peau, un creux ou sillon de quelques lignes de profondeur, contourné en spirale, qui ne paraît sécréter aucune matière, et qui semble n'être qu'un organe rudimentaire, que l'on rencontrera peut-être avec plus de développement dans des espèces voisines. C'est cette poche qui sans doute a fait dire aux anciens que les Chèvres respiraient par les oreilles ; car nous voyons Harderus, au rapport de Péierus (Éphém. des Cur. de la Nat.), annoncer que les Chamois respirent par cette partie de la tête.

Tous les sens du Chamois sont d'une grande délicatesse : il voit et entend de très-loin ; et son odorat, lorsqu'il est favorisé par le vent, peut lui faire découvrir un homme ou un Carnassier d'une demi-lieue. Cet animal vit en troupes plus ou moins nombreuses, excepté les vieux mâles, qui se tiennent habituellement à l'écart. Le premier de la horde qui croit apercevoir un danger avertit les autres par un sifflement aigu et prolongé ; alors chaque individu cherche son salut dans la fuite. Dans tout autre cas, la voix de cet animal consiste en un bêlement sourd, et ce sont les femelles surtout qui le font entendre pour appeler leurs petits. Lorsqu'on prend un Chamois très-jeune et qu'on le fait élever par une chèvre, il s'habitue avec le troupeau, s'attache à lui, et ne le quitte plus ; mais il n'est guère susceptible d'un autre genre d'affection ; et à cet égard il ne diffère en rien de la plupart des autres Ruminants.

Le Chamois est un des animaux qu'on a le plus souvent et le plus fidèlement représenté. On en trouve partout des figures et des descriptions plus ou moins exactes ; aussi n'a-t-il jamais donné lieu à aucune confusion que je sache ; c'est pourquoi je m'abstiendrai de faire l'énumération de tous les auteurs qui en ont parlé. Ceux qui ont donné sur cet animal les notions les plus vraies, sont entre autres Gessner (Quad., p. 321, p. 319) ; Vagner (*Hist. nat. Helv., Cur.*, p. 183) ; Scheuchzer (*Itinera per Helvetiæ Alp. reg.*, t. I, p. 155) ; Buffon, t. XII, p. 160, dans une longue note pleine d'intérêt, qui lui avait été remise par un M. Perroud, etc. etc.

Mars 1821.



Huët pinx Werner del. ⅐ de la grand. nat. Lith. de C. de Last

Ægagre mâle.



Huet pinx. W. del. — Lith. de C. de Last.

¼ de la grand. nat.

Œgagre femelle avec son petit.

L'ÉGAGRE.

Nous nous trouvons, à l'égard de l'animal qui fait le sujet de cet article, dans l'incertitude où l'on est toujours, dès qu'il s'agit de décider s'il y a identité entre les particularités d'une description, et les traits d'un objet qu'on a sous les yeux et qu'on voudrait reconnaître, lorsque quelques circonstances tendent à détruire ce que d'autres tendent à affirmer.

L'Égagre est un animal dont l'illustre Pallas a fait connaître les cornes (Spicil., pag. 45, tom. V, fig. 2 et 3), et dont Gmelin, le voyageur, a donné une légère description (Voyage, tom. III); et ce qu'ils rapportent de cette espèce, paraît convenir en grande partie à l'animal qui fait l'objet de cet article. Cependant l'Égagre de Pallas et de Gmelin est une espèce de Bouc sauvage du centre de l'Asie, et le Bouc auquel ce nom, ainsi que celui de Pasang, a été appliqué par mon frère, quoiqu'avec doute (Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, etc.), se trouve dans nos Alpes, et, à ce qu'il paraîtrait, plutôt à l'état domestique qu'à l'état sauvage. Cette dernière circonstance, qui pourrait faire décider négativement la question que nous examinons, si toutes les autres circonstances étaient semblables, est peut-être ici sans importance : une espèce qui a reçu de la nature une grande propension à la domesticité, peut être encore en partie sauvage dans des contrées qui le sont encore elles-mêmes en partie, et être tout-à-fait soumise dans celles où, comme en Europe, la civilisation a pénétré partout, où l'industrie a tout envahi; mais une difficulté plus réelle, c'est que, suivant le rapport de Van-Berchem, les Métis de Chèvres domestiques et de Bouquetins ont tous les caractères que Pallas attribue à l'Égagre, et que les Égagres que nous avons eus ont eux-mêmes montré le trait caractéristique de toute espèce de Métis : de leur part, une grande difficulté à se reproduire; et de la part de leur génération, une grande difficulté à se conserver. Tous nos soins pour parvenir à la multiplication de leur race ont été infructueux. La femelle, qui fut fécondée plusieurs fois, quoiqu'en apparence très-bien constituée, n'a mis au monde à terme qu'un seul petit; tous les autres n'ont été produits que par avortement; et celui qui était heureusement né a dépéri petit à petit, et est mort après quelques mois de langueur.

Cependant, malgré ces observations et les nouveaux doutes qui en naissent, nous donnons ces animaux comme des Égagres, parce que, nous le répétons, ils se rapportent par les points principaux, leur organisation, à la description que donnent Pallas et Gmelin de ces animaux, qu'ils en ont les cornes et peut-être le pélage, et que par eux nous trouvons le moyen de faire connaître d'une manière

suffisamment exacte, le type d'une de nos espèces d'animaux domestiques la plus intéressante par les services qu'elle rend, et la plus curieuse par les variétés diverses que la domesticité a su en tirer; je veux dire l'espèce du Bouc et de la Chèvre. En effet, à quelque circonstance que soit due la ressemblance des Égagres d'Asie et des nôtres, elle n'en est pas moins positive, et aucune erreur importante ne peut résulter de l'application que nous en faisons.

Le Bouquetin était généralement regardé comme la souche de notre Bouc domestique avant que l'Égagre fût connu. Dès lors les idées ont dû changer; car, malgré tout ce qu'il y a de conjectural et d'arbitraire dans les raisonnements qui tendent à établir l'origine de nos animaux domestiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce dernier animal a beaucoup plus de ressemblance avec notre Bouc que le premier. En effet, quoique les cornes de nos Boucs aient pris diverses formes, et qu'elles puissent même par-là caractériser différentes races, elles ont conservé un trait commun que l'Égagre seul nous présente : elles sont terminées en avant par un angle, par une arête aiguë, au lieu de l'être par une ligne droite, comme le sont celles du Bouquetin.

Ce caractère du Bouc, le seul peut-être qui soit constant, est sans doute bien faible pour caractériser une espèce; plusieurs ruminants à cornes creuses, sauvages à la vérité, le présentent aussi; mais en l'associant à quelques autres, moins variables dans l'état de nature que dans l'état de domesticité, on parvient à éviter tout désordre et toute confusion.

L'Égagre, comme nous l'avons dit, est un ruminant à cornes creuses; il a tous les caractères de cette riche famille, si embarrassante pour le naturaliste qui veut en classer méthodiquement les espèces, et il appartient au groupe peu nombreux qui, relativement à la physionomie générale, à toutes les apparences extérieures, peut prendre pour type, parmi les animaux les plus connus, notre Bouc domestique commun; mais qui trouve un type plus pur dans l'Égagre lui-même. Les traits distinctifs de ce groupe, ou, si l'on veut, de ce genre d'animaux ruminants, se font mieux sentir par la figure d'une de ses espèces que par des paroles et une description; parce que ces traits n'ont rien d'assez absolu pour que le langage puisse bien exprimer leurs différences d'avec ceux qui distinguent des groupes voisins; ce qui tient sans doute à l'imperfection de la science, à l'absence des observations; car la pauvreté des idées se marque toujours par la pauvreté du langage. Quoi qu'il en soit, les détails sont évidemment nécessaires, et ceux dans lesquels nous allons entrer contribueront peut-être à faire soulever quelque jour le voile qui nous cache encore en grande partie la nature de ces ruminants à cornes portées par un noyau osseux qui pour nous jusqu'à présent semblent se confondre et se distinguer à la fois comme pour nous donner la mesure étroite de nos forces, la pleine conscience de notre impuissance.

L'Égagre mâle est plus élevé sur jambes que nos plus grandes variétés de Bouc, et son corps est plus raccourci et plus trapu que le leur; ses jambes sont fortes et épaisses, et n'ont point la légèreté de celles de la Gazelle proprement dite, ou des Cerfs; son cou est court et gros, en partie sans doute à cause des vastes cornes qu'il est forcé de porter; sa tête n'est pas fort allongée, comparativement à celle de beaucoup d'autres espèces; ses cornes, recourbées uniformément en arrière, ont des dimensions qu'aucun autre ruminant de sa taille n'a encore présentées; sa queue, qu'il porte le plus souvent relevée, est très-courte, et une longue

barbe garnit le dessous de sa mâchoire inférieure. Il tient sa tête haute; son regard est fixe, ses mouvements sont prompts, et sa démarche est fort assurée.

Tels sont les traits principaux de sa physionomie, ceux qui frappent d'abord dès qu'on l'aperçoit. En l'examinant dans ses détails, on voit que ses cornes sont, comme nous l'avons dit, uniformement recourbées en arrière, d'une forme triangulaire, et couvertes de rides transversales plus ou moins profondes; qu'il a les yeux à pupilles longues transversalement, et qu'il est dépourvu de larmiers; que ses oreilles extérieures sont en forme de cornets, et d'une structure assez simple; que ses narines, ouvertes à l'extrémité du museau, et très-rapprochées l'une de l'autre, ne sont point entourées d'un mufle; mais qu'on croit apercevoir les rudiments de cet organe glanduleux sur l'étroite cloison, dénuée de poils, qui les sépare; que la langue est fort douce, que les lèvres sont entières, et qu'aucun organe accessoire n'accompagne ces organes de goût; que le pelage se compose de poils soyeux longs et épais, mais très-lisses, et de poils laineux d'une extrême douceur; enfin que les testicules, très-grands, sont renfermés dans un scrotum extérieur; et que la verge, terminée par un filament fort mince, se dirige en avant et est complétement renfermée dans un fourreau attaché à l'abdomen. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ses pieds sont fourchus, qu'il est privé d'incisives supérieures et de canines, que ses incisives inférieures sont au nombre de huit, et qu'il a en tout vingt-quatre molaires. Ce sont, jusqu'à présent, les caractères communs à tous les ruminants à cornes creuses, de sorte que cette dénomination renferme implicitement tous ces détails.

Les deux Égagres que nous possédions n'avaient pas le même fond de couleur: l'un était d'un gris-brunâtre, et l'autre d'un gris-fauve; du reste ils se ressemblaient entièrement. C'est le second que nous avons fait représenter et que nous devons décrire ici:

Son pelage, sur toutes les parties supérieures du corps, est d'un fauve brillant, dans lequel on voit quelques poils noirs; sous le ventre et à la face interne et supérieure des cuisses il est blanchâtre; sous les yeux, jusqu'à l'angle de la bouche, le long de l'épine et sur l'épaule en descendant vers les jambes, se voient des bandes d'un brun très-foncé. Cette couleur sépare les teintes supérieures du corps des inférieures, en formant le long des flancs une ligne qui s'étend jusqu'aux parties antérieures des cuisses; le bout de la queue, la barbe, le dessous de la gorge et du cou, ainsi que les membres, antérieurement, sont aussi de ce brun foncé. Le tour de l'anus est blanc. Sur le genou (le carpe) est une partie nue où le poil a été usé, par l'habitude qu'a cet animal de se mettre à genoux. Les cornes, comme les sabots, sont grisâtres, et les premières sont couvertes de rides plus prononcées à l'angle extérieur que sur les autres parties.

Ces animaux avaient été vendus à la Ménagerie, comme ayant été pris dans les Alpes, à l'état sauvage; mais nous avons quelques raisons de penser qu'on ne leur donnait cette origine que pour en avoir un meilleur prix. On nous a plusieurs fois assuré que de semblables animaux se trouvaient communément à l'état domestique, non-seulement dans les Alpes, mais encore dans les Pyrénées. Quoi qu'il en soit, ils ont vécu plusieurs années dans nos parcs, et ils nous ont montré toutes les habitudes, tout le naturel de nos Boucs domestiques. C'était la même adresse pour grimper et sauter, la même intelligence pour distinguer les circonstances, juger celles qui pouvaient être favorables ou nuisibles, et se déterminer

promptement; la même pétulance, la même ardeur de jouir, et surtout la même lasciveté. Ils avaient même l'odeur de ces animaux, surtout en automne, qui était aussi pour eux l'époque du rut, et ils se sont accouplés avec toutes les Chèvres qui leur ont été présentées, à quelque race qu'elles aient appartenu. Ils se plaisaient à jouer l'un avec l'autre; mais leur bonne intelligence n'avait cependant de fondement que la supériorité de l'un sur l'autre, de l'individu gris sur l'individu fauve; dans tous les cas où ils auraient pu avoir quelque chose à se disputer, la conscience qu'ils avaient de leur force maintenait la paix, en tenant l'un éloigné de l'autre; et ils se rapprochaient dès qu'il n'existait plus entre eux de sujet de division, c'est-à-dire dès que ce sujet n'était plus sous leurs yeux: leur attachement réciproque l'emportait sur la jalousie, ou l'empêchait de naître, ce que la crainte à elle seule n'aurait pu faire. On sait, d'après Garcias, et d'après Kempfer (*Amœnitates exoticæ*, pag. 398, tom. IV, n° 1), que le nom de Paseng est donné par les Persans à l'Égagre de l'Asie, et que c'est de cet animal qu'on tirait le Besoard d'Orient, autrefois si célèbre en médecine. Nous ignorons si nos Égagres d'Europe donneraient des Besoards semblables à ceux d'Orient; mais il est très-vraisemblable qu'on en trouverait d'analogues dans leurs intestins, puisque c'est une production qui peut être tirée de presque tous les ruminants.

Il est bien certain que c'est d'un jeune Égagre dont Buffon a parlé dans son article du Bouquetin (tom. XII, pag. 145, pl. 15), sous le nom de *Capricorne;* et c'est notre Égagre gris qui a été décrit par mon frère, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

L'Égagre est le *Capra Ægagrus* des Catalogues méthodiques.

Juillet 1821.



Werner pinx et del

$\frac{1}{4}$ de la grand nat

Lith. de C. de Last

Bouc du Népaul.

Le Bouc du Népaul

Voir le texte joint à la figure de la Chèvre du Népaul.

18e Livraison. Tome 2.



W. pinx. et del. — 1/7 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Bouc.

variété à quatre cornes.

BOUC A QUATRE CORNES.

Le Bouc et le Belier sont les seuls Mammifères ruminants à cornes creuses qui présentent cette modification singulière, du moins communément; nous ne l'observons ni chez les Bœufs, ni chez les Buffles qui sont, avec les Boucs et les Beliers, les seules espèces de cette nombreuse famille de Ruminants que nous ayons réduites à l'état de domesticité. Cet état contribue sans doute à la production de ce phénomène, puisqu'il s'observe beaucoup moins chez les races grossières, semblables à celles de nos Boucs communs, que chez les races qui s'éloignent plus qu'eux de la souche primitive, et qui reçoivent depuis plus de siècles la bienfaisante influence de l'homme. Les changements que les animaux éprouvent en devenant domestiques ne sont point les effets d'une dégénération, comme quelques auteurs auraient voulu le faire envisager. Si les animaux, en se soumettant à l'espèce humaine, perdent de leur indépendance, ils retrouvent en échange plus de force et plus de beauté. L'action de la domesticité tend surtout à produire des développements; car il est à observer que les êtres vivants ne nous présentent rien d'absolu, quant à la forme des parties qui les constituent. Le développement de leurs organes n'a jamais lieu que d'une manière relative à leur situation. Avec plus ou moins de nourriture, plus ou moins d'exercice, un air pur et vif, ou une atmosphère épaisse et brumeuse, un soleil vivifiant ou un ciel obscur, ils se présentent sous des traits différents; et comme les conditions au milieu desquelles nous pouvons les placer sont très-bornées, il est permis de conjecturer qu'avec des conditions plus nombreuses et plus efficaces, leurs différences seraient beaucoup plus grandes. C'est sur ces faits et ces conjectures, que se sont fondés les naturalistes qui ont établi, ou qui ont défendu le système d'une création de simples germes, développés différemment et de manière à produire le monde vivant, tel qu'il est aujourd'hui, suivant les circonstances à l'action desquelles ces germes avaient été exposés. Cependant, et c'est là où ces naturalistes ne se sont point arrêtés, dans l'état actuel de notre globe, ces développements sont fixes pour les organes principaux; ils ne varient que pour ceux qui sont les plus extérieurs, et qui n'ont aucune influence sur la vie.

Les cornes des Animaux ruminants se rangent parmi ces organes secondaires; nous les voyons changer de nombre, quelquefois de formes et souvent de direction, et c'est le premier de ces changements qui caractérise surtout le Bouc dont nous donnons la figure. Nous avons déjà dit, en parlant du Bouc de Cachemire,

que les cornes de l'espèce avaient subi deux modifications principales, en considérant leurs formes; sujet que nous traiterons plus en détail dans nos généralités sur cette espèce : les cornes de notre Bouc appartiennent à la modification de ces organes, qui se caractérise par la forme spirale; et comme je crois que ce n'est qu'à cette seule division qu'appartiennent les Boucs à quatre cornes, j'en ai conclu qu'elle est plus éloignée de la souche primitive, que celle qui se caractérise par la forme arquée de ces mêmes organes. Car dans le cas qui nous occupe, comme dans beaucoup d'autres, les grands changements ne s'opèrent efficacement que lorsqu'ils ont lieu par gradation; et l'existence est compromise chaque fois qu'ils s'opèrent sans le secours du temps. Ce Bouc à quatre cornes appartient en outre à la variété blanche à longues soies, et à chanfrein concave; et il porte une petite quantité de duvet très-fin, qui ne diffère en rien du duvet de cachemire. Il a la taille des Boucs ordinaires, seulement elle est un peu plus ramassée.

Septembre 1821.



Werner pinx. et del. $\frac{1}{8}$ de la grand. nat.   Lithog. de C. de Lüst

Bouc sans corne.

BOUC SANS CORNES.

Au nombre des variétés que la domesticité produit, il n'en est guère de plus curieuses que celles qui se caractérisent par la disparition de quelque organe. Communément les caractères des variétés consistent dans de simples changements de formes ou de proportions; quelquefois dans le développement extraordinaire de parties qui n'étaient qu'en rudiment, ou même de parties tout-à-fait nouvelles; et ces dernières variétés seules l'emportent, par leur importance, sur celles dont nous donnons un exemple dans le Bouc qui fait le sujet de cet article.

Les cornes, qui, comme on sait, ne se rencontrent que chez les Mammifères ruminants, sont des organes fort singuliers par leur mode de développement, comme par les anomalies auxquelles ils sont sujets. Leur accroissement successif, suivant des formes généralement constantes, est un des mystères les plus cachés de la nature; et la destination exclusive qu'elles semblent avoir reçue de servir d'armes à l'animal pour combattre les ennemis qui pourraient l'attaquer, et préserver ainsi l'espèce, devient incertaine et problématique, lorsque l'on voit qu'ici des espèces en sont entièrement privées, que là les mâles seuls en possèdent, tandis que les femelles, outre leurs propres ennemis, auraient encore à combattre celles de leurs petits : qu'ailleurs ces armes ne subsistent que durant quelques mois seulement, et tombent ensuite pour reparaître après, comme par une sorte de végétation; qu'enfin ces cornes, si importantes par leur destination apparente, peuvent disparaître sous les influences les plus légères et les moins propres en général à altérer l'organisation et à attaquer les principes de la vie. Elles ont pour base les os du front, et n'en sont même qu'un prolongement qui commence à se former pour les Ruminants à cornes creuses, et par conséquent pour les Boucs, dès les permiers moments de la naissance, et qui s'accroît à peu près durant toute la vie de l'animal. Ce prolongement osseux renferme souvent dans son intérieur de petites cavités nommées sinus, qui communiquent entre elles, et qui semblent n'être qu'une continuation des sinus frontaux, que l'on regarde généralement comme une dépendance de l'organe de l'odorat, et il est recouvert par une matière cornée qui paraît être d'une nature analogue à celle des poils. Dans la variété que nous avons fait représenter, la protubérance qui constitue le noyau des cornes ne se montre qu'en rudiment, et n'est revêtue que par la peau; il semblerait que la matière osseuse n'a point été fournie avec assez d'abondance, et par conséquent qu'il y a eu quelque altération dans les vaisseaux qui la transportent et la déposent; car on ne pourrait attribuer cette

modification à l'absence de la matière elle-même, tous les autres os ayant reçu leur entier développement, et même l'individu qui nous sert d'exemple ayant acquis une taille qui surpasse généralement et de beaucoup celle des races les mieux armées.

Cet individu vient d'Espagne; il est revêtu de poils soyeux très-longs et blancs; mais les poils laineux sont en si petite quantité, qu'ils peuvent à peine être recueillis. Il a 32 pouces de hauteur au garrot, et cette mesure peut servir d'échelle pour trouver celle de toutes les autres parties. Au reste il existe des Boucs sans cornes avec les caractères de toutes les autres races : on en trouve à poils noirs comme à poils blancs, à chanfrein arqué comme à chanfrein concave, à oreilles pendantes comme à oreilles droites, à petite comme à grande taille, etc. etc.

Sous tous les autres rapports, notre Bouc sans cornes a les caractères des Boucs en général; et nous en traiterons à l'article de l'Égagre, ainsi que nous l'avons dit, en décrivant le Bouc de Cachemire.

Février 1821.



Werner pinx et del. — 1/9 de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last.

Brebis d'Astracan, avec son petit agé de 4 jours.

MOUTONS D'ASTRACAN.

Cette variété appartient à celle des Moutons à grosses queues, et ce qui en fait le mérite est l'heureux mélange de poils noirs et de poils blancs, qui constitue la toison de la plupart des Agneaux de cette variété, au moment de leur naissance, et qui produit cette teinte d'un gris si doux, propre à la fourrure connue dans le commerce sous le nom d'*Astracan*. Cependant, comme toutes les autres variétés, celle-ci produit des individus entièrement noirs, qui sont beaucoup moins recherchés que les autres.

Presque tous les Agneaux sont, en naissant, revêtus de poils réunis en petites mèches, très-frisées, et très-serrées les unes contre les autres; mais peu de jours après ces mèches s'allongent, se défrisent, se confondent, et l'effet agréable qu'elles produisaient est détruit. Les Moutons à laine et à grosses queues présentent en général ce phénomène; mais la variété qui nous occupe ici a sur toutes les autres l'avantage, comme nous venons de le dire, de donner naissance à des Agneaux dont la toison, composée généralement d'un mélange de poils noirs et de poils blancs, produit une teinte qui flatte l'œil. Plus les Agneaux sont jeunes, et plus leur toison est belle et a de prix; c'est pourquoi, comme on le savait déjà, ceux qui meurent avant que de naître sont de beaucoup préférables aux autres. En effet les individus adultes n'annoncent plus rien à l'extérieur qui les distingue, sous ce rapport, des variétés les plus communes : leur laine est des plus grossières et d'un blanc-sale; mais lorsqu'on en écarte les mèches, on voit près de la peau les poils noirs et blancs des Agneaux.

Les individus de cette variété n'ont pas constamment des cornes; les mâles en général paraissent en avoir, et on en voit aussi à quelques femelles. Leur taille est moyenne (notre Bélier a 17 pouces au garrot), et leur queue n'a qu'un renflement assez léger, comparativement à la race qui présente cette monstruosité dans tout son développement, et que nous avons fait connaître, dans une de nos précédentes Livraisons, sous le nom de *Mouton à grosse queue*.

Le Mouton d'Astracan n'était connu des naturalistes que par ce que les voyageurs en avaient rapporté, et ils n'étaient point entrés dans des détails suffisants pour nous faire apprécier les rapports qui existent entre lui et les autres variétés de son espèce.

C'est à S. Ex. Monseigneur le Duc de Richelieu, premier Ministre, que nous devons de pouvoir établir aujourd'hui les caractères de ce Mouton. Il en a procuré à la Ménagerie du Roi un petit troupeau qui, en s'étendant, pénétrera sans doute

dans nos campagnes, et y fera naître une nouvelle branche d'industrie; car les peaux d'Agneaux d'Astracan ont, dans le commerce, une valeur assez grande, et qui surpasserait peut-être, toutes choses égales d'ailleurs, celle de nos Moutons à laine commune, à l'âge où l'on est dans l'usage de les vendre.

Février 1821.



W. pinx.t et del. — 1/6 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Bélier.

variété à quatre cornes.

MOUTON A QUATRE CORNES.

Les Moutons sont, avec les Boucs, ainsi que nous l'avons dit en traitant du Bouc à quatre cornes, les seuls Ruminants sur lesquels la domesticité ait produit cette modification. Les espèces du Bœuf et du Buffle ne l'ont point éprouvée, quoique sous d'autres rapports elles aient peut-être plus encore ressenti les effets de l'empire et des soins de l'homme. En effet nous voyons que le Bœuf a produit les variétés des Bœufs à bosses, des Bœufs nains de l'Inde, et que celle du Buffle a donné naissance à l'Arni, et à plusieurs autres races sans doute; et quoique les cornes de ces diverses races se présentent avec des caractères très-variés, nous ne voyons point leur nombre s'accroître; elles augmentent considérablement d'étendue, se rapetissent ou s'effacent tout-à-fait, se détachent des os pour ne s'attacher qu'à la peau; mais elles restent constamment isolées de chaque côté du front.

Ce n'est toutefois pas sous ce seul rapport que les cornes des Moutons et des Boucs diffèrent de celles des Bœufs. Le Bouc, comme le Belier, a naturellement des cornes très-grandes et très-fortes, dont la castration ne favorise pas le développement, et les Chèvres, ainsi que les Brebis, sont beaucoup moins bien armées que leurs mâles. Les Taureaux, au contraire, ont des cornes courtes; et leurs femelles à cet égard ne diffèrent point des mâles d'une manière très-sensible. Les Bufflesses paraissent être même beaucoup mieux armées que les Buffles; et les cornes du Taureau ne prennent de l'accroissement que lorsque cet animal a été réduit à l'état de Bœuf.

Des différences aussi considérables dans les effets des mêmes influences, et sur des animaux si rapprochés, tiennent sans doute à des causes profondément cachées dans les mystères de l'organisation, et mériteraient bien de fixer l'attention des physiologistes.

L'ostéologie ne donne point la raison de ces phénomènes. Chez les uns et chez les autres les noyaux osseux qui portent les cornes communiquent avec les sinus frontaux, et sont eux-mêmes remplis de ces cavités. Ce n'est pas au reste que la présence de la liqueur spermatique soit indifférente au développement de ces organes, et n'ait pas sur eux une influence directe : nous trouvons dans la famille des Ruminants un genre entier, celui des Cerfs, où les bois, qui ne sont que des cornes, et qui naissent, comme les cornes proprement dites, du prolongement des frontaux, cessent entièrement de croître après la castration, et ne se reproduisent plus si l'animal en était dépouillé au moment de cette

opération. Ainsi la castration ne produirait aucun effet sur les cornes de certains ruminants; elle tendrait au contraire à développer considérablement ces organes chez d'autres, et elle en tarirait entièrement la source chez les Cerfs.

J'avais pensé que le retranchement des organes qui produisent la semence n'influait sur l'allongement des cornes du Taureau que d'une manière apparente, en favorisant le développement de la seule partie cornée de cet organe, et non point celle du noyau osseux qui en fait la partie principale; en effet on a regardé la corne proprement dite comme une substance analogue à celle des cheveux, et même comme n'étant qu'une aglutination de poils; et l'on sait que chez un grand nombre d'animaux la vigueur des mâles se fait remarquer par des poils plus durs, plus courts, plus frisés qu'ils ne le sont chez les individus plus faibles du même sexe, chez ceux qui ont subi la castration, et chez les femelles. Mais j'ai dû reconnaître mon erreur en trouvant constamment les noyaux osseux, chez les Bœufs comme chez les Taureaux, développés dans la proportion de l'enveloppe cornée qui les recouvrait.

Le système vasculaire conduira peut-être à la solution de cette question intéressante; et tout en nous expliquant pourquoi le nombre naturel des cornes augmente chez les Boucs et chez les Beliers, il nous expliquera peut-être aussi pourquoi nous voyons ces organes disparaître chez ces animaux, dont les variétés sans cornes ne sont pas moins nombreuses que les variétés à cornes multiples.

Le Bouc à quatre cornes, qui fait le sujet de cet article, est couvert de longues soies blanches, et n'a presque point de duvet; ses cornes appartiennent à la variété des cornes de Boucs, tordues en vis; on peut même donner, je crois, comme une chose générale, que c'est dans cette variété de forme seule que le nombre des cornes est susceptible de s'accroître, et qu'on ne voit pas les cornes uniformément renversées en arrière se modifier autrement que dans leurs formes ou dans leur étendue. Cet animal a deux pieds six pouces de hauteur au garot, et cette mesure peut donner celle de toutes les autres parties.

Octobre 1821.

Pl. LXI.

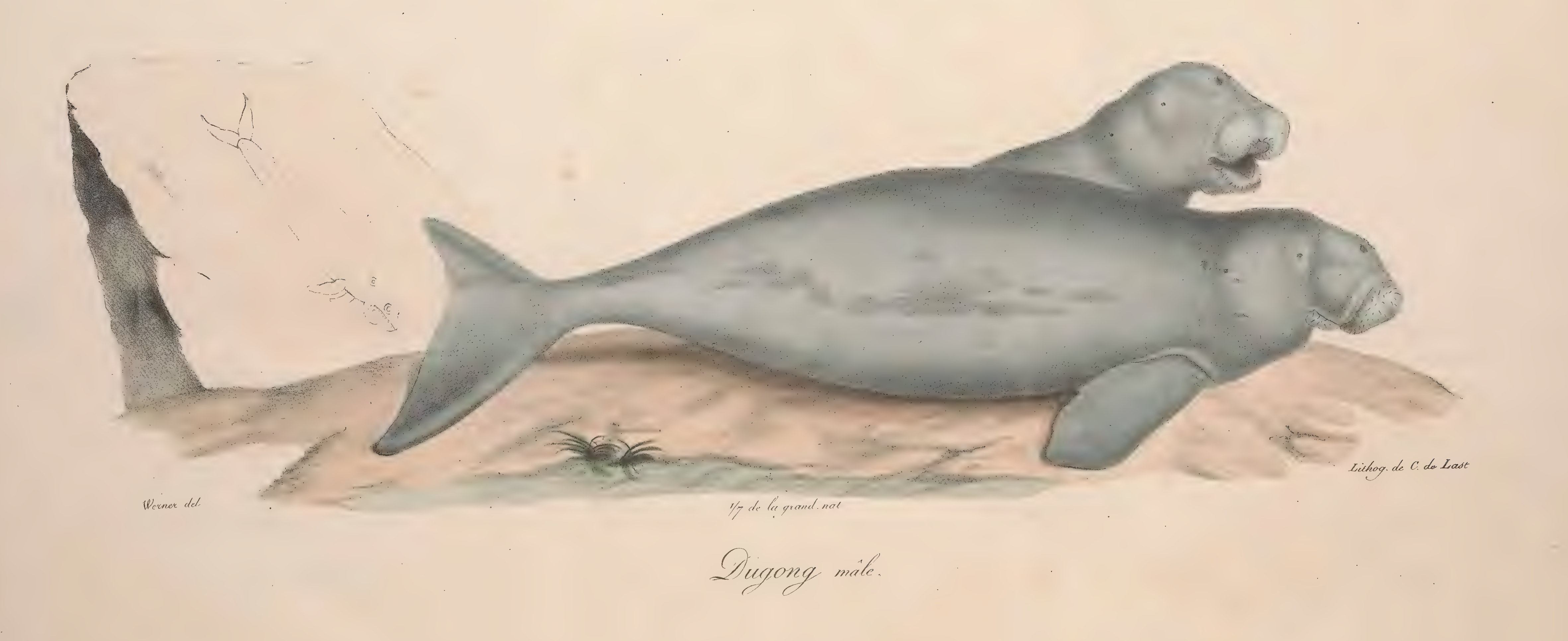


Werner pinx. et del. — 1/9 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Bison femelle jeune.

Le Bison femelle jeune

Voir le texte joint à la figure du Bison mâle 12e livraison. Tome 2.



Dugong mâle.

LE DUGONG.

Nous avons déjà eu l'heureuse occasion, en publiant la figure du Tapir de l'Inde, du Maïba, de faire connaître la noble entreprise des deux voyageurs français, MM. Diard et Duvaucel : conduits par le seul amour des sciences, et sans autres soutiens que leur courage et leur zèle, ils sont allés exposer leur fortune et leur vie dans cet archipel du midi de l'Asie, où l'insalubrité du climat et la barbarie des peuples furent toujours si fatales aux Européens, mais aussi où la nature, constamment prodigue, offre à celui qui se consacre à son étude une mine inépuisable de richesses. Nous pouvons donner aujourd'hui de nouvelles preuves de leurs efforts et de leurs succès, et appeler de nouveau sur eux la reconnaissance des amis de l'Histoire naturelle : c'est un bonheur dont nous jouissons doublement, et par la vive amitié qui nous attache à eux, et par l'intérêt que nous portons aux progrès d'une science à laquelle tous nos loisirs sont consacrés.

Le Dugong n'était connu des naturalistes que par les récits très-vagues de quelques voyageurs, les têtes décharnées qui se rencontraient dans les Cabinets d'Histoire naturelle, et une figure que l'on trouve parmi les Poissons des Indes de Renard, pl. XXXIV, fig. 180, et que nous avons cru devoir donner nous-même, pour montrer à quel point les productions de la nature peuvent être défigurées, lorsque ceux qui les représentent ne sont ni assez exercés pour les bien voir, ni assez instruits pour les bien juger (cette figure est celle qu'on voit au trait sur notre planche du Dugong). Cependant, tout imparfaites qu'étaient les connaissances qu'on avait pu puiser à de telles sources, on savait que le Dugong avait les formes générales des Cétacés; que, privé d'évents, il respirait à la manière des Amphibies, et que ses molaires à couronnes plates, et susceptibles de broyer, en faisaient un animal herbivore. Mais on avait besoin, par des observations nouvelles, de confirmer ces idées, qui n'étaient en partie que des inductions plus ou moins fondées, et il était surtout nécessaire de connaître les rapports de ses organes internes avec ses organes externes, rapports sans lesquels on ne pouvait se faire une notion exacte et complète de ce singulier Mammifère. Aujourd'hui les naturalistes seront, à cet égard, en grande partie satisfaits : le Dugong est heureusement tombé entre des mains capables d'en faire l'anatomie, et de rechercher dans son organisation tous les détails propres à le bien faire apprécier.

Ce fut dans le détroit de Singapour que MM. Diard et Duvancel se procurèrent un Dugong; il avait de sept à huit pieds de longueur et de trois à quatre de grosseur à la partie moyenne de son corps, c'est-à-dire où sa circonférence était la

plus grande. Sa tête, disent nos jeunes naturalistes, ressemblait, au premier coup d'œil, à celle d'un jeune Éléphant dont la trompe aurait été tronquée un peu au-dessous de la bouche. Deux nageoires, sans aucune division, tiennent la place des membres antérieurs; et la partie postérieure du corps est terminée par une nageoire horizontale, semblable à celle des Dauphins. Tout le corps est revêtu d'un cuir épais d'un bleu-clair uniforme, excepté aux parties inférieures, où il est blanchâtre, et aux côtés du corps, où l'on observe quelques taches irrégulières et plus foncées. Telles sont les formes et la physionomie générale de ce singulier Cétacé, bien plus curieux encore à connaître par ses détails, que nous puiserons aussi dans les Mémoires sur le Dugong que viennent de publier sir Thomas Raffles et sir Ewrard Home (Trans. phil., mai 1820).

Le museau vertical, qui recouvre la portion obliquement descendante de la mâchoire supérieure, est presque entièrement mobile sur elle, et recouvre latéralement une partie de la mâchoire inférieure; il est terminé par une portion horizontale, un peu élargie et bombée, parsemée de poils, ou plutôt de petites épines cornées, très-courtes partout ailleurs que sur les lèvres, où elles n'ont cependant pas plus d'un pouce de long. Cette portion a la forme d'un large croissant, parce qu'elle est échancrée au milieu pour recevoir l'extrémité de la mâchoire supérieure, au-dessus de laquelle on aperçoit, de chaque côté, la pointe des défenses. Les planchers des parties verticales des deux mâchoires sont entièrement garnis de verrues cornées, qui lui servent à saisir avec force et à arracher les algues, dont il fait sa nourriture. La langue est courte, étroite, en grande partie adhérente, garnie à sa pointe de papilles cornées, et à sa base de deux glandes à calice; et l'intérieur des joues est entièrement couvert de poils. Les narines sont ouvertes, au sommet de la mâchoire supérieure, par deux fentes paraboliques, rapprochées à l'extrémité supérieure du museau; et, leur bord semi-lunaire faisant l'office de valvule, elles peuvent se fermer parfaitement à la volonté de l'animal. Les yeux sont très-petits, très-convexes, et pourvus d'une troisième paupière; et les oreilles, placées en arrière des yeux, ne se montrent que par une petite ouverture à peine perceptible. Les membres antérieurs, enveloppés par la peau, ont leurs bords calleux. La verge est longue, grosse et renfermée dans un fourreau légèrement saillant; elle est terminée par un gland, qu'on ne peut comparer qu'au pied d'un Ruminant; et le canal de l'urètre est percé à l'extrémité d'un tubercule conique et saillant, situé au milieu des deux parties qui figurent chaque sabot. Les testicules ne se montrent point au dehors; et l'on voit une mamelle de chaque côté de la poitrine. Les nageoires antérieures renferment, sous la peau qui les enveloppe, la plupart des os qui composent les pieds de devant des digitigrades, mais dans un assez grand état de raccourcissement, si ce n'est l'omoplate, qui est large et épaisse; le pouce et le petit doigt n'ont qu'une seule phalange. Les membres postérieurs ne sont représentés que par des os étroits et plats, longs de sept pouces, situés vis-à-vis de la quatrième vertèbre lombaire, et qui sont les rudiments du bassin. On trouve cinquante-deux vertèbres : sept cervicales, dix-huit dorsales, et vingt-sept aux lombes et à la queue; et les côtes sont au nombre de dix-huit. Le sternum est d'une seule pièce, cartilagineuse dans les jeunes individus, mais osseuse dans les individus adultes. La tête est particulièrement remarquable par le développement des incisifs, qui descendent verticalement devant la mâchoire inférieure, et qui se prolongent en

arrière jusqu'à se rapprocher des pariétaux, en repoussant les os du nez au niveau de la lame cribleuse : ils embrassent par leur partie postérieure l'organe olfactif externe, et paraissent prêter de fortes attaches aux muscles des lèvres, qui sont, comme on le verra plus bas, un puissant organe de préhension. La boîte cérébrale est d'une capacité médiocre. La partie descendante de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire de l'os incisif, donne naissance à quatre dents : deux très-fortes, cylindriques et droites, qui forment de véritables défenses, et deux petites, situées en arrière de celles-ci, mais qui ne se trouvent que chez les jeunes individus, et disparaissent avec l'âge. La face antérieure de la mâchoire inférieure, qui correspond à la partie descendante de la mâchoire opposée, présente, de chaque côté, du haut en bas, et non point transversalement, quatre alvéoles qui contiennent des dents à l'état de germe, et qui paraissent ne jamais acquérir de plus grand développement. Quant aux molaires, il y en a cinq de chaque côté de l'une et l'autre mâchoire dans les jeunes individus, et ce nombre se réduit à trois dans les individus adultes. La première de celles-ci est cylindrique, mais, sa couronne étant usée obliquement, se présente en forme de pointe; la seconde, également cylindrique, a sa couronne entièrement plate; et la troisième, dont la couronne est aussi usée horizontalement, comme la précédente, se compose de deux cylindres réunis dans le sens longitudinal des mâchoires. Toutes ces dents, excepté les défenses, sont garnies de gensives très-épaisses, et sont très-peu saillantes. Il paraît que les défenses tombent et sont remplacées dans la jeunesse.

Les organes qui servent à la déglutition et à la digestion ont aussi des caractères particuliers. Les os hyoïdes ont la forme de ceux des Cétacés. L'épiglotte est longue, et s'attache à la partie postérieure des narines; mais elle ne forme pas un tube avec la glotte : celle-ci est très-semblable à celle de l'homme. L'estomac est volumineux. La portion du cardia est petite pour un animal qui se nourrit de végétaux; elle s'étend vers le côté gauche au delà de l'ouverture de l'œsophage, plus loin qu'on ne le voit ordinairement : sa forme est plus globuleuse que chez l'homme. Sur sa courbure supérieure et petite, à la gauche de l'ouverture de l'œsophage, presqu'à l'extrémité, sont situées les glandes gastriques, formant une masse arrondie. Les orifices de ces glandes sont petits et recouverts d'une poche membraneuse, qui n'a qu'une grande ouverture; sa masse glandulaire est divisée en deux parties. La surface interne de cette portion de l'estomac est unie; les membranes sont épaisses près du cardia, et plus minces vers la partie du pylore. La communication entre ces deux parties se fait par une ouverture de trois quarts de pouce de diamètre, semblable à ce qu'on rencontre entre les différentes cavités de l'estomac dans les Cétacés. Immédiatement au delà de cet orifice sont deux ouvertures dans la partie pylorique : l'une, du côté postérieur, s'ouvrant dans un cul-de-sac de six pouces de longueur; et l'autre, du côté antérieur, s'ouvrant dans un cul-de-sac semblable, mais de moitié plus court. La portion pylorique est plus courte que la cardiaque, a les membranes plus minces, une surface interne unie, et elle se courbe un peu avant de se terminer dans le pylore, qui est marqué par une valvule. Le canal intestinal est fort long, comme chez tous les Herbivores : il a quatorze fois la longueur de l'animal. Le cœur offre cette particularité remarquable, que les deux ventricules sont séparés à leur extrémité, et réunis seulement à leur base, sans qu'il y ait toutefois aucun changement dans le mode de la circulation. Les poumons sont allongés, et non formés

de lobules, et la trachée-artère se bifurque presque dès son origine, et n'est simple que dans la longueur de deux pouces. La glande du thymus est extraordinairement grande.

Le Dugong ne paraît jamais s'écarter des côtes; on le rencontre surtout dans les bas-fonds; mais il ne va jamais à terre, comme le font les Phoques. La saison où ils sont les plus nombreux, entre l'île de Signapour et la terre ferme, est celle de la mousson du nord. On le prend en le harponnant pendant la nuit; et il est rare que les naturels en tuent qui aient plus de huit à neuf pieds; car, lorsqu'ils surpassent cette taille, ils échappent aux moyens que l'on a pour s'en rendre maître.

Leur nourriture consiste dans les algues des rivages, qu'ils arrachent sans peine avec leurs fortes lèvres supérieures, et les gensives calleuses des parties antérieures de leur bouche, jointes à la direction verticale de ces mêmes parties des mâchoires, qui ramènent la bouche sous la tête de l'animal; au lieu que, sans cette circonstance, elle serait à l'extrémité du museau, comme chez les autres Mammifères.

Il paraît que les lèvres supérieures forment, chez cet animal, un organe prépondérant. Il est susceptible de mouvements très-variés; et, comme sens du toucher, c'est peut-être de tous les sens de ce Cétacé le plus développé. Tous les autres en effet paraissent fort bornés; leurs parties extérieures sont très-restreintes, et l'animal ne peut les exercer : le nez, qui s'ouvre immédiatement au-dessus des oreilles, a peu d'étendue; l'oreille n'a point de conque externe; l'œil est petit et très-sphérique, et la langue est garnie de papilles cornées. Il paraîtrait cependant que, malgré le peu d'étendue du cerveau, cet animal ne manque pas d'intelligence; il paraît surtout être très-susceptible d'affection. Buffon (tom. XIII, pag. 376) rapporte qu'un mâle qui avait perdu sa femelle prise par des pêcheurs, se laissa tuer plutôt que de l'abandonner; et les Malais assurèrent à nos voyageurs français que, lorsqu'on parvient à s'emparer d'un petit, on est toujours sûr de prendre la mère. Ils ajoutèrent qu'alors les petits jettent un cri très-aigu; qu'ils versent des larmes, et que ces larmes sont recueillies avec soin et précieusement conservées, comme un charme propre à rendre durable l'affection de ceux qu'on aime.

Les naturels distinguent aussi deux sortes de Dugongs, l'un qu'ils nomment *Bunban*, et l'autre *Buntal* : celui-ci serait plus épais et plus court que le premier.

Le nom de *Dugong*, ou plutôt de *Duyong*, est celui que les Malais donnent à cet animal, et que Buffon lui a conservé, quoiqu'il se fît de cette espèce une très-fausse idée, en ayant établi les caractères sur des animaux d'espèces très-différentes : au reste, c'est l'erreur qui peut être reprochée à tous les auteurs qui ont voulu faire l'histoire de cette espèce; c'est pourquoi nous nous abstiendrons de les citer. Jusqu'à ces derniers temps il avait été réuni dans un même genre avec le Morse (*Rosmarus*), sous le nom de *Trichecus*. Depuis, M. Lacépède en a fait un genre particulier, sous le nom de *Dugong*, auquel Illiger a nouvellement donné celui de *Halicorne*. On a déjà publié quelques notes sur ce Cétacé dans le journal de Physique d'août 1820; mais tout ce qui a été écrit en France comme en Angleterre avait pour objet les animaux de MM. Diard et Duvaucel, celui que sir Ewrard Home a disséqué.

Avril 1821.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00682 4072